



**Programme des
Nations Unies
pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68/Corr.1
10 décembre 1997

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-troisième réunion
Montréal, 12-14 novembre 1997

Corrigendum

**RAPPORT DE LA VINGT-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE
MONTRÉAL**

Prière d'apporter les corrections ci-après à l'Annexe VI afin de rectifier l'inclusion erronée des coûts d'exploitation liés aux compresseurs dans les calculs des fonds recommandés pour le projet "Élimination d'ODS à l'usine de réfrigérateurs Zhejiang Rongsheng Electric Co. Ltd.", en Chine:

1. Page 6: remplacer les montants indiqués par les chiffres suivants:

177,8	\$1 053 910	\$137 008	\$1 190 918	3,85
-------	-------------	-----------	-------------	------

2. Page 7: remplacer les montants à "Total pour la Chine" par les chiffres suivants:

25 355,3	\$39 966 024	\$4 823 583	\$44 789 607
----------	--------------	-------------	--------------

3. Page 30: remplacer les montants à "Total général" par les chiffres suivants:

32 270,1	\$96 804 601	\$11 789 479	\$108 594 080
----------	--------------	--------------	---------------



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68
15 novembre 1997



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-troisième réunion
Montréal, 12-14 novembre 1997

**RAPPORT DE LA VINGT-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE
MONTRÉAL**

Introduction

La vingt-troisième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est tenue à Montréal du 12 au 14 novembre 1997, et des réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances se sont tenues au même endroit, les 10 et 11 novembre 1997.

Ont participé à la réunion les représentants des pays ci-après, membres du Comité exécutif, conformément à la décision VIII/8 de la huitième réunion des Parties au Protocole de Montréal.

- a) Parties non visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Australie, Belgique, États-Unis d'Amérique, Japon, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Président) et Suisse.
- b) Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Antigua et Barbuda, Chine, Costa Rica (Vice-Président), Inde, Pérou, Sénégal et Zimbabwe.

Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième réunions, des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Banque mondiale ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs.

Le Président de la réunion des Parties, ainsi que des représentants du Secrétariat de l'ozone et du Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) étaient présents.

Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Greenpeace International et Pesticide Action Network assistaient également à la réunion.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion a été ouverte le mercredi 12 novembre 1997, à 10 heures, par M. David Turner (Royaume-Uni), Président du Comité exécutif. Il a informé le Comité exécutif qu'à la neuvième réunion des Parties, qui s'est tenue à Montréal du 15 au 17 septembre 1997, il avait fait rapport sur l'avancement des travaux du Comité exécutif. Les Parties avaient accepté la recommandation du Comité voulant qu'à l'avenir la composition du Comité soit établie sur la base de l'année civile et que le Comité se réunisse trois fois par an, tout en conservant assez de souplesse pour convoquer d'autres réunions si cela devenait souhaitable en raison de circonstances spéciales (Décision IX/16). La réunion des Parties avait relevé deux domaines dans lesquels, à son avis, le Comité exécutif devrait prendre des mesures plus concrètes, à savoir : le secteur de la production et le transfert des technologies (Décisions IX/14 et IX/15). Il a ensuite déclaré qu'il avait, en compagnie du Vice-Président et du Chef du Secrétariat, rendu visite à l'ONUDI à Vienne, sur son invitation, afin d'étudier sur place les activités de cette organisation au titre du Fonds multilatéral.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS D'ORGANISATION

a) Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Questions d'organisation
 - a) Adoption de l'ordre du jour
 - b) Organisation des travaux
3. Activités du Secrétariat
4. État des contributions et des décaissements
5. Rapports du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances
6. Rapports du Sous-comité sur l'examen des projets

6. bis Projets de plans d'activités pour 1998

7. Programmes de pays :

- a) République fédérale islamique des Comores
- b) Géorgie
- c) Guyana
- d) Nigéria (rapport de situation)
- e) Actualisation de programmes de pays

8. Questions en suspens depuis la vingt-deuxième réunion :

- a) Lignes directrices sur l'identification des besoins en formation et la coordination des activités dans ce domaine (Décision 22/71)
- b) Mesures destinées à améliorer le fonctionnement du mécanisme de financement (Décisions 21/38 et 22/73)

9. Rapport du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production

10. Critères régissant la préparation des projets

11. Prix des produits chimiques

12. Coûts administratifs des agences d'exécution (rapport de situation)

13. Rapport du Groupe de contact du Comité exécutif sur les PME

14. Questions diverses

15. Adoption du rapport

16. Clôture de la réunion.

b) Organisation des travaux

3. La réunion a décidé de suivre sa procédure habituelle.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

4. Le Comité exécutif a examiné le rapport sur les activités du Secrétariat depuis sa vingt-deuxième réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/2), en notant particulièrement la déclaration du Chef du Secrétariat annonçant que quelque 200 projets d'investissement avaient été examinés, que les projets de plans d'activités pour 1998 avaient été reçus et étudiés, et qu'une réunion de coordination de deux jours avait été tenue avec les agences d'exécution afin d'étudier un vaste éventail de questions.

5. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du rapport sur les activités du Secrétariat.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTAT DES CONTRIBUTIONS ET DES DÉCAISSEMENTS

6. Le trésorier a présenté son rapport sur la situation du Fonds et l'état des contributions (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/3/Rev.1).

7. En ce qui concerne les contributions, il a rappelé que, lorsque la huitième réunion des Parties avait pris la décision de réapprovisionner le Fonds pour l'exercice financier en cours, elle avait envisagé de faire un report de \$US 74 millions représentant la partie des contributions en souffrance de 1991-1996 que l'on comptait encore recevoir avec assez de certitude et dans un délai raisonnable. La neuvième réunion des Parties avait décidé de passer par pertes et profits quelque \$US 20 millions de contributions en souffrance concernant des Parties qui n'avaient pas encore ratifié l'Amendement de Londres, mais cette décision ne modifiait le report que d'environ \$US 1 million, de sorte que \$US 73 millions environ demeuraient recevables, dont quelque \$US 65 millions avaient été payés à ce jour. Depuis la huitième réunion, on avait reçu un total de \$US 135 millions en contributions, comprenant les paiements reportés, et l'on comptait recevoir encore \$US 34 millions dans les mois à venir, soit un montant total de \$US 170 millions depuis la huitième réunion des Parties. Sur une base annuelle, on avait reçu en 1997, \$US 120 millions environ et on s'attendait à recevoir un montant bien plus élevé avant la fin de l'année, ce qui se comparerait très favorablement aux \$US 109 millions reçus en 1996.

8. Passant ensuite à la situation du Fonds, le trésorier a signalé qu'il y avait actuellement à la disposition du Comité un montant de \$US 62,6 millions pour de nouvelles affectations. Toutefois, la majeure partie de ce montant était sous forme de billets à ordre. Seulement \$US 21 millions étaient disponibles en argent comptant et pouvaient servir à couvrir les approbations de projets à exécuter par le PNUD et l'ONUDI, dont les règlements financiers et les conditions de leurs accords avec le Comité exécutif les empêchaient de répondre à leurs engagements avec des ressources qu'ils détiennent en billets à ordre. On comptait recevoir un autre montant de \$US 34 millions avant la prochaine réunion du Comité, ce qui porterait le total à \$US 97 millions, mais là encore \$US 50 millions seulement seraient disponibles en argent comptant.

9. En réponse à une question demandant si les billets à ordre pouvaient être encaissés afin d'obtenir les fonds nécessaires pour couvrir les affectations destinées au PNUD et à l'ONUDI, le trésorier a expliqué que cela serait très utile pour ne pas retarder l'exécution des projets mais que certains gouvernements ne seraient peut-être pas d'accord pour que les encaissements soient effectués de cette manière. Le Président a ensuite ajouté que, lors de récents pourparlers qu'il avait eus avec l'ONUDI, il avait retiré l'impression que le problème posé par l'incapacité de l'ONUDI d'utiliser des billets à ordre était sur le point d'être résolu.

10. Le Comité a été informé que la contribution de l'Italie pour 1997 serait probablement payée très bientôt. Cela porterait, d'ici à quelques mois, le total des fonds disponibles à environ \$US 107 millions.

11. Le Comité a également appris que les arriérés de contributions du Canada et de la France résultaient d'une perte au change lors de l'encaissement de billets à ordre et que l'on comptait recevoir sous peu ces contributions en souffrance.

12. Le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note de la situation du Fonds et de l'état des contributions au 12 novembre 1997 pour la période 1991-1997 (voir l'Annexe I au présent rapport);
- b) de noter que le montant des ressources à la disposition du Fonds au 12 novembre 1997 s'élevait à \$US 62 561 109 et que, d'ici à quelques mois, ce montant serait probablement porté à environ \$US 107 millions;
- c) de noter avec satisfaction le rapport du trésorier.

(Décision 23/1)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS DU SOUS-COMITÉ DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

13. La représentante de l'Australie, Présidente du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (composé d'Antigua et Barbuda, de l'Australie, de la Belgique, du Costa Rica, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Zimbabwe) a présenté les rapports du sous-comité sur les réunions qu'il a tenues à Montréal les 18 et 19 septembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4) et les 10 et 11 novembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1) contenant les recommandations de ce sous-comité sur un certain nombre de questions.

Calendrier d'application des évaluations figurant dans le plan d'activités

14. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, paragraphe 12), a décidé :

- a) de demander au Secrétariat et aux agences d'exécution de s'entendre le plus tôt possible sur la forme de présentation des rapports d'achèvement de projets, de façon qu'ils puissent être examinés à la quatrième réunion du sous-comité;
- b) de demander aux agences d'exécution, une fois les formes de présentation convenues, d'accorder initialement la priorité à la préparation de rapports d'achèvement dans les secteurs de la réfrigération et des mousses.

(Décision 23/2)

Description de poste pour la surveillance et l'évaluation

15. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations et des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, paragraphes 13 et 14), a décidé :

- a) d'approuver la description de poste révisé (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, Annexe II)
- b) de charger le Secrétariat de la présenter au bureau de classification des Nations Unies par l'intermédiaire du PNUE afin d'en arrêter le texte.

(Décision 23/3)

Retards dans l'exécution des projets

16. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 23 et 27), a décidé :

- a) d'inciter les agences d'exécution à faciliter, dans la mesure du possible, le transfert des technologies et de déployer de plus grands efforts pour aider à la négociation d'accords de transfert de technologies entre le fournisseur et le destinataire, lorsque de tels accords seraient nécessaires;
- b) d'inviter la Banque mondiale à poursuivre ses efforts en vue d'obtenir une exonération d'impôts sur le matériel acheté par l'entremise du Fonds multilatéral, et de présenter un rapport périodique sur la question à temps pour la quatrième réunion du sous-comité;
- c) de charger le sous-comité d'exercer une surveillance permanente sur les retards d'exécution des projets.

(Décision 23/4)

Guide d'évaluation

17. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations formulées à la deuxième réunion du sous-comité à propos du projet de guide d'évaluation à la deuxième réunion du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, paragraphes 4 à 11), a décidé :

- a) de prendre note du Guide d'évaluation figurant à l'Annexe I au rapport de la deuxième réunion du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4) et de supprimer les expressions, «sur demande» et «dans la mesure du possible et le cas échéant» qui figurent en regard des deux dernières puces des sections 3 c) et d) de la Partie V.C.3 du guide (voir Annexe II au présent rapport);
- b) de reconnaître que ce guide constitue la première version de ce qui était destiné à être un document dynamique qui serait révisé par l'agent de surveillance et d'évaluation à la lumière de l'expérience de son utilisation que les pays et les agences d'exécution auront acquise;
- c) d'inviter les membres du Comité exécutif à formuler leurs observations sur le guide et de demander aux agences d'exécution de continuer à donner des avis sur la question en fonction de leur propre expérience;
- d) de charger l'agent de surveillance et d'évaluation, lorsqu'il sera désigné, de prendre en compte ces observations et avis lors de la préparation de propositions futures d'améliorations et/ou d'amendement du guide à l'intention du sous-comité et de veiller à ce que les incidences des projets évalués soient examinées compte tenu de leurs effets sur le secteur tout entier au niveau national.

(Décision 23/5)

18. Un représentant a demandé que soit consignée au rapport l'interprétation de sa délégation, selon laquelle l'évaluation du Fonds multilatéral ne représente pas l'évaluation du programme national d'un pays.

Composition des sous-comités

19. En réponse à la demande du sous-comité de préciser la composition des sous-comités (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 5), le Comité exécutif a décidé :

- a) que le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances ainsi que le Sous-comité sur l'examen des projets devraient offrir une représentation équilibrée de Parties représentant les pays visés à l'Article 5 et de Parties représentant les pays non visés à l'Article 5;

- b) qu'il incombe à chaque groupe géographique de choisir les Parties représentées à chaque sous-comité;
- c) que rien empêche une Partie d'être représentée à la fois aux deux sous-comités si le groupe visé en décide ainsi.

(Décision 23/6)

Éléments normalisés pour la surveillance et l'évaluation à intégrer dans les propositions de projets

20. Le Comité exécutif, après avoir pris connaissance des observations et des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 6 à 13), a décidé :

- a) de supprimer la rubrique «capacité utilisée» figurant en regard de la cinquième puce des données de base, car les autres critères seraient suffisants pour permettre d'effectuer une surveillance et une évaluation efficaces;
- b) d'ajouter une neuvième puce à la liste des jalons, qui se lirait comme suit :

«le début des activités d'un projet au niveau du pays selon l'indication donnée par la Partie visée à l'Article 5 dont il s'agit. Dans la mesure du possible, il faudrait dresser la liste de ces activités.»;
- c) de charger l'agent de surveillance et d'évaluation de faire rapport sur l'efficacité de ce jalon et de donner ultérieurement des avis à ce sujet;
- d) de charger le Secrétariat de proposer, lors d'une réunion future du sous-comité, des jalons pour les projets ne comportant pas d'investissement;
- e) d'ajouter dans la liste des jalons la présentation d'un rapport sur l'achèvement des projets;
- f) d'ajouter aux propositions de projet d'investissement les éléments normalisés proposés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/6 à titre d'éléments supplémentaires.

(Décision 23/7)

Forme de présentation des rapports d'achèvement de projet

21. Après avoir pris connaissance des observations et des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 14 à 21), le Comité exécutif a décidé d'adopter la forme de présentation des rapports d'achèvement de projet pour les projets d'investissement, sous réserve des dispositions suivantes (voir l'Annexe III au présent rapport) :

- a) que les jalons clés des projets devraient figurer dans les rapports d'achèvement proprement dits;
- b) que l'élimination des ODS devrait avoir un lien avec la consommation et les mesures d'élimination à l'échelle nationale;
- c) qu'il faudrait demander au pays concerné d'approuver le rapport et lui laisser de la place pour formuler ses observations;
- d) que le glossaire figurant à l'Appendice III à la forme de présentation des rapports d'achèvement de projet devrait être joint aux rapports à titre d'information sans toutefois être officiellement approuvé;
- e) que les agences d'exécution devraient être encouragées à faire part des leçons qu'elles ont tirées des projets et, en conséquence, les déclarations des agences à ce chapitre ne devraient pas être qualifiées de «brèves»;
- f) qu'il faudrait parler, de préférence, d'«agence locale d'exécution/intermédiaire financier» au lieu d'«agence locale d'exécution» et que cette expression devrait être définie dans le glossaire;
- g) que l'agent de surveillance et d'évaluation devrait élaborer des critères pour la section sur l'évaluation d'ensemble du projet et que ces critères devraient être utilisés par toutes les agences d'exécution;
- h) que le comité exécutif devrait approuver les critères ci-dessus pour veiller à ce que la procédure d'évaluation soit ouverte et transparente;
- i) que les rapports devraient être présentés dans une période maximale de six mois après l'achèvement du projet en utilisant les données financières provisoires, étant entendu que les agences d'exécution prépareraient ultérieurement les données financières définitives et que, si les chiffres définitifs présentaient de grandes différences par rapport à ceux du rapport d'achèvement, le Comité exécutif pourrait ultérieurement être saisi de cette question;

- j) que l'agent de surveillance et d'évaluation devrait présenter un rapport récapitulatif au Comité exécutif à sa troisième réunion de chaque année et qu'il devrait soumettre aux autres réunions du Comité exécutif un compte-rendu de la situation précisant le nombre de rapports d'achèvement reçus;
- k) que les agences d'exécution devraient présenter en 1998 leurs rapports d'achèvement des projets d'investissement terminés jusqu'en 1995, ainsi que des rapports sur les projets terminés en 1996 et 1997. Ces rapports devraient être déposés à temps pour que le Comité exécutif reçoive un premier rapport récapitulatif lors de sa deuxième réunion de 1998, tandis que le rapport devant être soumis à la troisième réunion de 1998 porterait sur les rapports d'achèvement des projets terminés avant la fin de 1996.

(Décision 23/8)

22. En ce qui concerne la forme de présentation des rapports d'achèvement des projets ne comportant pas d'investissement, le Comité exécutif a décidé d'inviter les membres du Comité à fournir par écrit des suggestions et de charger le Secrétariat de travailler avec les agences d'exécution à l'élaboration de la forme de présentation des rapports et de la présenter à la quatrième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances.

(Décision 23/9)

Comptes du Fonds multilatéral pour 1996 (rapport du trésorier)

23. Après avoir pris connaissance du rapport du sous-comité à ce sujet (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 38 à 44 et Annexe I), le Comité exécutif a pris note du rapport du trésorier sur les comptes du Fonds multilatéral pour 1996 (Annexe IV).

Budget révisé du Secrétariat du Fonds et provisions pour les coûts des salaires pour la période 1999-2001

24. Après avoir pris connaissance du rapport du sous-comité à ce sujet, (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 45 à 52 et Annexe II), le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver le budget révisé du Secrétariat du Fonds pour 1998 et les provisions pour les coûts des salaires du Secrétariat pour la période 1999-2001, comme l'indique l'Annexe II au rapport du sous-comité, en y ajoutant une note explicative sur la tenue d'une quatrième réunion du Comité exécutif précisant que les fonds inscrits au budget ne l'étaient qu'à l'intention de cette réunion;
- b) d'ajouter une provision pour les réunions du Sous-groupe du secteur de la production (Voir Décision 23/50).

(Décision 23/10)

25. Le budget révisé figure à l'Annexe V.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS DU SOUS-COMITÉ SUR L'EXAMEN DES PROJETS

26. Le représentant de la Suisse, Président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Pérou, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Sénégal et de la Suisse) a présenté les rapports du sous-comité sur les réunions que ce dernier a tenues les 18 et 19 septembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10) et les 10 et 11 novembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1), qui contiennent les recommandations du sous-comité sur un certain nombre de questions, ainsi qu'une liste de nouveaux projets et d'activités dont l'approbation est recommandée. Dans la présentation du rapport sur la dernière réunion du sous-comité, il a souligné la très grande pertinence de sa recommandation sur l'élimination dans le secteur des halons en Chine, qui représente le résultat de plusieurs années d'efforts.

Plan d'élimination dans le secteur des halons en Chine

27. Après avoir examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets au sujet de la stratégie du secteur des halons en Chine (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 7 à 15) le Comité exécutif a décidé d'approuver en principe un montant \$US 62 millions à titre de financement total pour la mise en oeuvre de la stratégie visant le secteur des halons en Chine. Les fonds seront versés par tranches annuelles selon les montants spécifiés au paragraphe B) et conformément à l'entente suivante :

Conditions générales

- A) Aux termes de la présente approbation, la Chine convient qu'en échange du financement convenu au paragraphe B), elle sera tenue de réduire sa production et sa consommation de halons aux niveaux indiqués ci-après conformément à l'échéancier suivant :
- i) La Chine réduira sa production de halons 1211 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) aux niveaux indiqués ci-après au cours des années visées: 7 960 tonnes en 1998; 5 970 tonnes en 1999; 3 980 tonnes en l'an 2000; 3 317 tonnes en 2001; 2 654 tonnes en 2002; 1 990 tonnes par an de 2003 à 2005; et 0 tonne en 2006.
 - ii) La Chine réduira sa consommation de halons 1211 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) aux niveaux indiqués ci-après au cours des années visées: 7 160 tonnes en 1998; 5 370 tonnes en 1999; 3 580 tonnes en l'an 2000; 3 117 en 2001; 2 654 tonnes en 2002; 1 890 tonnes par an de 2003 à 2005; et 0 tonne en 2006.

- iii) La Chine réduira sa production de halons 1301 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) à : 618 tonnes par an de 1998 à 2001; 600 tonnes par an de 2002 à 2005; 150 tonnes par an de 2006 à 2009; et 0 tonne en 2010.
- iv) La Chine limitera sa consommation de halons 1301 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) aux niveaux indiqués ci-après au cours des années visées : 300 tonnes par an de 1998 à 2001; 150 tonnes par an de 2002 à 2005; 100 tonnes par an de 2006 à 2009; et 0 tonne en 2010.

L'entente ci-dessus repose sur l'hypothèse que les halons 1211 et 1301 seront les seuls halons produits en Chine et que la production et la consommation totales de halons en Chine (y compris les halons 2402 ou autres halons que le pays peut produire) seront plafonnées aux niveaux indiqués ci-dessus pour les halons 1211/1301 au cours des années visées. Le halon 1202, dérivé de la production de halons, sera également éliminé.

- B) Afin d'aider la Chine à atteindre son premier objectif de réduction en application des échéanciers indiqués ci-dessus, le Comité exécutif décide, à sa vingt-troisième réunion, d'approuver un montant de \$US 12,4 millions à titre de financement pour 1998. Le Comité exécutif est également convenu en principe de continuer à octroyer un financement en se fondant sur les programmes annuels présentés selon l'échéancier figurant ci-après, sous réserve des conditions énoncées au paragraphe C):

Programme annuel	Montants réels (millions de \$US) devant être versés l'année précédant le programme annuel
1998	12,4
1999	9,7
2000	10,6
2001	4,5
2002	3,7
2003	5,9
2004	1,2
2005	1,8
2006	11,4
2007	0,4
2008	0,3
2009	0,1
TOTAL	62,0

- C) Les versements relatifs à chaque programme annuel (sauf la première tranche pour 1998) seront effectués aux conditions suivantes :
- i) le pays maintiendra les progrès nécessaires en matière d'élimination des halons en application de l'échéancier présenté au paragraphe A) et des autres conditions de l'entente;

de plus, à compter de l'an 2000
 - ii) le Comité exécutif devra recevoir confirmation satisfaisante que les réductions ont été effectuées en application de l'échéancier présenté au paragraphe A) et des conditions du paragraphe F) en ce qui a trait aux deux années précédant l'année visée par le programme annuel (par exemple, la confirmation du niveau atteint en 1998 déterminera le financement pour l'an 2000).
- D) La Chine convient de mettre sur pied un système visant à assurer une surveillance ponctuelle des importations, des exportations et de la production (y compris dans les zones franches), et de communiquer régulièrement des données selon le régime de communication de données et de surveillance décrit dans la partie I, chapitre V de la proposition contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/11. La Chine convient également de permettre que des vérifications techniques annuelles indépendantes soient effectuées selon les directives du Comité exécutif, pour vérifier que les niveaux annuels de production et de consommation de halons convenus aux paragraphes A), E) et F) sont effectivement respectés.
- E) La Chine convient d'utiliser la totalité du financement octroyé par le Comité exécutif aux termes de la présente décision pour mettre en oeuvre sa stratégie relative au secteur des halons. En employant le financement de cette première tranche de \$US 12,4 millions approuvée lors de la vingt-troisième réunion du Comité exécutif et des tranches suivantes, la Chine est consciente qu'en vertu des règlements du Comité exécutif, elle a la responsabilité de ne pas utiliser les ressources accordées par le Fonds pour constituer une capacité globale visant la fabrication de produits chimiques de remplacement ou d'extincteurs de substitution dépassant cette capacité (pour les halons 1211 : 17 800 tonnes; pour les halons 1301 : 1000 tonnes; et en ce qui concerne la capacité de production d'extincteurs à base de halons : 7,71 millions d'unités). La Chine convient également qu'après la reconversion totale, au moins 3,59 millions d'extincteurs¹ produits en Chine seront, en l'an 2005, soit des extincteurs au CO₂, soit des extincteurs utilisant une technologie au moins aussi coûteuse. Si cette disposition n'est pas respectée, la Chine devra rembourser les fonds octroyés à raison de \$US 3,08 par extincteur au CO₂ ou utilisant une technologie équivalente dont le nombre est déficitaire.

¹ 65% de la production d'extincteurs à base de halons en 1995 plus la production d'extincteurs au CO₂ en 1995.

- F) La Chine convient que, si elle ne respecte pas les exigences relatives à la réduction annuelle de production visée au paragraphe A) qu'elle s'est engagée à respecter, elle réduira d'un montant équivalent la production qui lui est allouée pour l'année suivante. Si cette situation se reproduit une deuxième année de suite, en plus de devoir réduire d'un montant équivalent la production allouée pour l'année suivante, la Chine est consciente que le Fonds multilatéral retiendra la tranche suivante de financement indiquée au paragraphe B) jusqu'à ce que le niveau de réduction ait été atteint. En outre, la Chine est consciente que le Fonds multilatéral diminuera la tranche suivante et, en conséquence, le financement d'ensemble de la stratégie relative au secteur des halons, à raison de \$US 5 510 par tonne pour le halon 1301 et de \$US 486 par tonne pour le halon 1211 pour ce qui est des réductions n'ayant pas été effectuées chaque année.
- G) Compte tenu du fait que le présent projet aura vraisemblablement pour effet de financer un important potentiel de recyclage et que des fonds connexes ne sont octroyés pour ce potentiel que dans l'unique but de permettre à la Chine de respecter ses obligations en matière de réduction, la Chine s'efforcera de prévenir l'exportation de halons récupérés et régénérés vers des pays développés.
- H) Conformément à la stratégie, la Chine offrira de l'assistance technique dans le cadre de son programme annuel et elle convient que toute assistance technique utilisant le financement du Fonds sera conforme au mandat arrêté avec l'agence d'exécution.

Conditions particulières

- I) Le Comité exécutif souhaite laisser à la Chine la plus grande marge de manoeuvre possible quant à l'utilisation des fonds convenus pour l'aider à respecter les exigences en matière de réduction et à répondre à ses besoins relatifs à la prévention des incendies. En conséquence, bien que la stratégie comprenne des montants estimatifs spécifiques pour des postes spécifiques, le Comité exécutif est d'avis que, pendant la mise en application de la stratégie et tant qu'elle respecte le présent accord, la Chine pourra utiliser les fonds comme elle l'entendra pour atteindre l'objectif d'élimination dans les meilleures conditions possibles.
- J) Pour remplir les fonctions décrites dans la partie I, chapitre V, du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/11, la Banque mondiale est convenue d'agir à titre d'agence d'exécution dans le cadre de ce projet et de percevoir une rémunération équivalant à 10% des coûts du projet pour 1998. La rémunération des années futures sera fixée entre le Comité exécutif et l'agence d'exécution. Le financement requis pour la vérification technique par des experts indépendants fera l'objet d'une approbation distincte de celle de la rémunération de l'agence d'exécution.
- K) La Chine convient que les fonds approuvés en principe au paragraphe B) par le Comité exécutif à la vingt-troisième réunion pour la mise en application de la stratégie relative au secteur des halons en Chine constituent le financement total qui sera mis à la disposition de la Chine pour lui permettre de respecter les exigences relatives à la réduction des halons

contenues dans le Protocole de Montréal (au moment de la signature de la présente entente) et de remplir ses engagements aux termes de la stratégie visant le secteur des halons. Il est également entendu qu'outre la rémunération de l'agence d'exécution dont il est question au paragraphe J) ci-dessus, la Chine, le Fonds multilatéral, ses agences d'exécution et les donateurs bilatéraux n'offriront pas et n'exigeront pas de financement complémentaire dans le cadre du Fonds multilatéral pour atteindre l'objectif d'élimination totale des halons en application de l'échéancier ci-dessus et des termes de la stratégie approuvée. Cette disposition comprend, sans s'y limiter, le financement des mesures que la Chine prendra en matière de reconversion des systèmes fixes, de reconversion des équipements utilisant des halons et d'assistance technique, y compris la formation. Étant donné que la destruction des halons n'est pas prévue au Protocole, elle ne fait pas partie du programme.

Autres conditions

- L) Si le Comité exécutif est d'avis que ce pays prend continuellement du retard dans l'exécution des objectifs d'élimination convenus et indiqués au paragraphe A), la Chine, à la demande du Comité exécutif, convient de rembourser les fonds perçus qui dépasseraient le niveau de \$US 0,40 par kilogramme pour la production et la consommation d'ODP dont l'élimination a été vérifiée. Une demande de remboursement formulée par le Comité exécutif mettrait un terme aux obligations contractées en vertu de la présente entente.
- M) Les éléments de la présente décision ayant trait au financement ne devront pas être modifiés par des décisions futures du Comité exécutif pouvant avoir une incidence sur le financement du secteur des halons.
- N) Le Comité exécutif rappelle sa décision 22/75 et entend que cette décision et la stratégie pour le secteur des halons en Chine constituent une entente particulière avec le Gouvernement chinois. Dans le cadre de cette entente, il a été tenu compte de plusieurs facteurs qui sont spécifiques à la Chine. À cet égard, et bien que le Comité exécutif accueille favorablement cette innovation visant l'élimination de la production et de la consommation des halons en Chine, il convient que la présente entente ne crée aucun précédent particulier (y compris en ce qui a trait aux vérifications et à l'admissibilité ou l'inadmissibilité au financement pour des niveaux précis ou des postes spécifiques).

(Décision 23/11)

28. Le Président du Comité exécutif, insistant sur l'importance de la décision adoptée par le Comité concernant la stratégie du secteur des halons en Chine, a remercié les membres du Sous-comité sur l'examen des projets, la Banque mondiale et le Gouvernement chinois des efforts qui ont permis de franchir cette étape importante.

Tableau général des questions recensées au cours de l'examen des projets

Augmentation de la capacité ODS dans les entreprises ayant reçu un financement du Fonds multilatéral

29. Le Comité exécutif a pris note des observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 17 et 18).

Examen de la limite entre les sous-secteurs de la réfrigération commerciale et domestique

30. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 19 et 20), a décidé de charger le Secrétariat et les agences d'exécution :

- a) de tenir compte des débats qui se sont déroulés sur ce sujet à la douzième réunion du sous-comité et de préparer, en vue de le soumettre au Comité exécutif, un document établissant la distinction entre les sous-secteurs de la réfrigération commerciale et domestique ainsi qu'entre les applications commerciales et domestiques des compresseurs;
- b) de convenir d'une méthodologie spécifique pour déterminer les surcoûts qui seront utilisés pour fixer les coûts admissibles en application de la décision 22/26, alinéa d) iv).

(Décision 23/12)

Prix des compresseurs

31. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 21 et 22), a décidé :

- a) de charger le Secrétariat de rédiger, avec le concours des agences d'exécution, un document sur une méthode d'établissement des prix des compresseurs en tenant compte des points de vue exprimés par les membres du sous-comité, en vue de soumettre ce document à la vingt-quatrième réunion ;
- b) de continuer à examiner les projets de compresseurs et de laisser en attente les parties des projets ayant trait aux prix des compresseurs jusqu'à l'adoption des lignes directrices sur la méthode d'établissement des prix des compresseurs.

(Décision 23/13)

Propriété des entreprises dans les pays reclassés comme pays visés à l'Article 5

32. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 24), a décidé que les deux projets soumis pour financement qui impliquent des sociétés chinoises appartenant en partie à des entreprises de Singapour devraient être approuvés au prorata de la part de propriété locale.

(Décision 23/14)

Projets de climatiseurs d'automobile où la seule activité est le remplissage aux CFC

33. Le Comité exécutif a pris note des observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 26).

Projets de démonstration sur le bromure de méthyle

34. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 28), a noté que, vu le faible nombre de projets présentés à ce jour, il serait prématuré de tenter d'établir des procédures générales pour les projets de démonstration sur le bromure de méthyle, notamment en ce qui concerne les coûts d'honoraires et que les agences d'exécution devraient préparer d'autres projets analogues à ceux qui ont été approuvés jusqu'à présent, mais en utilisant dans la mesure du possible un plus grand nombre d'experts locaux afin de valoriser les compétences locales et de réduire les coûts..

Lignes directrices relatives à la préparation de plans de gestion des frigorigènes (PGF)

35. Après avoir examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets au sujet des lignes directrices relatives à la préparation de plans de gestion des frigorigènes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 30 et 31), le Comité exécutif a décidé d'approuver les lignes directrices relatives à la préparation de plans de gestion des frigorigènes sous réserve qu'une nouvelle section soit insérée avant la Section 3 - Principes et étapes pour la formulation de plans de gestion des frigorigènes :

«SECTION 2 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général d'un plan de gestion des frigorigènes est d'élaborer et de planifier une stratégie pour la gestion de l'utilisation et l'élimination des frigorigènes CFC vierges servant à l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation.»

(Décision 23/15)

36. Le Comité exécutif a noté que les lignes directrices relatives aux plans de gestion des frigorigènes s'adressaient plus particulièrement aux pays à faible volume de consommation (PFV) mais qu'elles étaient suffisamment souples pour pouvoir également servir aux plus grands pays.

37. En ce qui concerne les projets de récupération et de recyclage des frigorigènes en général, le Comité exécutif, tenant compte de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 33), a décidé d'amender le texte du paragraphe a) de la décision 22/23 comme suit :

«que les projets futurs de récupération et de recyclage des frigorigènes devraient être élaborés dans le cadre d'un plan de gestion des frigorigènes ou d'une stratégie équivalente du pays intéressé mais que de petits projets de démonstration visant à informer les plus grands pays pourraient également être examinés.»

(Décision 23/16)

Documents d'orientation demandés par le Comité exécutif, dont l'un devrait porter sur des projets présentés à la vingt-troisième réunion

Équipement de base

38. Le Comité exécutif, tenant compte de la recommandation du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 35), a décidé :

- a) de reporter l'examen de la question de l'équipement de base à sa vingt-cinquième réunion, en prenant note que des consultations informelles entre membres du Sous-comité sur l'examen des projets pourraient avoir lieu d'ici là.
- b) de charger le Secrétariat d'essayer de trouver des exemples concrets de projets dans lesquels le concept d'équipement de base a été appliqué.

(Décision 23/17)

Coûts liés à la sécurité des technologies à base d'hydrocarbures

39. Le Comité exécutif, tenant compte des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 37), a décidé :

- a) que les normes de sécurité devraient être conformes aux normes internationales lorsque celles-ci sont supérieures aux normes du pays concerné. L'application pratique des normes établies doit être fondée sur les normes de l'industrie et les pratiques en vigueur dans les pays d'Europe.
- b) que les projets devraient être préparés et examinés en fonction de ce principe.

(Décision 23/18)

Projets de lignes directrices sur les seuils de coût-efficacité dans le secteur du tabac

40. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 38 et 39), ainsi que des opinions exprimées au cours des débats, a décidé de charger le Sous-comité sur l'examen des projets d'examiner de nouveau, au cours de l'année 1999, les lignes directrices pour l'ensemble du secteur du tabac afin de déterminer si la situation actuelle en ce qui concerne les seuils de coût-efficacité peut donner lieu à un complément d'étude dans ce secteur.

(Décision 23/19)

Projets et activités recommandés pour approbation globale à la vingt-troisième réunion du Comité exécutif

41. Le Comité exécutif, ayant noté les observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 41), ainsi que les renseignements et les opinions émises dans le cours des débats, a approuvé le financement des projets et des activités figurant sur la liste de l'Annexe VI au présent rapport, sous réserve des conditions énoncées par le Secrétariat dans ses recommandations apparaissant sur les fiches d'évaluation des projets, et sous réserve également des conditions ci-après visant des projets particuliers:

- a) Bahamas: Application d'un plan de gestion des frigorigènes : Exécution d'un programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes (PNUD). Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de l'exécution, et que le projet avait été élaboré après concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.
- b) Chine: Élimination des ODS utilisés sur les lignes de montage de la fabrique d'écrans couleur située à Irico (Caihong) (PNUD). Il a été convenu que ce projet était admissible aux fins d'approbation mais que, compte tenu des sommes importantes qui seraient engagées sur une période de quatre ans et la préférence du comité exécutif pour attribuer ces fonds à des projets qui contribueront directement à respecter l'échéance de 1999, ce projet ne devrait pas être examiné pour financement avant 1999 et au plus tard à la deuxième réunion que le comité exécutif tiendra cette année-là.

42. Le Comité exécutif, ayant noté la recommandation du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 42), a décidé :

- a) de charger le Secrétariat du Fonds d'élaborer un document d'analyse avec des chiffres sur le nombre de projets présentés pour financement qui utilisent des technologies à base de HCFC pour déterminer si, dans des secteurs précis, plus particulièrement dans le secteur de la mousse, il y avait une tendance à utiliser davantage ou moins de HCFC;

- b) de charger le Secrétariat d'intégrer les éléments ci-après dans les fiches d'évaluation du projet et, en ce qui concerne le point i) ci-dessous, de les intégrer dans la liste de projets et activités présentée au Comité pour approbation:
- i) renseignements relatifs à la technologie de reconversion devant être utilisée;
 - ii) explication complète des raisons ayant mené au choix de la technologie à base de HCFC, si cette technologie est utilisée et dans la mesure du possible,
 - iii) indication de la période pendant laquelle l'entreprise compte utiliser une technologie de transition à base de HCFC.

(Décision 23/20)

43. Le représentant de Greenpeace International a exprimé de sérieuses préoccupations à propos du nombre élevé de projets soumis par les agences d'exécution pour approbation par le Comité exécutif qui font appel aux HCFC comme substances de remplacement des CFC. Il a rappelé que l'Article 2 f) du Protocole de Montréal reconnaît les dangers que présentent les HCFC pour la couche d'ozone. Il estimait inconcevable qu'aucun des projets présentés ne proposait de solutions de rechange acceptables pour les HCFC et que les raisons justifiant leur utilisation étaient insuffisantes. De plus, il a dit que les consultants n'expliquaient pas toujours toutes les solutions de remplacement existantes. Il estimait que, à mesure que l'échéance de 1999 approchait, les agences d'exécution se sentaient de plus en plus contraintes de proposer un plus grand nombre de projets pour approbation et que, dans bien des cas, des technologies non durables à base de HCFC présentaient la solution la plus facile dans le processus de préparation des projets.

44. La représentante de la Banque mondiale a dit que les consultants dont les services avaient été retenus par son agence pour conseiller les sociétés sur la préparation de projets avaient effectivement essayé de leur fournir tous les renseignements possibles sur l'éventail des technologies de remplacement disponibles. En ce qui concerne l'utilisation grandissante de technologies de remplacement à base d'hydrocarbures, elle était d'avis que le nombre actuel de tonnes d'ODP éliminées était satisfaisant.

45. Le Comité exécutif, ayant noté les observations du Secrétariat sur le fait que les propositions de projets doivent fournir l'information la plus pertinente possible sur la contribution des projets à l'échéance de 1999 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 43), a décidé :

- a) de souligner qu'il importe au plus haut point que les agences d'exécution assument la responsabilité de l'exactitude des renseignements fournis dans les propositions de projet présentées pour financement;

- b) de réitérer que les propositions de renouvellement de projets de renforcement des institutions devraient présenter un historique des réalisations du Bureau de l'ozone depuis sa création, ainsi qu'un plan pour ses activités futures, et que les demandes de renouvellement devraient être soumises au Comité exécutif pour examen;
- c) de renforcer la nécessité de se conformer à la décision 22/63 relative aux conditions d'approbation des projets comportant un financement de contrepartie.
(Décision 23/21)

Projets à examiner individuellement

Liban : Demande bilatérale : Reconversion d'installations industrielles de réfrigération au Liban - Élimination totale du secteur (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/18)

46. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1., paragraphes 45 et 46), a décidé:

- a) d'approuver le projet, à un niveau inférieur de financement satisfaisant aux critères de la décision 19/32 sur les projets parapluies en phase finale étant entendu que la France et le Liban pourraient tout de même exécuter le projet au niveau admissible.
- b) de se pencher, lors d'une réunion ultérieure, sur les mesures à prendre au sujet de la décision 19/32 qui avait été adoptée pour une période d'essai de dix-huit mois, cette période étant maintenant expirée.

(Décision 23/22)

Cameroun: Élimination du CFC-11 à Sonopol (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/26)

Cameroun: Élimination du CFC-11 à Scimpos (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/26)

47. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 47), a décidé d'approuver les deux projets ci-dessus à condition que l'ONUDI soit en mesure de certifier la consommation d'ODS des entreprises et que ces entreprises se soient reconverties à l'utilisation des CFC avant le 25 juillet 1995.

(Décision 23/23)

Quatorze projets de mousse de polyuréthane souple utilisant la technologie LCD

48. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 48), a décidé:

- a) d'approuver les quatorze projets;
- b) de stipuler qu'aucun autre projet utilisant la technologie LCD ne soit présenté pour approbation avant que le Comité exécutif n'ait approuvé les lignes directrices applicables.

(Décision 23/24)

Chine: Élimination des ODS (CFC-113) utilisés sur la chaîne de production à Fujian Putian Vikay Electronics Co. Ltd. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27 et Corr.1)

49. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 49) a décidé d'approuver le projet pour financement au niveau correspondant à 70% de propriété locale.

(Décision 23/25)

Chine: Reconversion de la fabrication de réfrigérateurs pour utiliser le HFC-134a comme frigorigène et le cyclopentane comme agent de gonflage des mousses à Henan Xinfei Electric Co. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

50. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 50), a décidé d'approuver le financement du projet sur la base de coûts prenant en compte le niveau accru de production utilisant une mousse réduite de 50% en CFC et d'un financement ne concernant que la composante de propriété locale.

(Décision 23/26)

Chine: Révision des normes techniques pour les produits sans ODS à Hefei General Machinery Research Institute (GMRI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Octroi de licences et contrôle de la qualité à Hefei General Machinery Research Institute (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Reconversion du matériel d'essai à GMRI Hefei (UNEP/OzL.Pro/23/27)

Chine: Transfert de technologies et appui aux projets d'élimination de CFC dans le secteur de la réfrigération industrielle et commerciale à Hefei General Machinery Research Institute (HG MRI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

51. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 51) a décidé d'approuver les quatre projets ci-dessus à un niveau total combiné de \$US 692 400, dont \$US 422 400 pour l'équipement de mesure optique.

(Décision 23/27)

Chine: Reconversion au HFC-134a de la fabrication de condenseurs de MAC à base de CFC-12 à Hubei Jingsha Electric Group (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Reconversion au HFC-134a de la chaîne d'assemblage de compresseurs et de machinerie à base de CFC-12 à Mudanjiang Automotive Air Conditioning Factory (MDAFC) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Reconversion au HFC-134a de la chaîne d'assemblage de compresseurs à base de CFC-12 à Huada Zexel Automotive Air Conditioning Ltd (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

52. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 52), a décidé:

- a) de différer toute décision au sujet des trois projets ci-dessus;
- b) d'inviter la Banque mondiale, le Secrétariat et la Chine à réexaminer ces projets en tenant compte de la Décision 17/6 et des opinions exprimées au cours de la douzième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets en vue de soumettre à nouveau ces projets à la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/28)

Guyana: Élimination d'ODS à Guyana Refrigerator Ltd, Guyana (GRL) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/31 et Corr.1)

53. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 54), a décidé d'approuver le projet ci-dessous.
(Décision 23/29)

Iran: Élimination d'ODS à Iran Compressor Manufacturing Company (ICMC) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/34 et Corr.1)

54. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 55), a pris acte de la recommandation du sous comité de renvoyer l'examen du projet à la vingt-quatrième réunion du Comité exécutif.

Thaïlande: Programme de remplacement des appareils de refroidissement afin de réduire l'usage du CFC-11 et du CFC-12 dans le service de maintenance de l'Electricity Generating Authority of Thailand (EGAT) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/46 et Corr.1)

55. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 56 et 57), a fait remarquer que les questions de cette importance devraient être abordées en examinant d'abord les politiques, et a décidé :

- a) de charger la Banque mondiale d'étudier comment un financement novateur pourrait être appliqué à ce projet et à des projets semblables;
- b) que tout projet du même type devrait être examiné dans le cadre de la note sur les prêts à conditions de faveur que la Banque mondiale est en train de rédiger.

(Décision 23/30)

Turquie: Reconversion des agents de gonflage de mousse sans CFC pour la production de panneaux isolants en polyuréthane (PU), de mousse pour vaporisation in situ et de mousse à un composant à Izopoli Yapi Elementari Taahhuet Sanayii ve Ticaret Ltd. Sti (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/49 et Corr.1)

56. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 58 et 59) a décidé de demander à l'agence d'exécution de poursuivre son enquête pour vérifier l'étendue des dommages causés par l'incendie et le remboursement obtenu de l'assurance et de ne soumettre à nouveau le projet que si elle pouvait établir les conditions nécessaires pour déterminer les surcoûts admissibles et confirmer qu'aucune capacité additionnelle en CFC n'avait été ajoutée après juillet 1995.

(Décision 23/31)

Projets restant en suspens

57. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 60 et 61), le Comité exécutif a noté sa recommandation de différer l'examen des projets de manière à permettre de résoudre les questions techniques.

Programmes de travail et amendement de programmes de travail

ONUDI 1998 (Avance sur le programme de travail)

58. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 62 et 63), le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver la demande d'avance de l'ONUDI au titre de son programme de travail de 1998, pour les sommes de \$US 190 000 et de \$US 24 700 pour honoraires d'agence;
- b) de charger l'ONUDI, à la lumière de l'observation du sous-comité concernant une possibilité de chevauchement entre certains projets dont l'exécution est entreprise par l'ONUDI et d'autres projets entrepris par le PNUE, le PNUE et la Banque mondiale, de différer le décaissement de fonds pour ces projets jusqu'à ce que la possibilité de chevauchement soit éliminée.

(Décision 23/32)

PNUD et Banque mondiale

59. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 64-67), le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver les amendements du programme de travail du PNUD pour 1997;
- b) de mettre à la disposition du PNUD et de la Banque mondiale un montant équivalant à 20% des fonds indiqués dans leurs projets de plans d'activités pour 1998 aux fins de préparation de projets, comme avance au titre de leur programme de travail de 1998 ;
- c) de noter l'importance que le sous-comité accorde à une coordination étroite entre les agences d'exécution au cours des stades de préparation, afin d'éviter les chevauchements.

(Décision 23/33)

PNUE

60. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 68 et 69), le Comité exécutif a décidé d'approuver le programme de travail du PNUE pour 1998.

(Décision 23/34)

Affectation des ressources

61. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 70), et notamment du fait que les ressources du Fonds actuellement disponibles, s'élèvent à \$US 62 millions et que les approbations de projets et activités dont le financement est recommandé par le sous-comité s'élèvent à quelque \$US 100 millions, le Comité exécutif a décidé :

- a) d'utiliser les fonds actuellement disponibles pour financer en premier les projets dont le rapport coût-efficacité est le plus élevé;
- b) d'inviter le Secrétariat du Fonds à charger le Trésorier d'effectuer le virement des montants aux projets restants aussitôt que le solde sera disponible.

(Décision 23/35)

Report des parts affectées aux agences d'exécution pour 1997

62. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 71), le Comité exécutif a décidé d'autoriser les agences d'exécution à présenter à la vingt-quatrième réunion des propositions de projets découlant de leurs plans d'activités pour 1997, avec des demandes de financement équivalant à la portion non utilisée des parts qui leur sont affectées pour l'année 1997.

(Décision 23/36)

Questions diverses

63. La représentante de la Banque mondiale, se référant au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10, paragraphe 16, a rappelé qu'à la onzième réunion du sous-comité, la Banque mondiale avait été chargée d'effectuer un complément de travail sur un document qu'elle avait préparé sur des lignes directrices pour les projets de conversion dans le sous-secteur de la réfrigération commerciale, et de présenter le document révisé à la douzième réunion. La Banque mondiale s'était conformée aux instructions, mais le document était arrivé trop tard pour être examiné à la douzième réunion.

64. Le Comité exécutif a décidé que le document révisé serait examiné à la treizième réunion du sous-comité.

(Décision 23/37)

POINT 6 bis DE L'ORDRE DU JOUR: PROJETS DE PLANS D'ACTIVITÉS POUR 1998

65. Le Comité exécutif a délibéré de la procédure de traitement des plans d'activités, car certaines préoccupations avaient été exprimées quant à savoir si ce sujet était de la compétence du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, ou de celle du Sous-comité sur l'examen des projets, et s'il y avait lieu de prévoir la tenue d'un débat de fond au sein du Comité exécutif.

66. Le Comité exécutif a décidé :

- a) que le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances examinera les projets et les versions définitives des plans d'activités des agences d'exécution et fera des recommandations au Comité exécutif à leur sujet;
- b) que le Comité exécutif devrait prendre des décisions finales sur les plans d'activités en tenant compte de ces recommandations ou de toute autre recommandation qui pourrait lui être soumise par des membres du comité ;

- c) qu'afin d'aider le Comité exécutif, le Secrétariat devrait annexer les mandats des deux sous-comités aux documents envoyés aux membres du comité;
- d) à la lumière de l'expérience acquise, le Comité exécutif devrait déterminer si la procédure ci-dessus est satisfaisante.

(Décision 23/38)

Priorités

67. Ayant pris note de l'examen du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 30-32), le Comité exécutif a décidé :

- a) de demander aux agences d'exécution d'être plus explicites sur la façon dont les projets aideraient les pays à respecter l'échéance ;
- b) de demander aux agences d'exécution de réexaminer l'affectation des ressources dans leurs plans d'activités révisés devant être soumis à la première réunion du sous-comité en 1998.

(Décision 23/39)

Projets conjecturels

68. Ayant pris note de l'examen du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 33), le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution de fournir plus de détails sur les propositions de projets conjecturels.

(Décision 23/40)

Cofinancement

69. Prenant note des observations et de la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 34), le Comité exécutif a décidé :

- a) de charger le Secrétariat d'étudier les modalités d'un cofinancement avec les agences d'exécution ;
- b) de poursuivre l'examen de cette question à une réunion ultérieure.

(Décision 23/41)

Coordination

70. Ayant pris acte de l'opinion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur cette question (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 35), le Comité exécutif a décidé :

- a) de demander aux agences d'exécution de coopérer plus étroitement à l'élaboration de leurs programmes de travail;
- b) de charger le Secrétariat de faciliter la coordination entre les agences d'exécution en vue d'éviter le doublement des efforts et d'assurer l'adoption d'une démarche commune pour atteindre les objectifs.

(Décision 23/42)

Présentation et délais

71. Ayant pris note des observations formulées par le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur cette question (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 36), le Comité exécutif a décidé :

- a) de demander aux agences d'exécution d'inclure dans leurs plans d'activités des renseignements sur les activités en cours en plus des renseignements sur les nouveaux projets;
- b) d'inviter instamment les agences d'exécution à respecter le délai limite de huit semaines pour la présentation des plans d'activités.

(Décision 23/43)

Bromure de méthyle

72. Ayant pris note des observations et de la recommandation Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 37), le Comité exécutif a décidé :

- a) de charger le Secrétariat de convoquer une réunion des agences d'exécution et des donateurs bilatéraux intéressés, avec la participation du Comité des choix techniques pour le bromure de méthyle et des organisations non gouvernementales intéressées, en vue d'élaborer une stratégie et des lignes directrices relatives à des projets d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle;
- b) que, sachant que des lignes directrices relatives à ces projets existent déjà, les projets de démonstration devraient aller de l'avant;

- c) d'inviter instamment les agences d'exécution à faire tous les efforts possibles pour présenter en 1998, sur la base des résultats obtenus au titre du point a) ci-dessus, des projets d'investissement bien étudiés dans le secteur du bromure de méthyle.
(Décision 23/44)

Affectation des fonds

73. Le Comité exécutif a abordé la question de l'affectation des fonds pour des projets ne comportant pas d'investissement, et il a décidé :

- a) de charger le Secrétariat de travailler de concert avec les agences d'exécution pour affecter à d'autres catégories certains éléments de la catégorie de projets ne comportant pas d'investissement afin d'accorder plus de place à cette catégorie;
- b) de charger le Secrétariat de fixer séparément un montant précis pour les projets de renforcement des institutions dans la catégorie des projets ne comportant pas d'investissement

(Décision 23/45)

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : PROGRAMMES DE PAYS :

- a) République fédérale islamique des Comores
b) Géorgie
c) Guyana

74. Le représentant du PNUE/IE a présenté les propositions concernant les programmes de pays de la République islamique des Comores (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/56), de la Géorgie (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/57) et de la Guyana (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/58), en faisant observer que ces trois pays étaient des PFV et qu'ils réaliseraient l'élimination totale en avance sur leurs obligations au titre du Protocole. Les trois pays en question sollicitaient des projets de renforcement des institutions.

75. Le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver les programmes de pays de la République islamique des Comores, de la Géorgie et de la Guyana, en faisant observer que cela ne signifiait pas pour autant qu'il approuvait les projets recensés dans ces programmes ni leurs niveaux de financement;
- b) d'inviter les Gouvernements de la République islamique des Comores, de la Géorgie et de la Guyana à présenter chaque année au Comité exécutif des rapports sur les progrès accomplis dans l'exécution de leurs programmes de pays, en application de la décision du Comité exécutif sur l'exécution des programmes de

pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/10/40, paragraphe 135). En utilisant la forme de présentation approuvée, le rapport initial, couvrant la période du 15 novembre 1997 au 31 décembre 1998, devrait être soumis au Secrétariat du Fonds au plus tard le 1^{er} mai 1999.

(Décision 23/46)

d) Nigéria

76. Le représentant de la Banque mondiale a présenté un rapport d'avancement sur la situation du programme de pays du Nigéria (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/59). Le Secrétariat du Fonds avait reçu le projet de programme de pays en octobre 1997 et un atelier était en cours à Washington pour mettre à l'épreuve et améliorer les hypothèses qui sous-tendent le programme. À l'issue de cet exercice, on espérait soumettre le projet définitif d'ici à la fin de l'année.

77. Le Comité exécutif, prenant note du rapport sur la situation du programme de pays, a décidé que les activités déjà approuvées pouvaient aller de l'avant mais qu'aucun nouveau projet ne devrait être soumis avant que le programme de pays du Nigéria n'ait été approuvé.

(Décision 23/47)

e) Actualisation de programmes de pays

78. Le représentant du Secrétariat a présenté les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/60 et Add. 1.

79. En réponse à une question sur l'augmentation de la consommation d'ODS au Togo, qui est passée d'une tonne à 34 tonnes, le représentant du PNUE a expliqué que la première étude, effectuée au moment où le pays se trouvait dans une situation instable, avait donné le premier montant, tandis qu'une deuxième étude, réalisée alors que le pays avait retrouvé une stabilité politique et économique, avait donné le montant de consommation plus élevé.

80. Le Comité exécutif a pris note des programmes de pays du Cameroun et du Togo, qui figurent dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/60 et Add. 1

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS EN SUSPENS DEPUIS LA VINGT-DEUXIÈME RÉUNION

81. Le Comité exécutif était saisi du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/61 présentant deux points qu'il était convenu d'examiner à la présente réunion, ainsi que les décisions pertinentes.

a) Lignes directrices sur l'identification des besoins en formation et la coordination des activités dans ce domaine (Décision 22/71)

82. Le représentant du PNUE/IE a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/22/74, qui avait été rédigé en application de la décision 21/40 et qui contenait un projet de lignes directrices divisé en deux parties : Partie I «Identification des besoins en formation» et Partie II «Coordination des activités de formation». Il a invité le Comité à approuver les lignes directrices et à autoriser le PNUE/IE à les mettre en application.

83. Après un bref échange de vues, le Président a invité le PNUE/IE à consulter les représentants de l'Australie, du Costa Rica et des États-Unis d'Amérique, sur les diverses questions qui avaient été soulevées, en vue de présenter ultérieurement à la réunion un projet révisé des lignes directrices.

84. Le représentant du PNUE/IE a ensuite présenté un texte révisé sur les lignes directrices pour examen par le Comité exécutif. Conformément au souhait du Comité exécutif, ce texte révisé du projet de lignes directrices avait été élaboré en consultation avec les représentants de l'Australie, du Costa Rica et des États-Unis d'Amérique.

85. Le Comité exécutif a décidé:

- a) de prendre note des lignes directrices sur l'identification des besoins en formation et la coordination des activités figurant dans la note UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/Inf.4 ;
- b) d'autoriser le PNUE/IE à les mettre en application.

(Décision 23/48)

b) Mesures visant à améliorer le fonctionnement du mécanisme de financement (Décisions 21/38 et 22/73)

86. Au cours d'un bref échange de vues, il a été indiqué qu'un certain nombre de questions à l'étude avaient été abordées de plusieurs façons, ou étaient en voie de l'être, mais que plusieurs questions importantes restaient néanmoins en suspens, par exemple l'étude sur le financement à des conditions de faveur que la Société financière internationale devait entreprendre pour le compte de la Banque mondiale (Décision 21/39).

87. Le Comité exécutif a décidé :

- a) d'examiner à nouveau la question lors d'une réunion ultérieure, à temps pour soumettre un rapport à la dixième réunion des Parties;

- b) d'inviter la Banque mondiale à présenter l'étude sur le financement à des conditions de faveur lors de la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/49)

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU SOUS-GROUPE DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

88. Le Comité exécutif a pris note du rapport présenté par le facilitateur du Sous-groupe sur le secteur de la production au sujet de sa réunion qui s'est tenue à Montréal le 18 septembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/62).

89. Au nom du sous-groupe, M. A. Agarwal (Inde) a rendu compte de la réunion informelle de planification que le sous-groupe a tenue le 12 novembre 1997. Sur la base de ce compte rendu, le Comité exécutif a décidé :

- a) que le Sous-groupe sur le secteur de la production sera reconstitué avec des membres provenant du prochain Comité exécutif ;
- b) que la prochaine réunion du sous-groupe se tiendra à Washington du 17 au 19 février 1998 ;
- c) de charger le sous-groupe de poursuivre ses travaux et de rendre compte des résultats de sa réunion de février 1998 à la prochaine réunion du Comité exécutif ;
- d) d'accepter l'offre du représentant des États-Unis d'Amérique qui propose de tenir la prochaine réunion à Washington ;
- e) de prévoir un poste supplémentaire de \$US 30 000 dans le budget du Secrétariat pour la réunion du sous-groupe en février 1998 et pour une autre réunion éventuelle après mars 1998.

(Décision 23/50)

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CRITÈRES RÉGISSANT LA PRÉPARATION DES PROJETS

90. Le Secrétariat a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/63, qui était rédigé en réponse à la demande du Comité exécutif (Décision 21/15) chargeant le Secrétariat d'élaborer des critères devant servir de base à la préparation de futures propositions de projets.

91. Après un échange de vues sur les critères proposés, le Comité exécutif a décidé :
- a) que toutes les demandes de préparation de projets devraient:
 - i) aider les pays à respecter leurs obligations aux termes du protocole de Montréal, en commençant par l'obligation relative à l'échéance de 1999 quant au gel de la consommation des CFC;
 - ii) se fonder sur des consultations antérieures et une coordination étroite avec le bureau de l'ozone responsable. Les bureaux de l'ozone devraient tenir compte de leur stratégie nationale au moment de recommander des préparations de projets;
 - iii) être compatibles avec les priorités en matière de planification des activités (par exemple: décision 22/11).
 - b) que les pays à faible volume de consommation d'ODS qui n'ont pas déjà reçu de financement du Fonds multilatéral devraient recevoir un financement;
 - c) que les demandes de préparation de projets devraient indiquer le(s) secteur(s) visé(s) (par exemple: aérosols, mousse, produits de fumigation (bromure de méthyle), halons, production, secteurs multiples, réfrigération, divers ou solvants);
 - d) que les demandes de préparation de projets devraient être examinées cas par cas si:
 - i) la demande concerne la préparation d'un projet pour des pays où les projets approuvés ont déjà éliminé plus de 80% de la consommation d'ODS selon les dernières données disponibles;
 - ii) la demande provient d'agences dont le taux de décaissement est peu élevé (en ce qui a trait à des projets approuvés un an et demi avant la demande) dans le pays pour lequel la demande est faite;
 - e) qu'au moment d'approuver une demande de préparation de projet, le Comité exécutif devrait tenir compte d'éventuels obstacles d'ordre réglementaire qui pourraient empêcher l'exécution du projet.

(Décision 23/51)

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: PRIX DES PRODUITS CHIMIQUES

92. Ayant examiné une note (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/64) rédigée conjointement par le Secrétariat et les agences d'exécution en application de la décision 22/25 et décrivant une procédure et une méthodologie pour déterminer les prix des produits chimiques aux fins du calcul des surcoûts d'exploitation, le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver le document, modifié par l'insertion des mots «et à l'Article 5» après «à l'Article 2», au paragraphe 13;
- b) d'examiner lors d'une réunion ultérieure une méthodologie simplifiée qui sera élaborée par le représentant de l'Inde.

(Décision 23/52)

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR: COÛTS ADMINISTRATIFS DES AGENCES D'EXÉCUTION (RAPPORT DE SITUATION)

93. Après avoir examiné un rapport de situation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/65) sur l'avancement du travail d'un consultant et, notamment, sur le fait que le mémorandum de travail qui avait été rédigé s'éloignait manifestement du mandat de l'étude, le Comité exécutif a décidé de demander au consultant de rédiger son rapport à temps pour la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/53)

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU GROUPE DE CONTACT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES PME

94. Le Comité exécutif a décidé:

- a) de prendre note du rapport du groupe de contact sur les PME présenté par son Président, M. M.A. Gonzalez (Costa Rica);
- b) de charger le Secrétariat de fournir les renseignements ci-dessous aux membres du groupe d'ici à la fin 1997:
 - Une ventilation par secteur de l'inventaire des projets approuvés des PME ayant déjà reçu un financement, présentant des renseignements sur les coûts, le rapport coût-efficacité et l'élimination des ODS en utilisant les définitions des PME figurant dans la note PNUD/PNUE (UNEP/OzL.Pro/ExCom/19/54).

- les études et enquêtes nationales sur les PME mises à la disposition du Secrétariat (en prenant note que le Mexique s'est engagé à envoyer son enquête nationale sur les PME dès qu'elle sera terminée en janvier 1998 et que la Chine s'est engagée à envoyer son rapport sur les PME au Secrétariat pour être distribué aux membres du groupe).
 - les rapports d'achèvement de projets et des rapports détaillés d'avancement des projets en cours que les agences d'exécution auront été rédigés sur les projets de PME approuvés. En conséquence, les agences d'exécution sont priées de présenter ces informations au Secrétariat au plus tard le 4 décembre 1997.
- c) d'encourager les membres du groupe de contact qui ne l'auraient pas encore fait à soumettre au Secrétariat leurs perspectives nationales sur les problèmes et les démarches relatives à l'élimination des ODS par les PME;
- d) de prendre note que le projet de proposition du groupe de contact serait présenté au Comité exécutif à sa première réunion de 1998.

(Décision 23/54)

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

Soumission de projets provenant des plans d'activités de 1998

95. Le Secrétariat a confirmé l'interprétation d'un représentant, à savoir que les projets provenant des plans d'activité de 1998 pourraient être soumis à la première réunion du Comité exécutif de 1998. Il a ajouté toutefois qu'il n'y aurait pas suffisamment de ressources disponibles pour être engagées dans de nouveaux projets à la vingt-quatrième réunion.

Agents de transformation

96. Le Comité exécutif a décidé que toutes les questions liées à l'examen de projets portant sur l'utilisation d'ODS comme agents de transformation devraient être examinées à la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/55)

Rapport du groupe informel sur les transferts de technologies

97. Le Comité exécutif a pris note du rapport du facilitateur du groupe informel institué par la réunion des Parties pour s'occuper de la question des transferts de technologies. Ce groupe avait rencontré et examiné différentes questions et avait étudié les renseignements reçus des Parties. Il était convenu que les délibérations devraient se poursuivre et qu'une nouvelle réunion du groupe se tiendrait le 22 mars 1998, immédiatement avant la vingt-quatrième réunion du Comité exécutif.

Calendrier des réunions et programme de travail du Comité exécutif pour 1998

98. Le Comité exécutif a décidé d'adopter son calendrier des réunions et son programme de travail pour 1998, qui figurent ci-dessous et qui prennent en compte la projection de la charge de travail de 1998, les dates respectives d'autres événements connexes importants comme la dix-septième réunion du Groupe de travail à composition non limitée (6-10 juillet 1998) et la dixième réunion des Parties (prévue provisoirement pour la période du 17 au 27 novembre 1998) :

Réunion No.	Date	Laps de temps depuis la réunion précédente	Travail à effectuer dans ce laps de temps	Ordre du jour
24 ^e réunion	23-27 mars 1998	4 mois	Réviser les plans d'activités et les programmes de travail pour 1998. Achever les projets des plans d'activités de 1997 qui restent en suspens. Préparer des documents d'orientation.	Approuver les plans d'activités et les programmes de travail révisés pour 1998. Approuver les projets résiduels des plans d'activités de 1997. Approuver les documents d'orientation. Examiner le financement des projets concernant des agents de transformation.
25 ^e réunion	27-31 juillet 1998	4 mois	Préparer les projets, les documents d'orientation, les rapports d'avancement, l'évaluation des plans d'activités de 1997, la situation en matière d'élimination à l'échelle nationale	Approuver les projets et les documents d'orientation. Examiner les rapports d'avancement, l'évaluation des plans d'activités de 1997 et la situation en matière d'élimination à l'échelle nationale.
26 ^e réunion	9-13 novembre 1998*	4 mois	Préparer les projets, les documents d'orientation, les projets de plans d'activités et les éléments nécessaires des programmes de travail pour 1999.	Approuver les projets, les documents d'orientation, les projets de plans d'activités et les éléments nécessaires et non controversés des programmes de travail pour 1999.

- Cette réunion aura lieu en même temps que la dixième réunion des Parties, au Caire (Égypte).

(Décision 23/56)

Composition des sous-comités pour 1998

99. Le Président a annoncé que, pour 1998, la composition des sous-comités serait la suivante :

Sous-comité sur l'examen des projets

Pays visés à l'Article 5 : Burkina Faso, Inde, (Président) et Pérou
Pays non visés à l'Article 5 : États-Unis d'Amérique, Italie et Suisse

Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances

Pays visés à l'Article 5 : Costa Rica, Jordanie et Zimbabwe (Président)
Pays non visés à l'Article 5 : Belgique, Canada et Japon

Sous-groupe sur le secteur de la production

Pays visés à l'Article 5 : Chine, Costa Rica et Inde
Pays non visés à l'Article 5 : Canada (facilitateur), Italie et États-Unis d'Amérique

Déclaration du Président de la réunion des Parties

100. Le Président de la réunion des Parties, M. Won-Hwa Park (République de Corée), s'est dit très heureux d'avoir participé à la réunion du Comité exécutif, dont les délibérations ont démontré à quel point le Protocole constituait un modèle de coopération internationale. Il s'est dit impatient de reprendre contact avec les participants au cours de l'année à venir.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT

101. À sa séance de clôture, le 14 novembre 1997, le Comité exécutif a adopté le présent rapport au vu du projet de rapport publié sous la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/L.1, étant entendu que le Secrétariat serait chargé de finaliser le rapport sur les points de l'ordre du jour laissés en suspens.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION

102. Après l'échange habituel de paroles de courtoisie, le Président a déclaré la réunion close le vendredi 14 novembre 1997 à 13 heures.

ANNEXE I

État du Fonds au 12 novembre 1997
en \$ US

REVENUS	
Contributions reçues	
- Paiements en espèces et billets à ordre encaissés	555,786,607
- Billets à ordre en main	91,462,296
Coopération bilatérale	17,840,574
Intérêts créditeurs	41,126,863
Revenus divers	3,333,905
TOTAL DES REVENUS	709,550,245
AFFECTATIONS ET PROVISIONS	
PNUD	178,687,744
PNUE	27,076,855
ONUDI	125,611,009
Banque mondiale	273,628,816
Total des affectations aux agences d'exécution	605,004,424
Coûts du Secrétariat et du Comité exécutif (1991-1998)	18,106,852
- comprennent les fonds prévus pour les contrats du personnel jusqu'en 1998	
Activités de surveillance et d'évaluation approuvées à la 22ème réunion du Comité exécutif	361,000 *
Coopération bilatérale	17,840,574
Provision pour baisses de valeur des billets à ordre dans le cadre de nouveaux projets bilatéraux	5,576,286
SOLDE DISPONIBLE POUR DE NOUVELLES AFFECTATIONS	62,661,109

* Ajusté pour inclure \$US 100 000 pour le poste de surveillance et d'évaluation au Secrétariat du Fonds comme l'indique l'annexe V au présent rapport.

Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Sommaire des États de contributions et autres revenus 1991 - 1997

Au 12 novembre 1997

DESCRIPTION	1991 (\$ US)	1992 (\$ US)	1993 (\$ US)	1994 (\$ US)	1995 (\$ US)	1996 (\$ US)	1997 (\$ US)	TOTAL (\$ US)
Contributions promises	53,308,224	72,797,293	108,923,724	142,630,330	142,404,091	147,905,193	157,076,159	825,045,014
Versements en espèces	46,350,898	61,817,895	97,700,638	122,194,811	106,801,780	92,190,484	28,730,100	555,786,607
Assistance bilatérale	480,000	1,726,772	2,282,736	4,874,062	5,568,635	2,010,661	897,708	17,840,574
Billets à ordre	0	0	0	1,459,452	18,199,945	31,414,439	40,388,460	91,462,296
Total des versements	46,830,898	63,544,667	99,983,374	128,528,325	130,570,361	125,615,584	70,016,268	665,089,477
Contributions contestées	0	0	0	0	0	8,098,267	0	8,098,267
Arriérés de contributions	6,477,326	9,252,626	8,940,350	14,102,005	11,833,730	14,191,342	87,059,891	151,857,270
% Versement/Engagement	87.85%	87.29%	91.79%	90.11%	91.69%	84.93%	44.57%	80.61%
Intérêts créditeurs	540,614	1,757,933	3,025,097	5,701,779	11,211,677	11,606,895	7,282,868	41,126,863
Revenus divers	703,334	522,219	216,520	651,433	428,554	263,321	548,524	3,333,905
TOTAL DES REVENUS	48,074,846	65,824,819	103,224,991	134,881,537	142,210,592	137,485,800	77,847,660	709,550,245

Montant cumulatifs	1991 - 1993	1994 - 1996	1991 - 1996
Total des engagements	235,029,241	432,939,614	667,968,855
Total des versements	210,358,939	384,125,418	595,073,209
%age du total des engagements	89.50%	88.72%	89.09%
Total des revenus	217,124,656	413,989,077	631,702,585
Total des arriérés de contributions	24,670,302	48,814,196	72,895,646
%age du total des engagements	10.50%	11.28%	10.91%
Arriérés de contributions pour les économies en transition	24,670,102	31,567,833	56,237,935
%age du total des engagements	10.50%	7.29%	8.42%

Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
État des contributions pour 1997
Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions Convenues (\$ US)	Versements en espèces (\$ US)	Assistance Bilatérale (\$ US)	Billets à Ordre (\$ US)	Arriérés de Contributions (\$ US)
AUSTRALIE	2,719,451	2,719,451	0	0	0
AUTRICHE	1,589,409	1,589,409	0	0	0
AZERBAIJAN	215,902	0	0	0	215,902
BÉLARUS	537,459	0	0	0	537,459
BELGIQUE	1,851,248	1,851,248	0	0	0
CANADA	5,700,741	0	640,285	4,560,593	499,863
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	376,958	376,958	0	0	0
DANEMARK	1,318,383	1,318,383	0	0	0
FINLANDE	1,134,636	907,708	0	0	226,928 *
FRANCE	11,773,570	0	257,423	9,446,435	2,069,712 *
ALLEMAGNE	16,615,295	0	0	16,615,295	0
GRÈCE	698,237	700,187	0	0	(1,950)
HONGRIE	257,245	0	0	0	257,245
ISLANDE	55,124	0	0	0	55,124
IRLANDE	385,868	385,868	0	0	0
ISRAËL	491,522	367,999	0	0	123,523
ITALIE	9,550,235	0	0	0	9,550,235
JAPON	28,361,303	0	0	0	28,361,303
LIECHTENSTEIN	18,375	18,375	0	0	0
LUXEMBOURG	128,623	128,623	0	0	0
MONACO	18,375	18,363	0	0	12
PAYS-BAS	2,916,979	0	0	0	2,916,979
NOUVELLE-ZÉLANDE	440,992	440,992	0	0	0
NORVÈGE	1,028,982	0	0	0	1,028,982
POLOGNE	620,145	620,145	0	0	0
PORTUGAL	505,303	0	0	0	505,303
FÉDÉRATION DE RUSSIE	8,176,728	0	0	0	8,176,728
SLOVAQUIE	151,591	151,591	0	0	0
AFRIQUE DU SUD	592,583	592,583	0	0	0
ESPAGNE	4,341,016	4,341,016	0	0	0
SUÈDE	2,255,491	1,804,393	0	0	451,098 *
SUISSE	2,223,335	1,780,000	0	0	443,335 *
TURKMENISTAN	59,718	0	0	0	59,718
UKRAINE	1,365,867	0	0	0	1,365,867
ROYAUME-UNI	9,766,137	0	0	9,766,137	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	38,833,333	8,616,809	0	0	30,216,524
TOTAL	157,076,159	28,730,100	897,708	40,388,460	87,059,891

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
1991-1996 Sommaire des États de contributions
Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions Convenues (\$ US)	Versements en espèces (\$ US)	Assistance Bilatérale (\$ US)	Billets à Ordre (\$ US)	Arriérés de Contributions (\$ US)
AUSTRALIE	12,169,842	11,422,914	746,928	0	0
AUTRICHE	6,212,240	6,080,450	116,628	0	15,162 *
AZERBAÏJAN	63,182	0	0	0	63,182
BÉLARUS	536,370	0	0	0	536,370
BELGIQUE	8,588,289	8,588,289	0	0	0
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	829,207	829,207	0	0	0
CANADA	24,948,120	22,076,793	2,186,483	0	684,844
CHYPRE	148,670	148,670	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	2,849,573	2,849,573	0	0	0
DANEMARK	5,399,598	5,194,598	205,000	0	0
FINLANDE	4,574,634	4,471,194	103,440	0	0
FRANCE	48,598,094	25,013,628	1,588,103	19,596,765	2,399,598
GEORGIE	0	0	0	0	0
ALLEMAGNE	72,415,467	55,482,997	1,355,296	15,577,174	0
GRÈCE	2,938,344	2,938,344	0	0	0
HONGRIE	1,420,925	1,420,925	0	0	0
ISLANDE	241,067	241,067	0	0	0
IRLANDE	1,498,654	1,498,654	0	0	0
ISRAËL	1,574,736	1,574,736	0	0	0
ITALIE	34,042,507	28,644,156	0	0	5,398,351
JAPON	98,501,042	98,501,042	0	0	0
KOWEÏT	286,549	286,349	0	0	200
LATVIE	0	0	0	0	0
LIECHTENSTEIN	80,356	80,356	0	0	0
LITHUANIE	0	0	0	0	0
LUXEMBOURG	499,552	499,552	0	0	0
MALTE	28,052	28,052	0	0	0
MONACO	59,787	59,787	0	0	0
PAYS-BAS	12,426,686	9,661,853	0	2,764,833	0
NOUVELLE-ZÉLANDE	1,928,536	1,928,536	0	0	0
NORVÈGE	4,436,982	4,436,982	0	0	0
PANAMA	16,915	16,915	0	0	0
POLOGNE	474,924	473,318	0	0	1,606
PORTUGAL	1,708,280	1,708,280	0	0	0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	54,813,611	0	0	0	54,813,611
SINGAPOUR	531,221	459,245	71,976	0	0
SLOVAQUIE	956,372	829,605	0	0	126,767
SLOVENIE	61,290	0	0	0	61,290
AFRIQUE DU SUD	3,201,108	3,171,108	30,000	0	0
ESPAGNE	16,532,425	16,532,425	0	0	0
SUÈDE	9,271,415	9,271,415	0	0	0
SUISSE	9,116,083	8,873,483	242,600	0	0
TURKMENISTAN	56,603	0	0	0	56,603
UKRAINE	1,425,396	785,600	0	0	639,796
ÉMIRATS ARABES UNIS	559,639	559,639	0	0	0
ROYAUME-UNI	40,096,675	26,961,611	0	13,135,064	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	173,751,570	163,455,158	10,296,412	0	0
OUZBÉKISTAN	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	659,870,588	527,056,507	16,942,866	51,073,836	64,797,279
Contributions contestées	8,098,267	0	0	0	8,098,267 **
TOTAL	667,968,855	527,056,501	16,942,866	51,073,836	72,895,646

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

** Dans ce tableau, les montants contestés par la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont été déduits de leurs contributions convenues et sont indiqués ici sous forme de total

Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
État des contributions pour 1996
Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions Convenues (\$ US)	Versements en espèces (\$ US)	Assistance Bilatérale (\$ US)	Billets à Ordre (\$ US)	Arriérés de Contributions (\$ US)
AUSTRALIE	2,577,608	2,062,087	515,521	0	0
AUTRICHE	1,506,507	1,374,717	116,628	0	15,162 *
AZERBAIJAN	63,182	0	0	0	63,182
BÉLARUS	160,066	0	0	0	160,066
BELGIQUE	1,754,689	1,754,689	0	0	0
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	75,684	75,684	0	0	0
CANADA	5,403,397	4,701,554	17,000	0	684,843
CHYPRE	52,249	52,249	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	452,823	452,823	0	0	0
DANEMARK	1,249,617	1,249,617	0	0	0
FINLANDE	1,075,455	972,015	103,440	0	0
FRANCE	10,466,186	0	958,072	9,508,114	0
GEORGIE	0	0	0	0	0
ALLEMAGNE	15,577,174	5,192,391	0	10,384,783	0
GRÈCE	661,818	661,818	0	0	0
HONGRIE	243,828	243,828	0	0	0
ISLANDE	52,249	52,249	0	0	0
IRLANDE	365,742	365,742	0	0	0
ISRAËL	465,885	465,885	0	0	0
ITALIE	7,483,323	2,084,972	0	0	5,398,351
JAPON	21,717,336	21,717,336	0	0	0
KOWEÏT	0	0	0	0	0
LATVIE	0	0	0	0	0
LIECHTENSTEIN	17,416	17,416	0	0	0
LITHUANIE	0	0	0	0	0
LUXEMBOURG	121,914	121,914	0	0	0
MALTE	0	0	0	0	0
MONACO	17,416	17,416	0	0	0
PAYS-BAS	2,764,833	0	0	2,764,833	0
NOUVELLE-ZÉLANDE	417,990	417,990	0	0	0
NORVÈGE	975,311	975,311	0	0	0
PANAMA	0	0	0	0	0
POLOGNE	1,606	0	0	0	1,606
PORTUGAL	478,947	478,947	0	0	0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	7,750,239	0	0	0	7,750,239
SINGAPOUR	0	0	0	0	0
SLOVAQUIE	143,684	143,684	0	0	0
SLOVENIE	61,290	0	0	0	61,290
AFRIQUE DU SUD	561,675	561,675	0	0	0
ESPAGNE	4,114,593	4,114,593	0	0	0
SUÈDE	2,137,847	2,137,847	0	0	0 *
SUISSE	2,107,368	2,107,368	0	0	0
TURKMENISTAN	56,603	0	0	0	56,603
UKRAÏNE	0	0	0	0	0
ÉMIRATS ARABES UNIS	0	0	0	0	0
ROYAUME-UNI	8,756,709	0	0	8,756,709	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	37,916,667	37,616,667	300,000	0	0
OUZBÉKISTAN	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	139,806,926	92,190,484	2,010,661	31,414,439	14,191,342
Contributions contestées	8,098,267	0	0	0	8,098,267 **
TOTAL	147,905,193	92,190,484	2,010,661	31,414,439	22,289,609

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

** Dans ce tableau, les montants contestés par la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont été déduits de leurs contributions convenues et sont indiqués ici sous forme de total

Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
État des contributions pour 1995
Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions Convenues (\$ US)	Versements en espèces (\$ US)	Assistance Bilatérale (\$ US)	Billets à Ordre (\$ US)	Arriérés de Contributions (\$ US)
AUSTRALIE	2,633,990	2,513,094	120,896	0	0
AUTRICHE	1,308,273	1,308,273	0	0	0
AZERBAIJAN	0	0	0	0	0
BÉLARUS	0	0	0	0	0
BELGIQUE	1,849,026	1,849,026	0	0	0
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	226,767	226,767	0	0	0
CANADA	5,424,973	4,523,393	901,580	0	0
CHYPRE	34,887	34,887	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	732,633	732,633	0	0	0
DANEMARK	1,133,837	928,837	205,000	0	0
FINLANDE	994,288	994,288	0	0	0
FRANCE	10,466,186	0	375,257	10,088,651	2,278
GEORGIE	0	0	0	0	0
ALLEMAGNE	15,577,174	10,384,783	0	5,192,391	0
GRÈCE	610,528	610,528	0	0	0
HONGRIE	313,986	313,986	0	0	0
ISLANDE	52,331	52,331	0	0	0
IRLANDE	313,986	313,986	0	0	0
ISRAEL	401,204	401,204	0	0	0
ITALIE	7,483,323	7,483,323	0	0	0
JAPON	21,717,336	21,717,336	0	0	0
KOWEÏT	0	0	0	0	0
LATVIE	0	0	0	0	0
LIECHTENSTEIN	17,444	17,444	0	0	0
LITHUANIE	0	0	0	0	0
LUXEMBOURG	104,662	104,662	0	0	0
MALTA	0	0	0	0	0
MONACO	17,444	17,444	0	0	0
PAYS-BAS	2,616,547	2,616,547	0	0	0
NOUVELLE-ZÉLANDE	418,647	418,647	0	0	0
NORVÈGE	959,400	959,400	0	0	0
PANAMA	0	0	0	0	0
POLOGNE	0	0	0	0	0
PORTUGAL	348,873	348,873	0	0	0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	11,704,685	0	0	0	11,704,685
SINGAPOUR	0	0	0	0	0
SLOVAQUIE	226,767	100,000	0	0	126,767
SLOVENIE	0	0	0	0	0
AFRIQUE DU SUD	715,189	715,189	0	0	0
ESPAGNE	3,453,841	3,453,841	0	0	0
SUÈDE	1,936,244	1,936,244	0	0	0
SUISSE	1,936,244	1,693,644	242,600	0	0
TURKMENISTAN	0	0	0	0	0
UKRAINE	0	0	0	0	0
ÉMIRATS ARABES UNIS	0	0	0	0	0
ROYAUME-UNI	8,756,709	5,837,806	0	2,918,903	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	37,916,667	34,193,365	3,723,302	0	0
OUZBÉKISTAN	0	0	0	0	0
TOTAL	142,404,091	106,801,780	5,568,635	18,199,945	11,833,730

Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
 État des contributions pour 1994
 Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions Convenues (\$ US)	Versements en espèces (\$ US)	Assistance Bilatérale (\$ US)	Billets à Ordre (\$ US)	Arriérés de Contributions (\$ US)
AUSTRALIE	2,633,990	2,567,190	66,800	0	0
AUTRICHE	1,308,273	1,308,273	0	0	0
AZERBAIJAN	0	0	0	0	0
BÉLARUS	0	0	0	0	0
BELGIQUE	1,849,026	1,849,026	0	0	0
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	226,767	226,767	0	0	0
CANADA	5,424,973	4,990,403	434,570	0	0
CHYPRE *	34,887	34,887	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	732,633	732,633	0	0	0
DANEMARK	1,133,837	1,133,837	0	0	0
FINLANDE	994,288	994,288	0	0	0
FRANCE	10,466,186	7,814,092	254,774	0	2,397,320
GEORGIE	0	0	0	0	0
ALLEMAGNE	15,577,174	14,240,256	1,336,918	0	0
GRÈCE	610,528	610,528	0	0	0
HONGRIE	313,986	313,986	0	0	0
ISLANDE	52,331	52,331	0	0	0
IRLANDE	313,986	313,986	0	0	0
ISRAEL	401,204	401,204	0	0	0
ITALIE	7,483,323	7,483,323	0	0	0
JAPON	21,717,336	21,717,336	0	0	0
KOWEIT	0	0	0	0	0
LATVIE	0	0	0	0	0
LIECHTENSTEIN	17,444	17,444	0	0	0
LITHUANIE	0	0	0	0	0
LUXEMBOURG	104,662	104,662	0	0	0
MALTE	0	0	0	0	0
MONACO	17,444	17,444	0	0	0
PAYS-BAS	2,616,547	2,616,547	0	0	0
NOUVELLE-ZÉLANDE	418,647	418,647	0	0	0
NORVÈGE	959,400	959,400	0	0	0
PANAMA	16,915	16,915	0	0	0
POLOGNE	0	0	0	0	0
PORTUGAL	348,873	348,873	0	0	0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	11,704,685	0	0	0	11,704,685
SINGAPOUR	209,324	169,324	40,000	0	0
SLOVAQUIE	226,767	226,767	0	0	0
SLOVENIE	0	0	0	0	0
AFRIQUE DU SUD	715,189	685,189	30,000	0	0
ESPAGNE	3,453,841	3,453,841	0	0	0
SUÈDE	1,936,244	1,936,244	0	0	0
SUISSE	1,936,244	1,936,244	0	0	0
TURKMENISTAN	0	0	0	0	0
UKRAINE	0	0	0	0	0
ÉMIRATS ARABES UNIS	0	0	0	0	0
ROYAUME-UNI	8,756,709	7,297,257	0	1,459,452	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	37,916,667	35,205,667	2,711,000	0	0
OUBÉKISTAN	0	0	0	0	0
TOTAL	142,630,330	122,194,811	4,874,062	1,459,452	14,102,005

* A été ultérieurement classifié comme visé à l'Article 5 pour cette année

Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
1991-1993 Sommaire des États de contributions
Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions Convenues (\$ US)	Versements en espèces (\$ US)	Assistance Bilatérale (\$ US)	Billets à Ordre (\$ US)	Arriérés de Contributions (\$ US)
AUSTRALIE	4,324,254	4,280,543	43,711	0	0
AUTRICHE	2,089,187	2,089,187	0	0	0
AZERBAIJAN	0	0	0	0	0
BÉLARUS	376,304	0	0	0	376,304
BELGIQUE	3,135,548	3,135,548	0	0	0
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	299,989	299,989	0	0	0
CANADA	8,694,777	7,861,444	833,333	0	0
CHYPRE	26,647	26,647	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	931,484	931,484	0	0	0
DANEMARK	1,882,307	1,882,307	0	0	0
FINLANDE	1,510,603	1,510,603	0	0	0
FRANCE	17,199,536	17,199,536	0	0	0
GEORGIE	0	0	0	0	0
ALLEMAGNE	25,683,945	25,665,567	18,378	0	0
GRÈCE	1,055,470	1,055,470	0	0	0
HONGRIE	549,125	549,125	0	0	0
ISLANDE	84,156	84,156	0	0	0
IRLANDE	504,940	504,940	0	0	0
ISRAËL	306,443	306,443	0	0	0
ITALIE	11,592,538	11,592,538	0	0	0
JAPON	33,349,034	33,349,034	0	0	0
KOWEIT	286,549	286,349	0	0	200
LATVIE	0	0	0	0	0
LIECHTENSTEIN	28,052	28,052	0	0	0
LITHUANIE	0	0	0	0	0
LUXEMBOURG	168,314	168,314	0	0	0
MALTE	28,052	28,052	0	0	0
MONACO	7,483	7,483	0	0	0
PAYS-BAS	4,428,759	4,428,759	0	0	0
NOUVELLE-ZÉLANDE	673,252	673,252	0	0	0
NORVÈGE	1,542,871	1,542,871	0	0	0
PANAMA	0	0	0	0	0
POLOGNE	473,318	473,318	0	0	0
PORTUGAL	531,587	531,587	0	0	0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	23,654,002	0	0	0	23,654,002
SINGAPOUR	321,897	289,921	31,976	0	0
SLOVAQUIE	359,154	359,154	0	0	0
SLOVENIE	0	0	0	0	0
AFRIQUE DU SUD	1,209,055	1,209,055	0	0	0
ESPAGNE	5,510,150	5,510,150	0	0	0
SUÈDE	3,261,080	3,261,080	0	0	0
SUISSE	3,136,227	3,136,227	0	0	0
TURKMENISTAN	0	0	0	0	0
UKRAINE	1,425,396	785,600	0	0	639,796
ÉMIRATS ARABES UNIS	559,639	559,639	0	0	0
ROYAUME-UNI	13,826,548	13,826,548	0	0	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	60,001,569	56,439,459	3,562,110	0	0
OUZBÉKISTAN	0	0	0	0	0
TOTAL	235,029,241	205,869,431	4,489,508	0	24,670,302

Annexe II
GUIDE DES ÉVALUATIONS
TABLE DES MATIÈRES

- I. Introduction**
 - A. Objet de l'évaluation, utilisateurs du présent Guide
 - B. Responsabilités de la surveillance et de l'évaluation
 - C. Glossaire de termes
- II. Éléments normalisés pour la surveillance et l'évaluation à intégrer dans les propositions de projets**
 - A. Introduction à l'évaluation durant la phase de proposition
 - B. Surveillance et préparation des projets
 - C. Cadre de l'évaluation des projets
 - D. Possibilité d'évaluation d'un projet (Données de base) – Indicateurs de surveillance et d'évaluation
 - E. Teneur de la section d'évaluation dans les propositions de projets: Modèles normalisés
 - F. Exemple de section d'évaluation dans les propositions de projets
 - G. Exemple de section d'évaluation dans les propositions de projets ne portant pas sur des investissements
- III. Évaluation et surveillance de la mise en œuvre des projets**
 - A. Introduction à la surveillance de la mise en œuvre des projets d'investissement
 - B. Indicateurs de progrès dans la mise en œuvre des projets d'investissement (définition; justification; nombre optimal)
 - C. Liste des indicateurs clés pour les projets d'investissement
 - D. Efficacité de la mise en œuvre et prise de décisions (Quand faut-il prendre des décisions? Qui doit savoir/décider?)
 - E. Surveillance des projets ne portant pas sur des investissements
 - F. Rapport entre la surveillance et l'évaluation
 - G. Évaluation à moyen terme
- IV. Rapport d'achèvement de projet**
 - A. Justification des rapports d'achèvement de projet
 - B. Contenu des rapports d'achèvement de projets d'investissement
 - C. Modèles normalisés
 - D. Exemple de rapport d'achèvement de projet d'investissement

E. Contenu des rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements

F. Exemple de rapport d'achèvement de projet ne portant pas sur des investissements

V. Évaluations menées au titre du Fonds multilatéral

A. Contexte et justification des évaluations	5
B. Date, portée et sujet principal des évaluations du Fonds multilatéral	6
1. Date	6
2. Portée	6
3. Sujet principal	7
C. Conduite et procédures d'évaluation	9
1. Lancement d'une évaluation	9
2. Plan d'exécution d'une évaluation	10
3. Rôles et responsabilités	10
D. Procédures de mise en œuvre des plans de travail	15
1. Sélection de projets à évaluer	15
2. Modèle de cadre d'évaluation	13
3. Analyse des activités/efforts	13
4. Plan de collecte de données	13
5. Budget	13
6. Collecte et analyse de données (voir Section ultérieure pour les aspects généraux)	14
7. Communication de comptes-rendus	14
E. Collecte et analyse de données	18
1. Types de données	18
2. Sources des données	18
3. Méthodes de collecte de données	19
4. Instruments	19
5. Indicateurs	20

Appendices

Appendice I: Matrice d'évaluation sectorielle

Appendice II: Matrice d'évaluation de projets ne portant pas sur des investissements – Projets de formation

Appendice III: Matrice d'évaluation de projets ne portant pas sur des investissements – Projets de renforcement des institutions

Glossaire

Aux fins du présent Guide, les termes ci-après sont définis comme suit:

Activité	Mesure prise ou tâche exécutée dans le cadre d'un projet dans le but de transformer les intrants en extrants.
Hypothèses	Facteurs, influences, situations ou conditions extérieurs qui sont nécessaires au succès du projet, et énoncés en termes de conditions positives. Les hypothèses sont des facteurs externes dont la réalisation est fort probable mais pas certaine et qui sont importants pour le succès du projet, mais qui sont en grande partie, sinon complètement, indépendants de la volonté de l'administrateur du projet.
Références de base	Données décrivant la situation avant toute activité de projet.
Efficacité	Indication de la mesure dans laquelle un projet réussit à obtenir les objectifs ou les résultats planifiés.
Efficienc	Indication de la mesure dans laquelle les intrants ont été fournis et administrés et les activités organisées de la façon la plus appropriées et au coût le plus bas pour produire les extrants requis.
Evaluabilité	Mesure dans laquelle un projet a été défini de façon à permettre une évaluation ultérieure.
Évaluation après l'exécution	Évaluation menée après que le projet est terminé.
Résultats vs. Conclusions	<p>Un résultat est un énoncé factuel (ex : 405 tonnes d'ODS ont été éliminées).</p> <p>Une conclusion est une synthèse des résultats, incorporant l'analyse de l'évaluateur (ex : Le projet n'était pas efficace puisqu'il a coûté deux fois plus que d'autres projets similaires pour éliminer 3 tonnes.).</p>
Impact/Effet	Expression des modifications planifiées ou non découlant d'un projet; conséquences planifiées ou non du projet. Dans les projets disposant de cadres logiques, les effets sont généralement liés à l'objectif, et l'impact au but.
Indicateur	Statistique ou point de référence précis qui définit comment une performance doit être mesurée.

Intrant	Ressources telles que main d'œuvre, matériaux, services, etc., qui sont requises pour obtenir les résultats annoncés en produisant les extrants visés au moyen d'activités appropriées.
Objectif	Exprime l'effet particulier que le projet est censé produire s'il est mis en œuvres avec succès et à temps.
Extrant	Produits matériels, changements institutionnels et opérationnels ou améliorations d'aptitudes ou de connaissances que le projet doit produire à la suite d'une bonne gestion des intrants et des activités.
Projet	Entreprise planifiée conçue de façon à réaliser, en exécutant diverses activités, certains objectifs ou résultats dans les limites d'un budget et dans une période de temps données.
Parties prenantes	Parties intéressées et engagées; groupe de personnes ayant un intérêt matériel dans le phénomène à l'étude.

V. Évaluations menées au titre du Fonds multilatéral

A. Contexte et justification des évaluations

Dans le contexte du Fonds multilatéral, une évaluation peut être définie comme étant “une analyse, menée de façon aussi systématique et indépendante que possible, de projets ou groupes de projets, de leur conception, de leur mise en œuvre et de leurs résultats. Le but de l'évaluation est de vérifier que l'appui du Fonds aux divers types de projets dans diverses régions du monde est toujours pertinent, de déterminer l'efficacité de la mise en œuvre de ces projets et leur contribution à la réalisation des objectifs de projets du Fonds, et d'en tirer les leçons éventuelles qui pourraient guider l'établissement des politiques et pratiques futures.”

Les évaluations du Fonds multilatéral ont pour objet de fournir des informations sur les aspects suivants:

- Efficacité générale du Fonds dans la réduction des ODS suivant les objectifs établis
- Résultats des projets dans les secteurs particuliers, ainsi que des projets ne portant pas sur des investissements
- Qualités et limites des divers types de projets
- Principales causes des échecs enregistrés dans la réalisation des objectifs
- Mesures correctives susceptibles d'améliorer les résultats du Fonds.

Le Comité exécutif, ainsi que toutes les parties prenantes, telles les pays visés à l'article 5 et les agences d'exécution, sont censés tirer parti des informations et des leçons découlant des évaluations pour renforcer leurs efforts dans la réalisation des objectifs du Protocole de Montréal. Le budget que le Comité exécutif approuve chaque année pour les évaluations témoigne de la priorité qu'il accorde à ces activités.

À sa vingt-deuxième réunion, le Comité exécutif a examiné le programme et le plan de travail du Fonds multilatéral pour la surveillance et l'évaluation et il a adopté les objectifs 1, 2, 4 et 5 du programme de travail, ainsi que les tâches 1 à 4 du plan de travail.

La tâche 1 est la préparation d'un Guide pour l'évaluation des projets d'investissement et des autres types de projets. Le guide incorpore et amplifie les lignes directrices et les procédures déjà établies par les agences d'exécution, notamment les éléments suivants:

- données de base des projets
- données tirées des rapports périodiques et des rapports d'achèvement
- données découlant des évaluations, recueillies par les agences d'exécution
- lignes directrices établies pour la collecte des données d'évaluation.

B. Date, portée et sujet principal des évaluations du Fonds multilatéral

Les évaluations peuvent être classées en fonction de leur date, de leur portée ou de leur sujet principal.

1. Date

Les évaluations peuvent être menées durant la mise en œuvre du projet ou après son exécution, selon les caractéristiques ci-après.

CALENDRIER D'ÉVALUATION	DESCRIPTION	JUSTIFICATION
Évaluation à moyen terme	Évaluation d'un projet particulier, réalisée à n'importe quel moment durant la mise en œuvre du projet.	Les projets qui peuvent nécessiter des évaluations à moyen terme comprennent les très grands projets, ceux dont la conception présente des risques élevés, ceux qui utilisent de nouvelles technologies, ou ceux qui ont des problèmes, tels que des retards de mise en œuvre.
Évaluation après exécution	Évaluation d'un ou de plusieurs projets réalisée à un moment donné après l'achèvement du projet.	De telles évaluations visent à confirmer que les projets ont été réalisés suivant les prévisions, et à faciliter la prise de décisions futures en faisant l'étude des forces, des faiblesses et des effets imprévus des divers types de projets.

2. Portée

La portée des évaluations du Fonds dépendra des besoins particuliers qui seront identifiées dans le programme d'évaluation du Comité exécutif. Les évaluations peuvent porter sur une série de projets dans un secteur ou une région donnée, ou elles peuvent se concentrer sur un projet unique.

TYPE D'ÉVALUATION	PORTÉE
Évaluation d'un projet d'investissement unique	Bien que portant sur un projet unique, une telle évaluation examinerait le contexte dans lequel il est situé. Le projet peut être en cours de mise en œuvre, ou être achevé.
Évaluation de projets dans un secteur (sectorielle ou thématique)	De telles évaluations porteraient normalement sur un groupe de projets à l'intérieur d'un secteur. Elles peuvent inclure des projets d'investissement aussi bien que d'autres types de projets, et des projets terminés aussi bien que des projets non achevés. Des études d'évaluation particulières peuvent concerner une région géographique ou un thème déterminé, ou être limitées par d'autres critères.
Évaluation de projets ne portant pas sur des investissements	Ces évaluations porteraient normalement sur un groupe de projets terminés et peuvent être conçues de façon à se concentrer sur une ou plusieurs combinaisons de questions, de secteurs, d'agences d'exécution, ou de régions géographiques.

3. Sujet principal

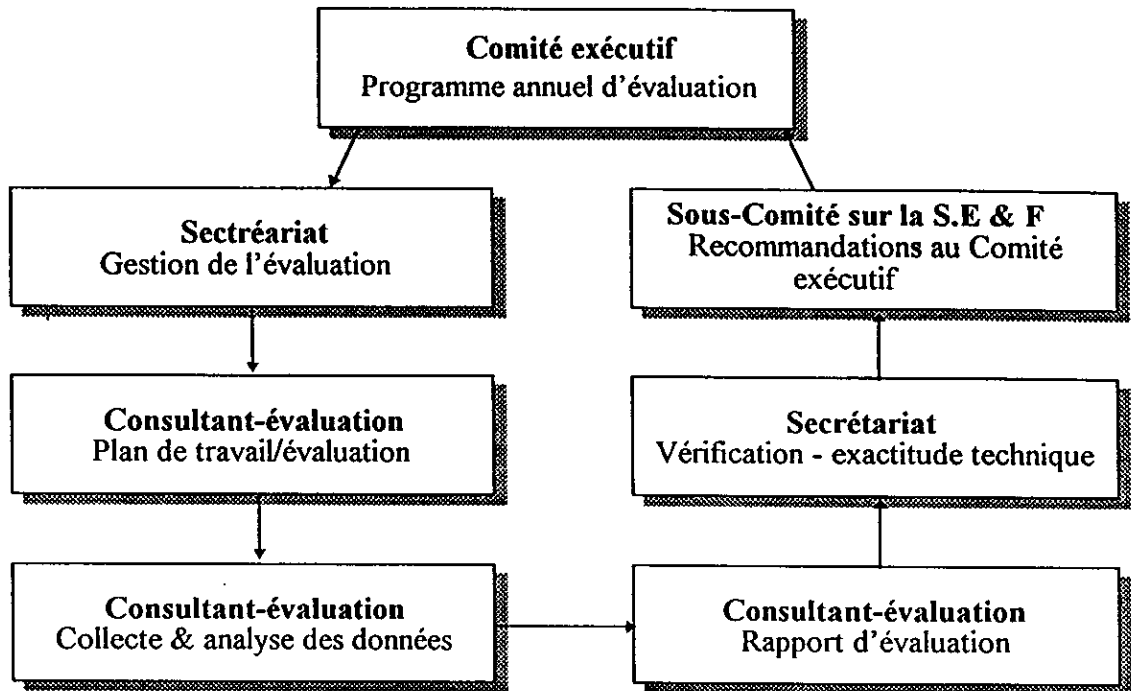
Le sujet principal d'une évaluation décrit les genres de sujets qu'elle doit traiter. Il s'agit en fait des principales questions auxquelles une évaluation doit répondre. Le Comité exécutif a estimé que les questions ci-après sont caractéristiques des questions clés qui pourraient être abordées dans les évaluations sectorielles ou thématiques (formation et renforcement des institutions) appuyées par le Fonds. Les tables ci-dessous présentent des questions possibles pour des évaluations de projets sectoriels, de formation ou de renforcement des institutions. (Les appendices I-III contiennent d'autres exemples.)

ÉVALUATIONS SECTORIELLES	FORMATION	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
Efficacité et incidences	Efficacité et incidences	Efficacité et incidences
En général, quelle a été l'efficacité des divers types de projets d'investissement dans la réalisation des objectifs ODP et la réduction des ODS dans le secteur?	Quelle a été l'efficacité de la formation appuyée par le Fonds?	Quelle a été l'efficacité du renforcement des institutions appuyé par le Fonds?
L'ancienne technologie a-t-elle été abandonnée avec succès?	Les incidences de la formation sur l'environnement de soutien sont-elles favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?	Les incidences du renforcement des institutions sur l'environnement de soutien sont-elles favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?
Quelles ont été les incidences de la nouvelle technologie sur les coûts d'exploitation? Sur la demande sur le marché? Sur la sécurité et l'environnement?	La formation technique donne-t-elle lieu à des reconversions techniques plus efficaces?	
Dans quelle mesure les résultats du projet sont-ils durables?		
Efficacité	Efficacité	Efficacité
Quels ont été les principaux obstacles à la mise en œuvre et comment ont-ils été dépassés? Quelle a été l'efficacité des diverses démarches adoptées pour la mise en œuvre du projet (ex: intermédiaire financier; agence d'exécution locale; bureau de l'ozone)?	Les activités de formation sont-elles planifiées et exécutées de la façon la plus efficace par rapport aux coûts? Comment le rapport coût-efficacité aurait-il pu être amélioré?	Les activités de renforcement des institutions sont-elles planifiées et exécutées de la façon la plus efficace par rapport aux coûts? Comment le rapport coût-efficacité aurait-il pu être amélioré?
Quels aspects des projets d'investissement dans ce secteur (équipement, assistance technique, formation) ont été particulièrement réussis?	Les agences d'exécution prévoient-elles une surveillance et une évaluation appropriées des activités de formation pour permettre à ces activités de bénéficier de la rétroaction des participants?	Des dépenses appropriées ont-elles été affectées entre les catégories admissibles?
Quelle a été l'efficacité du transfert de technologies dans les divers projets et régions?		Les activités du réseau régional ont-elles été exécutées de façon efficace par rapport aux coûts?

ÉVALUATIONS SECTORIELLES	FORMATION	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
Conception du projet	Conception du projet	Conception du projet
Quels facteurs critiques de l'environnement de soutien ont eu des incidences sur le succès du projet? De quelle façon ont-ils contribué ou nui à l'efficacité et à l'efficience du projet?	Les agences d'exécution répondent-elles aux besoins de formation les plus urgents?	Le mécanisme choisi était-il approprié pour les tâches de renforcement des institutions?
La conception des divers types de projets a-t-elle changé avant la mise en œuvre?	Dans quelle mesure les activités de formation sont-elles correctement orientées vers les individus et les institutions qui ont besoin d'un tel appui?	Les dispositions initiales tiennent-elles compte des besoins?
Le niveau de financement fourni par le Fonds a-t-il été compris par l'entreprise et est-il approprié pour couvrir les besoins et les surcoûts?	Les programmes de formation sont-ils conçus en conformité avec les normes internationales contemporaines pertinentes?	Les documents de projet initiaux contiennent-ils des informations suffisantes pour permettre une évaluation ultérieure?
Les documents de projet initiaux contiennent-ils des informations suffisantes pour permettre une évaluation ultérieure?	Les documents de projet initiaux contiennent-ils des informations suffisantes pour permettre une évaluation ultérieure?	
Leçons retenues	Leçons retenues	Leçons retenues
Quelles leçons ont été tirées qui pourraient servir à guider l'établissement, l'approbation ou la mise en œuvre de projets futurs?	Quelles leçons ont été tirées qui pourraient servir à guider l'établissement, l'approbation ou la mise en œuvre de projets futurs?	Quelles leçons ont été tirées qui pourraient servir à guider l'établissement, l'approbation ou la mise en œuvre de projets futurs?
Quelles leçons ont été apprises sur la surveillance et l'évaluation au titre du Fonds?	Quelles leçons ont été apprises sur la surveillance et l'évaluation au titre du Fonds?	Quelles leçons ont été apprises sur la surveillance et l'évaluation au titre du Fonds?

C. Conduite et procédures d'évaluation

Le dessin ci-après illustre le processus général de l'approbation et de la conduite des évaluations au titre du Fonds.



Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances recommande le programme et le plan de travail annuels pour l'évaluation du Fonds multilatéral à l'approbation du Comité exécutif. Le programme et le plan de travail approuvés du Fonds pour la surveillance et l'évaluation est la base normale sur laquelle sont fondées les évaluations; toutefois, le Comité exécutif peut décider à n'importe quel moment de mener des évaluations particulières. Le programme de travail annuel contient, sous forme de tâches proposées, une description sommaire des évaluations particulières à entreprendre. L'administration de ces évaluations relève de la responsabilité du Secrétariat, comme il est indiqué ci-après.

1. Conduite d'une évaluation particulière

L'administrateur des évaluations au sein du Secrétariat a la responsabilité générale d'administrer les évaluations approuvées par le Comité exécutif. Pour chaque évaluation, l'administrateur doit préparer un mandat qui permettra d'obtenir les services contractuels de consultants externes. La teneur du mandat se présente comme suit:

MANDAT	
1. Contexte	5. Niveau de travail estimatif
2. Raisons de l'évaluation	6. Description des évaluateurs requis
3. Portée et sujet principal	7. Calendrier de l'évaluation
4. Besoins particuliers de l'évaluation	8. Coûts indicatifs

En suivant les procédures établies pour l'octroi de contrats, le Secrétariat engagera les services d'une firme ou d'un consultant pour mener l'évaluation. Normalement, le Secrétariat envoie une lettre d'invitation aux cabinets d'experts-conseil compétents pour leur demander de soumettre les compétences des experts proposés pour la tâche et leur devis. Le mandat est normalement inclus dans l'appel d'offres.

2. Plan de travail pour l'évaluation

Une fois les contrats octroyés aux évaluateurs, la première tâche prévue dans le contrat est l'établissement d'un plan de travail, dont les détails seront mis au point de concert avec le Secrétariat. Un exemple de plan de travail est présenté ci-dessous.

SCHÉMA DU PLAN DE TRAVAIL D'UNE EVALUATION	
1. Tableau général	5. Analyse des activités/efforts
2. Équipe d'évaluation	6. Plan de collecte de données
3. Sélection des projets	7. Budget
4. Matrice de l'évaluation	

Le plan de travail de l'évaluation est un document de contrôle important qui complète le contrat et permet à l'administrateur de l'évaluation de contrôler la qualité de l'évaluation. Le plan de travail doit être conforme aux indications générales du présent guide et continuera de faire l'objet de remaniements sur les détails opérationnels.

3. Rôles et responsabilités

a) Équipe d'évaluation

Pour pouvoir bénéficier d'un vaste éventail de perspectives et assurer l'équilibre entre des positions indépendantes et une grande gamme de connaissances spécialisées, les évaluations sont normalement assurées par des équipes d'experts indépendants qui ne sont pas liés directement à la préparation ni à la mise en œuvre des projets et des activités approuvés au titre du Fonds multilatéral. Ces équipes sont recrutées suivant la procédure normale d'octroi de contrats aux consultants. La composition particulière de chaque équipe variera en fonction des besoins de l'évaluation et des considérations liées au facteur coût-efficacité. Dans le cas d'une évaluation de projets simples, l'équipe d'évaluation peut ne comprendre qu'un ou deux consultants externes.

Chaque équipe sera dirigée par un chef, dont la spécialisation est liée aux travaux du Fonds multilatéral, et/ou aux technologies ODS, ou encore aux méthodologies d'évaluation, et qui aura acquis de l'expérience dans la direction d'équipes d'évaluation dans un contexte international. Les équipes d'évaluation travailleront sous contrat conclu avec le Secrétariat du Fonds. Le rôle du chef d'équipe est de:

- Diriger l'équipe d'évaluation dans tous les aspects de la tâche, de manière à produire tous les extraits requis, en respectant les normes et les délais convenus
- Assurer la liaison avec l'administrateur des évaluations du Secrétariat
- Participer avec son équipe à la collecte et à l'analyse des données
- Assurer la coordination de l'exécution des évaluations requises
- Rédiger le rapport de l'évaluation
- Soumettre des rapports au Secrétariat conformément au mandat.

b) Secrétariat du Fonds multilatéral

Le Secrétariat du Fonds veille à ce que les évaluations soient conformes aux besoins d'évaluation du Fonds, aux décisions du Comité exécutif et aux dispositions du programme de travail du Comité exécutif concernant la surveillance et l'évaluation. Le rôle du Secrétariat est de:

- Gérer le processus d'évaluation
- Assurer une liaison continue entre l'évaluation et le Secrétariat
- Approuver le plan de travail établi par le chef de l'équipe d'évaluation
- Faciliter les communications entre l'équipe d'évaluation et les agences d'exécution, les pays participants visés à l'article 5 et les agences bilatérales
- Fournir les connaissances techniques et participer aux missions sur le terrain, selon les besoins
- Fournir des données à partir de ses bases de données et ses archives
- Passer en revue le rapport d'évaluation final pour s'assurer qu'il est conforme aux dispositions du mandat et qu'il présente la qualité technique requise.

c) Agences d'exécution

Les agences d'exécution appuient le processus d'évaluation en:

- Donnant suite aux besoins des membres de l'équipe d'évaluation
- Rencontrant les évaluateurs au siège ou dans les bureaux extérieurs, selon les besoins
- Facilitant les rencontres avec les intermédiaires financiers et les entreprises, le cas échéant
- Conseillant, sur demande, l'équipe d'évaluation sur les démarches à suivre pour la collecte de données
- Fournissant les données pertinentes sur les projets, les entreprises et leur contexte
- Présentant des observations sur l'exactitude des données dans les projets de rapports
- Contribuant à la formulation des leçons retenues

d) Pays visés à l'article 5

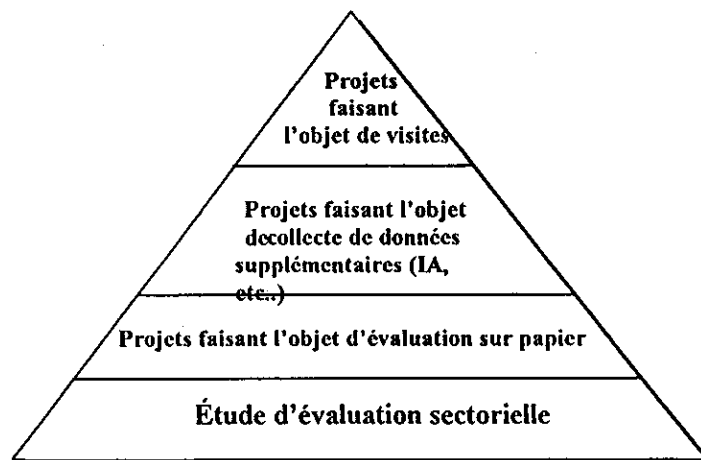
La participation des pays visés à l'article 5 est un élément clé pour améliorer l'efficacité du Fonds dans la réduction des ODS. Les représentants des pays, tels que les administrateurs des Bureaux de l'ozone, apportent une contribution importante aux travaux des équipes d'évaluation. Le rôle des représentants des pays visés à l'article 5 est de:

- Rencontrer les évaluateurs durant les missions sur le terrain
- Conseiller, sur demande, l'équipe d'évaluation sur les méthodes appropriées pour la collecte des données
- Fournir les données et les interprétations pertinentes sur les projets mis en œuvre dans le pays
- Faciliter la collecte de données au sein des services gouvernementaux et lors des visites aux entreprises
- Donner des conseils sur les marchés locaux
- Formuler des observations sur l'exactitude des données dans les projets de rapports
- Contribuer à la formulation des leçons retenues

D. Procédures d'exécution des plans de travail

1. Sélection des projets à évaluer

Parfois, le mandat de l'évaluation indique les projets particuliers à évaluer. Dans d'autres cas, tels que les évaluations sectorielles, tous les projets présentant certaines caractéristiques seront examinés, mais à divers niveaux de desselles, comme il est expliqué ci-après:



Le chef de l'équipe d'évaluation, de concert avec l'administrateur des évaluations et dans le contexte du programme de travail approuvé, prendra la décision technique du choix des projets à inclure dans l'évaluation, et du niveau d'examen. La sélection des projets qui feront l'objet de visites dépendra de divers facteurs, dont la nécessité de couverture, le rapport coût-efficacité, l'ampleur et le type de projet (ex.: démonstration; terminé ou en cours).

2. Matrice du cadre de l'évaluation

Le cadre de la collecte et l'analyse des données est inclus dans une matrice qui décrit les questions clés et les points auxiliaires à examiner et indique les indicateurs et les sources de données à inclure dans l'analyse des données relative à chacune des questions.

Les appendices I à III présentent trois matrices générales d'évaluation (incluant les questions possibles, les indicateurs et les sources de données): Appendice I: matrice pour une évaluation sectorielle, Appendice II: matrice pour une évaluation des projets de formation et Appendice III: matrice pour une évaluation des projets de renforcement des institutions.

Se fondant sur ces matrices pour la guider, l'équipe apportera des précisions aux questions et établira les indicateurs et les sources de données particuliers exigés dans le mandat.

3. Analyse des activités/efforts

Le plan de travail comprend un tableau indiquant les activités à entreprendre, les personnes ou services qui en auront la responsabilité, et les délais impartis. Ce tableau sera lié aux coûts du personnel dans le budget. L'équipe répartira les responsabilités de façon à assurer l'exécution efficace de tous les aspects de la collecte et de l'analyse des données. En pratique, cela peut signifier que les membres de l'équipe visiteront des entreprises ou des pays différents.

4. Plan de collecte de données

Le chef de l'équipe d'évaluation mettra sur pied un plan détaillé de collecte de données, attribuera les rôles et les responsabilités, établira le calendrier des activités telles que les visites, et élaborera les méthodes et les instruments de collecte de données nécessaires.

L'équipe mettra au point le plan détaillé de collecte de données en s'inspirant des rapports disponibles des agences d'exécution et des rapports d'achèvement de projet. Le chef de l'équipe d'évaluation peut soumettre une demande préliminaire de données auprès des agences d'exécution et des administrateurs de centres de l'ozone.

5. Budget

Le plan de travail inclura un budget pour les courts de personnel, de déplacements et autres dépenses. Ce budget est indicatif de la priorité des divers éléments de l'évaluation; toutefois, les contrats peuvent être accordés sur une base forfaitaire, et les paiements liés à des objectifs particuliers.

6. Collecte et analyse des données (Voir section ultérieure pour les aspects généraux)

a) *Analyse initiale*

Le premier niveau d'analyse portera sur les données existantes tirées des rapports des agences d'exécution, dont le rapport d'achèvement de projet qui revêt une importance particulière. L'analyse initiale des données aidera l'équipe à déterminer quelles données ne sont pas disponibles et la nécessité de les trouver ailleurs, et à recenser les questions qui devront faire l'objet de suivi.

b) *Missions dans les pays*

Outre les données communiquées existantes, les missions sur le terrain représentent une source supplémentaire importante d'information. Elles présentent une occasion de valider les données disponibles, de les compléter, et de recueillir des données sur la situation après la réalisation opérationnelle d'un projet.

Dès que les dates des missions sont connues, le Secrétariat informe les pays visés à l'article 5 et les agences d'exécution intéressées du début des missions d'évaluation. La nature de leur participation et de l'appui escompté sera également indiquée.

Les missions dans le pays peuvent débiter par des réunions d'information sur place avec l'administrateur responsable, afin de passer en revue le plan de collecte de données et d'obtenir contributions et assistance.

Les visites des entreprises ont pour objet d'acquérir une meilleure compréhension de la situation en confirmant ou en complétant les informations disponibles des sources de données existantes, et plaçant les résultats dans leur contexte. Durant la mission, les données seront recueillies conformément au plan de collecte de données (par le biais d'entrevues et de rencontres avec des représentants du gouvernement, les bureaux extérieurs des agences d'exécution, les entreprises, et les donateurs bilatéraux, selon le cas) et des modifications pourront être apportées s'il y a lieu et avec l'accord de l'équipe.

c) *Évaluations de projets ne portant pas sur des investissements*

Comme pour d'autres types d'évaluation, les études des projets ne portant pas sur des investissements incluront l'analyse des nombreuses données disponibles (ex.: évaluations internes d'ateliers de formation, programmes de pays et rapports). Il s'agit souvent de données à usage interne qui ont été recueillies avant ou à l'achèvement du projet. En outre, les évaluations se concentrant sur les incidences et les impacts devront faire l'objet de suivi ou de complément d'étude au moyen d'enquêtes par questionnaires, d'entrevues par téléphone, de communications électroniques et, s'il y a lieu, de visites sur les lieux.

7. Comptes rendus

Le chef d'équipe a la responsabilité générale de l'analyse finale et de la soumission de comptes rendus. Conformément aux pratiques habituelles d'une bonne évaluation, il communiquera le texte provisoire des sections pertinentes des rapports aux agences d'exécution et aux pays visés à l'article 5 intéressés, pour leur donner l'occasion d'y corriger les erreurs de fait. Les évaluateurs s'efforceront d'assurer dans la mesure du

possible l'exactitude factuelle de leurs évaluations, mais leurs conclusions essentielles relèveront entièrement de leur responsabilité.

Le chef de l'équipe d'évaluation soumettra un rapport à l'administrateur des évaluations. Ce dernier s'assurera qu'il est conforme au mandat, en vérifiera l'exactitude et la qualité techniques et, éventuellement, fera apporter des modifications avant de le soumettre au sous-comité.

a) Évaluations sectorielles

La structure de chaque rapport d'évaluation sera adaptée au mandat particulier et autres conditions. Le plan schématique ci-après est proposé pour les divers types de compte rendu. Le plus important est de disposer d'un rapport clair qui indique les résultats constatés, les conclusions correspondantes et les recommandations destinées à chacune des parties prenantes. Chaque rapport contiendra un sommaire analytique concis de 2 à 5 pages.

SCHÉMA DU RAPPORT D'UNE ÉVALUATION SECTORIELLE	
Sommaire analytique	
1. Introduction	3. Efficacité et incidences
<ul style="list-style-type: none"> • Historique • Description des projets <ul style="list-style-type: none"> - Investissements - Sans investissement • Méthodologie d'évaluation • Organisation du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des résultats <ul style="list-style-type: none"> - Élimination d'ODS - Renforcement des institutions au niveau opérationnel • Différences par secteur, région • Équipement rendu inutilisable • Incidences sur les entreprises • Incidences sur la sécurité et/ou l'environnement
2. Conception et justification	4. Efficacité de la mise en œuvres
<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèses • Contexte - secteur • Contexte – environnement de soutien • Conception <ul style="list-style-type: none"> - Changements - Evaluabilité - Autres conceptions • Coûts <ul style="list-style-type: none"> - Prévus/réels - Partage des coûts - Sources de coûts supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Conversion des intrants en extrants <ul style="list-style-type: none"> - Différences par élément - Différences par type de projet, région, agence • Gestion de projets
	5. Durabilité
	6. Conclusions
	7. Recommandations et suivi
	8. Leçons retenues
	Annexe 1 - Mandat
	Annexe 2 – Matrice de l'évaluation
	Annexe 3 - Organisations visitées
	Annexe 4 – Liste de projets

b) Rapport sur l'évaluation de projets ne portant pas sur des investissements

La structure des rapports d'évaluation des projets ne portant pas sur des investissements suivra les questions clés de la matrice. Des exemples de plans schématiques d'une évaluation de projets de formation et d'activités de renforcement des institutions sont présentés ci-après .

PLAN SCHÉMATIQUE D'UNE ÉVALUATION DE PROJETS DE FORMATION

Sommaire analytique

1. Introduction
 - Historique
 - Description des projets
 - Méthodologie d'évaluation
 - Organisation du rapport
2. Conception et justification
 - Hypothèses
 - Contexte – environnement de soutien
 - Conception
 - Pertinence du plan
 - Changements
 - Coûts
 - Prévus/réels
 - Partage des coûts
 - Sources de coûts supplémentaires

3. Efficacité et incidences
 - Réalisation des objectifs
 - Incidences sur les entreprises
 - Incidences sur la sécurité et/ou l'environnement

4. Efficacité de la mise en œuvre
 - Fourniture des intrants
 - Gestion des projets

5. Durabilité

6. Conclusions

7. Recommandations

8. Leçons retenues

Annexe 1 - Mandat

Annexe 2 – Matrice d'évaluation

Annexe 3 - Organisations visitées et entrevues menées

Annexe 4 – Liste de projets

PLAN SCHÉMATIQUE D'UNE ÉVALUATION D'ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT D'INSTITUTIONS

Sommaire analytique

1. Introduction
 - Historique
 - Description du financement du RI
 - Méthodologie d'évaluation
 - Organisation du rapport
2. Conception et justification
 - Hypothèses
 - Conception
 - Pertinence du plan
 - Niveau de responsabilité
 - Variations selon les catégories de pays
 - Changements dans les rôles des centres
 - Coûts
 - Prévus/réels
 - Partage des coûts
 - Sources des coûts supplémentaires
3. Efficacité et incidences

Réalisation des collectes de données; échange, diffusion, suivi et coordination des informations;

- Réalisation des obligations
- Différences par secteur, région, catégorie de pays, etc.
- Réseaux régionaux
- Incidences sur l'élimination des ODS

4. Efficacité

- Retards dans la mise en œuvre
- Dépenses d'investissement
- Personnel de niveau administrateurs
- Coûts d'exploitation
- Réseaux régionaux

5. Durabilité

- Nécessité de continuer
- Plans gouvernementaux

6. Conclusions

7. Recommandations

8. Leçons retenues

Annexe 1 – Mandat

Annexe 2 – Matrice d'évaluation

Annexe 3 - Organisations visitées et entrevues menées

Annexe 4 – Liste de projets

E. Collecte et analyse des données

1. Types de données

Les données peuvent être “dures” ou “souples”, quantitatives ou qualitatives. Les données dures (quantitatives) comprennent généralement des informations techniques ou financières, telles que la quantité d’ODS éliminées dans un projet ou le nombre de participants à un stage de formation. Les données souples (qualitatives) relèvent de perceptions ou de jugements. Elles comprennent à la fois les jugements non techniques, tels que les perceptions sur des événements, ainsi que les jugements d’expert de personnes versées et expérimentées dans un domaine particulier. Une évaluation valable essaye d’obtenir le plus grand nombre de types de données à partir du plus grand nombre de sources possibles. Une des règles essentielles des évaluations est que plus le nombre de sources confirmant un résultat est élevé, plus ce résultat est valide.

2. Source des données

Les études d’évaluation reposent sur de nombreuses sources de données, puisque c’est une combinaison de sources qui renforce la validité d’un résultat. Voici quelques sources parmi les plus importantes:

- Documents
 - Propositions de projet
 - Documents de projet
 - Rapports périodiques de projet
 - Rapports d’achèvement de projet
 - Programmes de pays
- Interviews
 - Fonctionnaires publics
 - Personnes participant aux divers aspects de la mise en œuvre du projet
 - Personnes participant aux activités de formation et de renforcement des institutions appuyées par le Fonds
 - Donateurs bilatéraux dans le secteur
 - Personnel de direction (ex.: production; marketing) et personnel technique des entreprises intéressées
 - Personnes travaillant au niveau des marches (ex.: distributeurs; détaillants)
- Entreprises
 - Équipement et procédés de production
 - Rapports de production
 - Échantillonnage

Il convient de noter que les données peuvent parfois être manquantes ou non disponibles, auquel cas d'autres sources de renseignements peuvent être consultées. Dans des cas extrêmes, il n'existe pas de données et les questions restent sans réponse, du moins au moment de l'évaluation. Il faudrait alors formuler des recommandations d'améliorer les systèmes de données dans l'approbation et la mise en œuvre de projets futurs.

3. Méthodes de collecte de données

L'équipe d'évaluation utilisera sans doute une combinaison de méthodes de collecte et d'analyse de données, notamment les suivantes:

- Examen de propositions de projets et de rapports, en particulier les rapports d'achèvement de projet
- Enquêtes et entrevues téléphoniques avec les parties prenantes du projet
- Visites des pays et des entreprises, si le nombre de projets le justifie
- Échantillonnage sélectionné de produits considérés comme respectueux de la couche d'ozones, par le biais d'études de marché.

Quelles que soient les méthodes utilisées, les évaluateurs veilleront à préserver le caractère confidentiel des sources de renseignements en évitant de faire usage d'interprétations et de conclusions dont l'origine pourrait être retracée.

4. Instruments

Chaque équipe d'évaluation mettra aussi au point des instruments et des procédures de collecte de données propres aux besoins des études et des régions particulières. Les types d'instruments suivants sont normalement utilisés:

- Protocoles d'entrevues:
 - Fonctionnaires du pays
 - Personnes versées dans la mise en œuvre des projets
 - Personnes ayant été aidées par des projets ne portant pas sur des investissements
 - Autres parties prenantes (donateurs bilatéraux; personnes travaillant avec les marchés visés)
- Listes de vérification:
 - Facteurs dans l'environnement de soutien
 - Considérations liées à l'environnement et la sécurité
- Enquêtes par questionnaires
 - Enquêtes sur les participants aux activités de formation

5. Indicateurs

Les indicateurs sont des mesures quantifiables importantes des divers aspects des performances des projets. La quantité d'ODP éliminée en est un exemple. La proportion de participants aux stages de formation qui réussissent à appliquer leurs nouvelles aptitudes en est un autre. Le temps consacré à la réalisation d'objectifs convenus en est un troisième. Chacune des questions de l'évaluation sera jugée en fonction d'un ou de plusieurs indicateurs de ce type. L'emploi d'indicateurs aide à rendre les critères de jugement plus transparents, et constitue une base saine et rationnelle pour l'analyse des données.

SCHÉMA DE RAPPORT D'ÉVALUATION SECTORIELLE	
Sommaire analytique	
1. Introduction	3. Efficacité et incidences
<ul style="list-style-type: none"> • Historique • Description des projets • Méthodologie d'évaluation • Organisation du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des objectifs • Différences par secteur, région, etc. • Incidences sur les entreprises • Incidences sur la sécurité/l'environnement • Durabilité
2. Conception et justification	4. Efficacité de la mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèses • Contexte - Secteur • Réglementation/Législation • Contexte – environnement de soutien • Conception <ul style="list-style-type: none"> – Pertinence du plan – Modifications • Coûts <ul style="list-style-type: none"> – Prévus/réels – Partage des coûts – Sources de coûts supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Livraison des intrants • Gestion du projet
	5. Conclusions
	6. Recommandations
	7. Leçons retenues
	Annexe 1 – Mandat
	Annexe 2 – Matrice d'évaluation
	Annexe 3 - Organisations visitées et entrevues menées
	Annexe 4 – Liste de projets

Appendice I: Matrice d'évaluation sectorielle

La présente matrice comprend des questions, des indicateurs et des sources de données génériques. Elle propose certains types de questions et de méthodes qui pourraient être utiles. Par contre; elle n'est pas de nature obligatoire et toute évaluation devra suivre une matrice propre à répondre aux exigences de son mandat.

QUESTIONS POSSIBLES	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES DE DONNÉES POSSIBLES
Efficacité et incidences			
En général, quelle a été l'efficacité des divers types de projets d'investissement dans la réalisation des cibles ODP et la réduction des ODS dans le secteur?	Y a-t-il eu des différences selon la région ou l'agence d'exécution? Y a-t-il eu des différences selon le sous-secteur? Y a-t-il eu des différences selon le type de technologie?	Conditions de base + Réduction des ODS Changement de l'ODP Réalisation prévue/effective des objectifs	Documents de projet Données des entreprises Représentants du pays Agences d'exécution du projet
L'ancienne technologie a-t-elle été abandonnée avec succès?	Pendant combien de temps l'ancienne technologie a-t-elle été utilisée après la mise en œuvre du projet? Comment l'équipement mis hors service a-t-il été rendu inutilisable?	% d'anciennes technologies détruites % des diverses méthodes de mise au rebut Nombre de mois pour la mise en œuvre	Documents de projet Entreprise Représentants du pays Agences d'exécution du projet
Quelles incidences la nouvelle technologie a-t-elle eu sur les coûts d'exploitation? Sur la demande sur le marché? Sur la sécurité et l'environnement?	Quels ont été les effets sur la production à la suite de la reconversion? Quels ont été les effets de la reconversion sur la qualité, le prix, l'acceptation des produits sur le marché? Quels ont été les effets sur la sécurité et l'environnement?	% de changement dans les produits % de changement dans les coûts % de pénétration du marché Variations des taux d'accident; lignes directrices sur la sécurité	Documents de projet Entreprise Mise à l'épreuve du produit Échantillonnage du marché
Quelle est la durabilité des résultats du projet?	Le projet a-t-il entraîné d'autres reconversions? Quels sont les risques d'une dé-conversion?	Nombre de demandes en vue d'adopter la technologie Cas de dé-conversion	Documents de projet Entreprise Représentants du pays Agences d'exécution du projet Agences bilatérales

QUESTIONS POSSIBLES	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES DE DONNÉES POSSIBLES
Efficacité			
Quels ont été les principaux obstacles et comment ont-ils été surmontés? Quelle est l'efficacité des diverses méthodes de mise en œuvre du projet (ex: intermédiaire financier; agence d'exécution locale; bureau de l'ozone)?	<p>Comment la capacité des agences locales d'exécution a-t-elle affecté l'efficacité et l'efficacité du projet?</p> <p>Les reconversions ont-elles respecté les normes relatives à l'environnement et à la sécurité?</p> <p>Le nouveau matériel ou procédé a-t-il introduit de nouveaux risques pour la sécurité ou l'environnement?</p>	<p>Intervalles entre les divers jalons du projet</p> <p>Fréquence des contraintes contextuelles particulières</p> <p>Fréquence des problèmes particuliers liés à l'environnement ou la sécurité</p>	<p>Documents de projet</p> <p>Entreprises</p> <p>Représentants du pays</p> <p>Agences d'exécution du projet et organismes associés</p>
Quels aspects des projets d'investissement dans ce secteur (équipement, assistance technique, formation) ont été particulièrement réussis?	Y avait-il des facteurs contextuels qui ont affecté la mise en œuvre de certains éléments?	Fréquence des contraintes contextuelles particulières	<p>Documents de projet and IAs</p> <p>Entreprises</p> <p>Représentants du pays</p>
Quelle a été l'efficacité du transfert de technologie dans les divers projets et régions?	<p>Quels types de difficultés ont été rencontrés pour obtenir des technologies sans ODS?</p> <p>Y a-t-il eu des cas de dé-conversion aux ODS?</p> <p>D'autres producteurs ont-ils montré de l'intérêt à adopter cette technologie?</p>	<p>Fréquence des difficultés particulières</p> <p>Cas de dé-conversion</p> <p>Nombre de demandes en vue d'adopter la technologie</p>	<p>Documents de projet</p> <p>Entreprises</p> <p>Représentants du pays</p> <p>Agences d'exécution du projet</p> <p>Agences bilatérales</p>

QUESTIONS POSSIBLES Conception du projet	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES DE DONNÉES POSSIBLES
Quels facteurs critiques de l'environnement d'appui ont influencé sur le succès du projet? Comment ont-ils contribué ou fait obstacle à l'efficacité et à l'efficacité du projet?	<p>Y a-t-il eu des changements effectifs de réglementation et de politique durant la mise en œuvre du projet?</p> <p>Y a-t-il des contraintes dans l'environnement d'appui que le Fonds ou le pays devraient essayer d'éliminer?</p> <p>Les activités de formation et de renforcement des institutions ont-elles appuyé le succès des projets d'investissement?</p> <p>Les hypothèses étaient-elles valides? Y a-t-il des facteurs contextuels dont il faudrait tenir compte lors d'approbation de projets futurs?</p>	<p>Liste de vérification des facteurs critiques dans l'environnement d'appui</p> <p>Liste des changements de législation/réglementation</p>	<p>Représentants du pays, AE, agences d'exécution du projet, entreprises, agences bilatérales</p> <p>Législation, réglementations</p>
La conception des divers types de projets a-t-elle changé avant la mise en œuvre?	La technologie mise en œuvre était-elle différente de la technologie approuvée? Pourquoi et quels en ont été les effets?	<p>% de chaque technologie de remplacement changée</p> <p>% de popularité des technologies de remplacement</p>	<p>Documents de projet</p> <p>Entreprise</p> <p>Représentants du pays</p> <p>Agences d'exécution du projet</p>
Le niveau de financement fourni par le Fonds était bien compris par l'entreprise et approprié pour les besoins et les conditions des surcoûts?	Le coût a-t-il changé de façon notable durant la mise en œuvre? Dans l'affirmative, qui a assumé le coût supplémentaire?	<p>% de changement des coûts du projet</p> <p>% des coûts assumés par différentes parties</p>	<p>Documents de projet</p> <p>Entreprise</p> <p>Représentants du pays</p> <p>Agences d'exécution du projet</p>
Les documents originaux de projet contiennent-ils des informations adéquates pour une évaluation ultérieure?		Disponibilité d'éléments suffisants pour terminer la liste de vérification (ex: données sur les conditions de base, les évaluations des besoins de formation comprennent les niveaux de compétence avant la formation)	Documents de projet
Leçons tirées			
Quelles leçons ont été tirées qui pourront être utiles pour guider la préparation, l'approbation ou la mise en œuvre des projets à l'avenir?	Quelles sont les implications des résultats pour les informations supplémentaires ou différentes dans les futures propositions de projets?		Toutes les parties prenantes

Appendice II: Matrice d'évaluation de projets ne comportant pas d'investissement – Projets de formation

La présente matrice comprend des questions, des indicateurs et des sources de données génériques. Elle propose certains types de questions et de méthodes qui pourraient être utiles. Par contre; elle n'est pas de nature obligatoire et toute évaluation devra suivre une matrice propre à répondre aux exigences de son mandat.

QUESTIONS POSSIBLE S	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES DE DONNÉES POSSIBLES
Conception			
Les agences d'exécution répondent-elles aux besoins de formation les plus urgents?	Les évaluations des besoins de formation sont elles menées conformément aux normes internationales contemporaines? Les priorités d'établissement de programmes traduisent-elles les priorités des principales parties prenantes?	Jugement d'expert Congruence de l'offre et de la demande en formation	Spécialistes de la formation Parties prenantes: AE, pays
Dans quelle mesure les activités de formation sont elles bien ciblées pour atteindre les personnes et les institutions qui ont besoin d'un tel appui?	Les politiques et les procédures d'identification des participants à la formation permettent-elles de répondre aux besoins identifiés?	Jugement d'expert	Spécialistes de la formation Parties prenantes: AE, pays
Les programmes de formation sont-ils conçus conformément aux normes internationales contemporaines pertinentes?	Les ateliers de formation incorporent-ils des principes clés pour un enseignement efficace aux adultes? Les matériels de formation apportent-ils un appui efficace aux résultats de la formation?	Jugement d'expert Notes des participants indiquant leur satisfaction; l'efficacité des matériels	Spécialistes de la formation Participants à la formation Manuels et matériels de formation
Les documents de projets initiaux contenaient-ils des informations adéquates pour des évaluations ultérieures?		Disponibilité d'éléments suffisants pour terminer la liste de vérification (ex: données sur les conditions de base, les évaluations des besoins de formation comprennent les niveaux de compétence avant la formation)	Documents de projet

QUESTIONS POSSIBLES	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES DE DONNÉES POSSIBLES
Efficacité et incidences			
Quelle a été l'efficacité des activités de formation appuyées par le Fonds?	Les participants acquièrent-ils les connaissances et aptitudes voulues? La formation est-elle appliquée au travail? Si non, quels en sont les obstacles?	Performance ; acquisition de connaissances % de participants indiquant un transfert réussi Fréquence des contraintes	Examens et registres Participants à la formation Centres de l'ozone Entreprises
La formation a-t-elle sur l'environnement d'appui d'autres incidences qui sont favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?	Quelles politiques, réglementations, procédures les pays ont-ils introduites à la suite des programmes de formation?	Fréquence des changements prévus aux réglementations, etc. (ex.: douane et importations, licences, réexportation, mesures en cas de non-respect) État de mise en œuvre de l'article 4 du Protocole de Montréal Portée de l'appui financier aux activités d'élimination d'ODS	Participants à la formation Centres de l'ozone Entreprises AE
La formation technique entraîne-t-elle des reconversions techniques plus efficaces?		Intervalle réduit pour l'introduction de nouvelles technologies	Entreprises Rapports d'achèvement de projets
Efficacité			
Les activités de formation sont-elles planifiées et exécutées de la façon la plus efficace du point de vue des? Comment le rapport coût-efficacité pourrait-il être amélioré?	Quels sont les coûts unitaires de la formation, et comment se comparent-ils par rapport aux coûts des autres programmes internationaux de ce type? Quelle est la ventilation des coûts de formation et peut-on réduire certains éléments sans compromettre la qualité?	Comparaisons de coûts Jugement d'expert	Budgets/ rapports financiers Spécialistes de la formation Autres agences de l'ONU
Les agences d'exécution incluent-elles des activités de formation appropriées sur la surveillance et l'évaluation qui permettent à ces activités de tirer parti de la rétroaction des participants?	La S&E couvrent-elles toutes les étapes du cycle de la formation: Attitudes? Apprentissage? Transfert? Impact? Comment pourrait-on améliorer les systèmes de S&E?	Jugement d'expert	Spécialistes de la formation
Leçons tirées			
Quelles leçons ont été tirées qui pourront être utiles pour guider la préparation, l'approbation ou la mise en œuvre des projets à l'avenir?			Toutes les parties prenantes

Appendice III: Matrice d'évaluation de projets ne comportant pas d'investissement – Projets de renforcement des institutions

La présente matrice comprend des questions, des indicateurs et des sources de données génériques. Elle propose certains types de questions et de méthodes qui pourraient être utiles. Par contre; elle n'est pas de nature obligatoire et toute évaluation devra suivre une matrice propre à répondre aux exigences de son mandat.

QUESTIONS POSSIBLES	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES POSSIBLES DE DONNÉES
Conception			
Le mécanisme retenu est-il approprié pour les tâches de renforcement des institutions?	Le mécanisme conçu est-il un organisme national central?	Degré de confiance dans le mécanisme	Spécialistes de l'ozone/du renforcement des institutions Parties prenantes: AE; entreprises
Les dispositions initiales étaient-elles conformes aux besoins	Le financement était-il adéquat pour les besoins du pays?	Montant du financement supplémentaire requis	Représentants du gouvernement Centre de l'ozone
Les documents de projets initiaux contenaient-ils des informations adéquates pour des évaluations ultérieures?	La proposition était-elle conforme aux termes du mandat et aux domaines de dépenses admissibles? Les documents ont-ils identifié les indicateurs?	Nombre de cas de non-congruence	Documents de projet
Efficacité et incidences			
Quelle a été l'efficacité des activités de renforcement des institutions appuyées par le Fonds?	Les centres de l'ozone font-ils la collecte et le traitement des données pour remplir les obligations du pays à titre de Parties au Protocole? Les centres ont-ils échangé des informations pertinentes avec d'autres pays, etc. et diffusé les informations aux usagers ultimes? Les capacités de coordonner les activités d'élimination sont-elles renforcées? Les capacités de surveiller les activités d'élimination sont-elles renforcées?	Mesure du respect des obligations de collecte et de communication des données à la Réunion des Parties Volume d'échange d'information et d'activités de sensibilisation du public Meilleure coordination Meilleure surveillance Contributions aux programmes de pays Adoption/Changements/harmonisation des législations et/ou des réglementations	Centres de l'ozone Secrétariat de l'ozone Entreprises Agences d'exécution Secrétariat du Fonds

QUESTIONS POSSIBLE S	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES POSSIBLES DE DONNÉES
Le renforcement des institutions a-t-il sur l'environnement d'appui d'autres incidences qui sont favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?	Les centres ont-ils servi de centre de coordination des informations pour le Secrétariat du Fonds et les AE, incluant la communication de données? Les réseaux régionaux ont-ils appuyé efficacement le renforcement des institutions? Quelles mesures les pays ont-ils prises à la suite du programme de renforcement des institutions?	Notes données sur l'efficacité des réseaux régionaux Fréquence des diverses mesures	Centres de l'ozone Entreprises AE Participants aux réseaux régionaux
Efficacité			
Les activités de renforcement des activités sont-elles planifiées et exécutées de la façon la plus effective du point de vue des? Comment le rapport coût-efficacité pourrait-il être amélioré?	Quel a été la durée du retard de la mise en œuvre et quelles en sont les raisons?	Écart entre durée prévue/durée réelle	Rapports des centres de l'ozone Centres de l'ozone
Les dépenses ont-elles été attribuées de façon appropriée entre les catégories admissibles?	Quels pourcentages ont été attribués aux dépenses d'investissement et aux dépenses récurrentes dans les diverses catégories de pays?	Proportions de budget	Propositions Rapports Centres de l'ozone
Les activités du réseau régional ont-elles été exécutées d'une façon efficace par rapport aux coûts?	Les réunions de réseau sont-elles conformes aux normes de réunions internationales de ce type?	Comparaisons de coûts	Rapports et budgets du PNUE
Leçons tirées			
Quelles leçons ont été tirées qui pourront être utiles pour guider la préparation, l'approbation ou la mise en œuvre des projets à l'avenir?			Toutes les parties prenantes

ANNEXE III
FORME DE PRÉSENTATION DE RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET
(PROJETS D'INVESTISSEMENT)
(PROJET)

SECTION 1: DONNÉES DE PROJET

- 1.1 Pays:
- 1.2 Numéro du projet: *(d'après l'inventaire)*
- 1.3 Titre du projet:
- 1.4 Date d'approbation du projet:
- 1.5 Participation locale au capital:
- 1.6 Agence d'exécution:
- 1.7 Agence d'exécution locale/
Intermédiaire financier:
- 1.8 Agence nationale de coordination:
- 1.9 Date d'achèvement prévue:
- 1.10 Date d'achèvement réelle:
- 1.11 Date du rapport d'achèvement:
- 1.12 Rapport d'achèvement établi par:
(Agence d'exécution/Agence nationale)

SECTION 2: SOMMAIRE ANALYTIQUE

ÉLÉMENT	PLAN/ APPROUVÉ	RÉEL	INCIDENCE NATIONALE/ET SECTORIELLE*	OBSERVATIONS
Élimination d'ODS (en tonnes ODP)				
Budget et dépenses (\$US)			n/a	
Coût-efficacité (en \$US/kg)			n/a	
Exécution du projet (en mois)			n/a	
Durée du projet			n/a	
Démarrage des activités du projet au niveau national d'après le pays visé à l'Article 5 qui est concerné			n/a	
Accord de subvention présenté au bénéficiaire			n/a	
Signature de l'accord de subvention			n/a	
Préparation des appels d'offres			n/a	
Adjudication des contrats			n/a	
Livraison du matériel			n/a	
Mise en service et essais			n/a	
Mise hors service et/ou destruction du matériel de base jugé superflu			n/a	
Présentation du rapport d'achèvement			n/a	

* En pourcentage de la consommation nationale/sectorielle

Évaluation générale du projet: Brève description, de 300 mots ou moins, de la mesure dans laquelle le projet a atteint son ou ses objectifs, les principaux problèmes rencontrés et les leçons tirées.

SECTION 3(A): ODS ÉLIMINÉES

Avant la reconversion

3.1 Principales lignes de produits fabriqués: (indiquées dans le document de projet)

3.2 Niveau de production annuelle: (indiqué dans le document de projet)

3.3 ODS consommées: (indiquées dans le document de projet)

ODS (1):	Quantité (tonnes ODP):
ODS (2):	Quantité (tonnes ODP)::
Total:	Quantité (tonnes ODP)::
Incidence nationale/sectorielle	(En pourcentage de la consommation nationale/sectorielle)

Après la reconversion

3.4 Année de mise en service du projet:

3.5 Année de commencement de la nouvelle production:

3.6 Transition de la production à base d'ODS à la production sans ODS

Année	Unités produites avec des ODS	ODS consommées (tonnes ODP)	Unités produites avec des substances de remplacement	Substances de remplacement consommées (tonnes ODP)
199X*				
199X+1				
199X+2				
199X+3				
199Y				
Total				

* Année d'approbation du projet

3.7 Veuillez expliquer tout écart éventuel entre la quantité d'ODS à éliminer indiquée dans le document de projet et la quantité réellement éliminée.

SECTION 3(B): ÉLIMINATION D'ODS (pour les projets de récupération et de recyclage d'ODS)

Avant le projet

3.1 Principales lignes de produits traités: (indiquées dans le document de projet)

3.2 Niveau annuel de traitement: (indiqué dans le document de projet)

3.3 ODS consommées: (indiquées dans le document de projet)

ODS (1):	Quantité (tonnes ODP):
ODS(2):	Quantité (tonnes ODP):
Total:	Quantité (tonnes ODP):
Incidence nationale/sectorielle	(En pourcentage de la consommation nationale/sectorielle)

Après le projet

3.4 Année de mise en service du projet:

3.5 Profil de consommation d'ODS: avant et après le projet

Année	Unités traitées	Nouvelles ODS consommées (tonnes ODP)	ODS recyclées consommées (tonnes ODP)
199X*			
199X+1			
199X+2			
199X+3			
199Y			
Total			

* Année d'approbation du projet

3.6 Veuillez expliquer tout écart éventuel entre la quantité d'ODS à éliminer indiquée dans le document de projet et la quantité réellement éliminée.

SECTION 4: CHOIX DE TECHNOLOGIES

ÉLÉMENT	AVANT LA RECONVERSION	APRÈS LA RECONVERSION
<p>4.1 <u>Choix de technologies</u></p> <p>Technologie appliquée</p> <p>Incidences sur l'environnement</p> <p>Facteur déterminant du choix</p> <p>Changement de technologie après l'approbation et raisons du changement</p>		
<p>4.2 <u>Disponibilité</u></p> <p>Nbre de mois consacrés à l'acquisition des technologies</p> <p>Raison des retards (éventuels)</p>		
<p>4.3 <u>Sécurité</u> (le cas échéant)</p> <p>Principaux risques</p> <p>Mesures appliquées</p> <p>Normes appliquées</p> <p>Certification par*</p>		

* Prière de joindre les copies des certificats

4.4. Y a-t-il eu des difficultés quelconques dans la mise en œuvre des technologies de remplacement? Dans l'affirmative, veuillez donner une brève explication.

SECTION 5: BUDGET ET DÉPENSES

Il s'agit d'un rapport de situation sur les dépenses de projet au moment de la préparation du rapport d'achèvement de projet, étant entendu qu'un rapport financier complet sera soumis à titre de supplément une fois clôturés les comptes du projet.

5.1 Sommaire

ÉLÉMENT	PLAN/APPROUVÉ (\$US)	DÉPENSES (JUSQU'À DATE) (\$US)	DIFFÉRENCE/ OBSERVATIONS (\$US)
Surcoûts d'investissement			
Surcoûts d'exploitation			
Imprévus			
Total			
Élimination d'ODS (kg ODP)			
coût-efficacité (\$/kg)			

5.2 Budget et dépenses en surcoûts d'investissement

ÉLÉMENT*	APPROUVÉ	DÉPENSE	DIFFÉRENCE	RAISON
Total				

* Liste d'équipements approuvés dans le document de projet (les équipements supplémentaires doivent être indiqués comme tels).

5.3 Budget et dépenses en surcoûts d'exploitation

ÉLÉMENT	APPROUVÉ			DÉPENSE		
	Coût unitaire	Nbre d'unités**	Total	Coût unitaire	Nbre d'unités ***	Total
<i>(ex: produits chimiques)</i>						
<i>(ex: énergie)</i>						
Total						

* Liste d'éléments de surcoûts d'exploitation indiqués séparément (dans la mesure du possible) selon les indications du document de projet.

** Nbre d'unités servant au calcul des surcoûts d'exploitation.

*** Nbre d'unités sans ODS fabriquées au moment de l'achèvement du projet.

5.4 Budget et dépense en imprévus

FONDS POUR IMPRÉVUS	ÉLÉMENT(s)	DÉPENSE
	Total APPROUVÉ Différence	

SECTION 6: EFFICACITÉ DE LA MISE EN OEUVRE

ÉLÉMENT	COMME PRÉVU		RETARD/OBSERVATIONS
	OUI	NON	
<u>6.1 Calendrier du projet</u>			
Durée du projet			
Démarrage des activités du projet au niveau national d'après le pays visé à l'Article 5 qui est concerné			
Accord de subvention présenté au bénéficiaire			
Signature de l'accord de subvention			
Préparation des appels d'offres			
Adjudication des contrats			
Livraison du matériel			
Mise en service et essais			
Mise hors service et/ou destruction du matériel jugé superflu			
Présentation du rapport d'achèvement			
<u>6.2 Équipement</u>			
Quantité comme prévu			
Qualité comme prévu			
Retards			
<u>6.3 Formation</u>			
Quantité comme prévu			
Qualité comme spécifié			
Retards			

6.4 Veuillez décrire tous problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre du projet et indiquer les principales causes de retard.

SECTION 7: MISE AU REBUT DE L'ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION À BASE D'ODS

7.1 Liste des équipements rendus inutilisables

LISTE DES ÉQUIPEMENTS RENDUS INUTILISABLES (Situation de base)*		MISE AU REBUT			
Nom de l'équipement	Description **	Méthode de mise au rebut	Date de mise au rebut	Exécuté par	Certifié par

* Liste des équipements rendus inutilisables dans le document de projet

** La description doit inclure le No. de modèle et le No. de série.

7.2 Veuillez décrire brièvement le processus de destruction et joindre les copies des certificats de destruction.

SECTION 8: ÉVALUATION GLOBALE DU PROJET

Veuillez faire une évaluation générale du projet, sur la base de trois indicateurs quantifiables, à savoir la quantité d'ODS éliminées (prévue et réelle), le coût et la rapidité de la mise en œuvre (prévus et réels), en fonction du barème ci-après.

- Très satisfaisant, dépasse les prévisions
- Satisfaisant, conforme aux prévisions
- Satisfaisant, bien que non conforme aux prévisions
- Non satisfaisant, inférieur aux prévisions
- Inacceptable

SECTION 9: LEÇONS TIRÉES

Indiquez brièvement toutes leçons qui peuvent être tirées de ce projet et dont pourraient tirer parti les projets futurs.

ANNEXE IV

TABLEAU 1.1

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES 1996 (en \$ US)

REVENUS	1996	1995	1991-96
Contributions engagées	149,886,997	143,335,345	670,140,018
Intérêts	11,612,277	11,211,677	33,825,205
Revenus divers	263,321	428,554	2,785,381
TOTAL DES REVENUS	161,762,595	154,975,576	706,750,604
DÉPENSES			
Activités gérées par le PNUE	4,303,410	4,493,467	16,150,786
Activités gérées par le PNUD	33,209,390	12,702,043	59,347,204
Activités gérées par l'ONUDI	28,256,890	18,685,679	50,389,938
Activités gérées par la Banque mondiale	40,774,717	31,669,434	95,288,813
Secrétariat	2,235,078	2,557,445	13,964,780
Perte sur les changes	7,514	(13,406)	38,267
TOTAL DES DÉPENSES	108,786,999	70,094,662	235,179,788
Excédent des revenus sur les dépenses	52,975,596	84,880,914	471,570,816
Ajustement des années précédentes des contributions engagées	(3,353,820)	(100,827)	0
Excédent net des revenus sur les dépenses	49,621,776	84,780,087	471,570,816
Solde du Fonds, début de la période	421,949,040	337,168,953	0
Solde du Fonds, fin de la période	471,570,816	421,949,040	471,570,816

TABLEAU 1.2
Fonds multilatéral aux fins d'applications du Protocole de Montréal
BILAN DE 1996 (en \$ US)

ACTIFS	31.12.1996	31.12.1995
Encaisse et dépôts à terme	2,594,959	12,441,421
Contributions engagées à recevoir	610,733,233	259,662,812
Autres comptes à recevoir	379,387	430,857
Autres actifs - frais différés	28,074	6,520
Billets à ordre	8,559,714	39,372,892
Fonds d'opération fournis aux agences d'exécution	315,541,175	262,249,463
TOTAL DES ACTIFS	937,836,542	574,163,965
PASSIFS		
Contributions à recevoir pour les années futures	466,000,002	151,666,667
Obligations non-liquidées (Secrétariat)	189,071	375,723
Solde inter-fonds à payer	42,838	163,303
Autres comptes payables	33,815	9,232
TOTAL DES PASSIFS	466,265,726	152,214,925
RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS		
SURPLUS CUMULATIF	471,570,816	421,949,040
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS	471,570,816	421,949,040
TOTAL DES ACTIFS DES PASSIFS, RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS	937,836,542	574,163,965
SOLDE NET DU FONDS DES CONTRIBUTIONS À RECEVOIR	326,837,585	313,952,895

TABLEAU 1.3

DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1996 (en \$US)

		BUDGET APPROUVÉ	DÉPENSES EFFECTIVES	ÉCONOMIES (DÉFICIT)
1	RUBRIQUE PERSONNEL DE PROJET			
11	PERSONNEL DE PROJET			
1101	Chef du Secrétariat	111,000	119,114	(8,114)
1102	Chef Adjoint, Économiste	90,000	122,178	(32,178)
1103	Chef Adjoint, Coopération Technique	90,000	106,299	(16,299)
1104	Fonctionnaire de Programme, Économiste	74,000	79,020	(5,020)
1105	Fonctionnaire de Programme, Ingénieur	74,000	91,802	(17,802)
1106	Fonctionnaire de Programme, Ingénieur	74,000	114,143	(40,143)
1107	Fonctionnaire de Programme, Scientifique	74,000	89,762	(15,762)
1108	Fonctionnaire de Programme, Information	66,000	47,419	18,581
1109	Fonctionnaire Administratif/du fonds	74,000	109,998	(35,998)
1198	Ajustement pour années antérieures	0	(9,116)	9,116
11	Sous-total	727,000	870,619	(143,619)
12	Consultants			
1201	Consultations (évaluation de projets, etc.)	101,500	77,058	24,442
12	Sous-total	101,500	77,058	24,442
130	Personnel d'appui administratif			
1301	Adjoint administratif (Admin & Fonds)	46,000	46,387	(387)
1302	Assistant de recherches	42,000	34,649	7,351
1303	Adjoint administratif (Chef du Secrétariat)	45,000	40,457	4,543
1304	Secrétaire exécutive (Chef Adjoint EC)	35,500	35,415	85
1305	Secrétaire exécutive (Chef Adjoint CT)	35,500	28,369	7,131
1306	Secrétaire exécutive (2 fonctionnaires de programme)	33,000	726	32,274
1307	Secrétaire exécutive (2 fonctionnaires de programme)	35,500	35,816	(316)
1308	Secrétaire	33,000	1,221	31,779
1309	Commis/Messenger/Réceptionniste	27,000	7,604	19,396
130	Sous-total Personnel d'Appui Administratif	332,500	230,644	101,856
132-3	Dépenses Afférentes aux Services de Conférence			
1321	19ème Réunion du Comité exécutif	90,000	126,738	(36,738)
1322	20ème Réunion du Comité exécutif	90,000	109,155	(19,155)
1323	21ème Réunion du Comité exécutif	90,000	0	90,000
1331	Réunions de Sous-Comités	30,000	7,090	22,910
132-3	Sous-total Dépenses Afférentes aux Services de Conférence	300,000	242,983	57,017
13	Sous-total	632,500	473,627	158,873
16	Déplacement d'affaires officiels			
1601	Déplacement d'affaires officiels du personnel	120,000	69,005	50,995
16	Sous-total	120,000	69,005	50,995
1	TOTAL DE LA RUBRIQUE	1,581,000	1,490,309	90,691

TABLEAU 1.3
 DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1996 (en \$US)

	BUDGET APPROUVÉ	DÉPENSES EFFECTIVES	ÉCONOMIES (DÉFICIT)
2 RUBRIQUE DES SOUS-TRAITANCES			
21 Sous-traitances avec des agences de l'ONU			
2101 Sous-traitance (matériel d'information)	30,000	0	30,000
21 Sous-total	30,000	0	30,000
23 Sous-traitances avec des organismes à but lucratif			
2301 Sous-traitances	48,500	28,511	19,989
23 Sous-total	48,500	28,511	19,989
2 TOTAL DE LA RUBRIQUE	78,500	28,511	49,989
3 RUBRIQUE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS			
33 Participation à des réunions/conférences			
3301 Président/Vice-président	30,000	25,550	4,450
3302 19ème Réunion du Comité exécutif	75,000	81,895	(6,895)
3303 20ème Réunion du Comité exécutif	75,000	75,157	(157)
3304 21ème Réunion du Comité exécutif	75,000	0	75,000
3313 Réunions de Sous-Comités	40,000	5,777	34,223
33 Sous-total	295,000	188,379	106,621
3 TOTAL DE LA RUBRIQUE	295,000	188,379	106,621
4 RUBRIQUE MATÉRIEL ET LOCAUX			
41 Matériel fongible (articles de moins de 1 500\$US)			
4101 Fournitures de bureau	15,000	25,266	(10,266)
4102 Logiciels et ordinateurs fongibles	10,000	5,773	4,227
41 Sous-total	25,000	31,039	(6,039)
42 Matériel non-fongible			
4205 Matériel général non-fongible	20,000	188	19,812
4298 Ajustements pour années antérieures	0	(40,287)	40,287
42 Sous-total	20,000	(40,099)	60,099
43 Location des locaux			
4301 Location des espaces de bureaux	250,000	305,062	(55,062)
43 Sous-total	250,000	305,062	(55,062)
4 TOTAL DE LA RUBRIQUE	295,000	296,002	(1,002)

TABLEAU I.3
DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1996 (en \$US)

5	ÉLÉMENTS DIVERS	BUDGET APPROUVÉ	DÉPENSES EFFECTIVES	ÉCONOMIES (DÉFICIT)
51	Exploitation et entretien du matériel			
5101	Entretien du matériel	8,000	5,159	2,841
5102	Entretien des bureaux	6,000	1,500	4,500
5104	Location de photocopieur(s)	7,000	7,139	(139)
5105	Location de matériel de télécommunication	11,000	2,986	8,014
51	Sous-total	32,000	16,784	15,216
52	Frais d'établissement des rapports			
5201	Rapports des Réunions du Comité exécutif	45,000	13,855	31,145
5202	Rapports (autres)	20,000	5,108	14,892
52	Sous-total	65,000	18,963	46,037
53	Frais divers			
5301	Communications	30,000	21,480	8,520
5302	Frêt (expédition de documents)	20,000	28,824	(8,824)
5303	Autres	5,000	9,740	(4,740)
53	Sous-total	55,000	60,044	(5,044)
54	Réceptions			
5401	Réceptions	7,000	3,790	3,210
54	Sous-total	7,000	3,790	3,210
5	TOTAL DE LA RUBRIQUE	159,000	99,581	59,419
TOTAL		2,408,500	2,102,782	305,718
Coût de soutien de Programme		137,735	132,296	5,439
GRAND TOTAL		2,546,235	2,235,078	311,157

TABLEAU 1.4
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
Activités gérées par le PNUE 1991 - 1996 (en \$ US)

REVENU	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	0	5,709,183	17,455,352
Intérêts gagnés et retenus	305,567	339,902	1,159,248
TOTAL DES REVENUS	305,567	6,049,085	18,614,600
TOTAL DES DÉPENSES	4,303,410	4,490,750	16,150,786
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(3,997,843)	1,558,335	2,463,814
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	6,461,657	4,903,322	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	(3,997,843)	1,558,335	2,463,814
Solde du Fonds, fin de période	2,463,814	6,461,657	2,463,814
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			16,150,786
Moins coûts d'appui de programme			(1,857,947)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(805,354)
Ajustements			0
Débours net rapportés au Trésorier			13,487,485
Débours net rapportés au Comité exécutif *			13,573,503
Différence			(86,018)
* Le PNUE rapporte des dépenses de \$US 14 378 857 moins les obligations non-liquidées de \$US 805 354.			

TABLEAU 1.5

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Activités gérées par le PNUD 1991 - 1996 (en \$US)

REVENU	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	35,267,935	29,124,442	150,749,310
Intérêts gagnés et retenus	4,007,000	1,725,906	6,292,767
TOTAL DES REVENUS	39,274,935	30,850,348	157,042,077
TOTAL DES DÉPENSES	33,209,390	12,702,044	59,347,204
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	6,065,545	18,148,304	97,694,873
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	91,629,328	73,481,024	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	6,065,545	18,148,304	97,694,873
Solde du Fonds, fin de période	97,694,873	91,629,328	97,694,873
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			59,347,204
Moins coûts d'appui de programme			(7,151,567)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(16,475,000)
Ajustements *			16,436,634
Débours net rapportés au Trésorier			52,157,271
Débours net rapportés au Comité exécutif			52,131,176
Différence			26,095

* Dépenses du PNUD pour le dernier trimestre de 1996 et autres corrections à être inscrites dans les comptes du Fonds multilatéral pour 1997.

TABLEAU 1.6

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
 UNIDO Managed Activities in 1991 - 1996 (in US\$)

REVENU	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	30,032,065	29,297,118	98,936,239
Intérêts gagnés et retenus	3,550,981	2,486,948	6,717,934
TOTAL DES REVENUS	33,583,046	31,784,066	105,654,173
TOTAL DES DÉPENSES	28,256,885	18,685,684	50,389,938
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	5,326,161	13,098,382	55,264,235
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	49,938,164	36,839,782	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	5,326,161	13,098,382	55,264,235
Solde du Fonds, fin de période	55,264,325	49,938,164	55,264,235
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			50,389,938
Moins coûts d'appui de programme			(5,797,070)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(11,880,571)
Ajustements			0
Débours net rapportés au Trésorier			32,712,297
Débours net rapportés au Comité exécutif			44,592,847
Différence *			(11,880,550)

* Les débours rapportés au Comité exécutif semblent inclure les obligations non-liquidées.

TABLEAU 1.7

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
Activités gérées par la Banque mondiale 1991 - 1996 (en \$US)

REVENUS	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	20,500,000	28,856,884	139,452,828
Billets à ordre encaissés	13,422,470	0	13,422,470
Billets à ordre non transférés, net d'encaissement	50,030,644	38,621,486	88,652,130
Intérêts gagnés et retenus	3,674,684	4,588,362	13,890,530
TOTAL DES REVENUS	87,627,798	72,066,732	255,417,958
TOTAL DES DÉPENSES	40,758,112	31,686,039	95,288,813
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	46,869,686	40,380,693	160,129,145
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	113,259,459	72,878,766	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	46,869,686	40,380,693	160,129,145
Solde du Fonds, fin de période	160,129,145	113,259,459	160,129,145
Solde de liquidités, fin de période	71,477,015	74,637,973	71,477,015
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			95,288,813
Moins coûts d'appui de programme			(7,047,163)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			0
Ajustements (Débours fait à l'avance)			(10,763,551)
Débours net rapportés au Trésorier			77,477,999
Débours net rapportés au Comité exécutif			76,914,102
Différence			563,897

TABLEAU 1.8

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
 Sommaire des agences d'exécution 1991 - 1996 (en million de \$US)

REVENU	UNEP	UNDP	UNIDO	WB	TOTAL
Espèces transférées du Fonds multilatéral	17.5	150.7	98.9	139.5	406.6
Billets à ordre encaissés	0.0	0.0	0.0	13.4	13.4
Billets à ordre non transférés, net d'encaissement	0.0	0.0	0.0	88.7	88.7
Intérêts gagnés et retenus	1.1	6.3	6.7	13.9	28.0
TOTAL DES REVENUS	18.6	157.0	105.7	255.4	536.7
TOTAL DES DÉPENSES AJUSTÉES	16.2	75.8	50.4	84.5	226.8
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	2.4	81.3	55.3	170.9	309.8
SOLDE DE LIQUIDITÉS, FIN DE PÉRIODE	2.4	81.3	55.3	82.2	221.2
Comparaison avec rapport d'avancement					
Total des dépenses ajustées rapportées au Trésorier	16.2	75.8	50.4	84.5	226.8
Moins coûts d'appui de programme	(1.9)	(7.2)	(5.8)	(7.0)	(21.9)
Moins obligations non-liquidées, fin de période	(0.8)	(16.5)	(11.9)	0.0	(29.2)
Débours net rapportés au Trésorier	13.5	52.2	32.7	77.5	175.8
Débours net rapportés au Comité exécutif	13.6	52.1	44.6	76.9	187.2
Différence	(0.1)	0.0	(11.9)	0.6	(11.4)

ANNEXE V

Budget révisé du Secrétariat du Fonds et provisions pour les coûts des salaires pour la période 1999-2001

Budget Exprimé en dollars US

		Approuvé	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé	
		1998	1998	1999	2000	2001	
10	RUBRIQUE DU PERSONNEL						
1100	Personnel des projets (Titre et grade)						
01	Chef du Secrétariat	D. 2	112,000	115,000	116,190	117,200	118,400
02	Chef adjoint (Coopération économique)	P. 5	91,000	100,000	101,040	101,879	102,918
03	Chef adjoint (Coopération technique)	P. 5	91,000	100,000	101,040	101,879	102,918
04	Administrateur, Affaires économiques	P. 4	75,000	90,000	90,940	91,679	92,570
05	Administrateur, Affaires environnementales	P. 4	75,000	90,000	90,940	91,679	92,570
06	Administrateur, Gestion de projets	P. 4	75,000	90,000	90,940	91,679	92,570
07	Administrateur, Gestion de projets	P. 4	75,000	90,000	90,940	91,679	92,570
08	Administrateur adjoint, Information	P. 2	67,000	75,000	75,790	76,340	77,109
09	Administrateur, Administration et gestion des Fonds	P. 4	75,000	90,000	90,940	91,679	92,570
10	Administrateur, Surveillance évaluation 1/		-	100,000	101,000	101,900	103,000
1199	Total partiel		736,000	940,000	949,760	957,596	967,195
1200	Consultants						
01	Évaluation de projets, etc.		150,000	150,000	-	-	-
1299	Total partiel		150,000	150,000	-	-	-
1300	Personnel d'appui administratif						
01	Assistant administratif	G.8	47,000	42,000	42,860	43,717	44,596
02	Assistant, Services de conférence	G.7	43,000	40,000	40,860	41,677	42,557
03	Assistant, Programme	G.8	46,000	42,000	42,860	43,717	44,596
04	Secrétaire (Chef adjoint CE)	G.6	36,500	35,000	35,740	36,455	37,212
05	Secrétaire (Chef adjoint CT)	G.6	36,500	35,000	35,740	36,455	37,212
06	Secrétaire (pour 2 administrateurs de programme)	G.6	34,000	35,000	35,740	36,455	37,212
07	Secrétaire (pour 2 administrateurs de programme)	G.6	36,500	35,000	35,740	36,455	37,212
08	Secrétaire	G.5	34,000	30,000	30,620	31,232	31,867
09	Commis à l'enregistrement	G.4	28,000	24,000	24,480	24,970	25,461
	Total partiel		341,500	318,000	324,640	331,133	337,923

1/ : Approuvé par les décisions 21/36 et 22/19 du Comité exécutif;

Budget Exprimé en dollars US

Approuvé	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé
1998	1998	1999	2000	2001

1320 Dépenses Afférentes aux Services de conférence

26	24ème Réunion du Comité exécutif	90,000	100,000		
27	25ème Réunion du Comité exécutif	90,000	100,000		
28	26ème Réunion du Comité exécutif 2/	90,000	120,000		
29	27ème Réunion du Comité exécutif 3/		100,000		
30	28ème Réunion du Comité exécutif				
31	29th ème Réunion du Comité exécutif				
32	Réunions de Sous-Comités	30,000	45,000		

Total partiel

300,000 465,000 - -

1399	Total partiel : Appui administratif	641,500	783,000	324,640	331,133	337,923
------	-------------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------

1600 Déplacement d'affaires officiels du personnel

01	Dépenses de missions	120,000	120,000	-		
----	----------------------	---------	---------	---	--	--

19	Total de la rubrique	1,647,500	1,993,000	1,274,400	1,288,729	1,305,118
----	----------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

20 RUBRIQUE DES SOUS-TRAITANCES

2100 Sous-traitance avec des agences de l'ONU

01	Matériel d'information	30,000	30,000	-		
02	Imprimés divers			-		

29	Total de la rubrique	30,000	30,000	-	-	
----	----------------------	--------	--------	---	---	--

2/ : Ces coûts sont applicable si la 26ème Réunion du Comité exécutif à lieu au Caire en 1998 juste avant la 10ème Réunion des Parties;

3/ : Allocation provisoire à rembourser au Fonds si la réunion ne se tient pas en 1998 (Décision 23/10)

Budget Exprimé en dollars US

		Approuvé	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé
		1998	1998	1999	2000	2001
30	COÛTS DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS					
3300	Coûts de déplacement et perdiem des délégués					
01	Déplacement du Président et/ou du Vice-président	30,000	30,000	-		
07	24ème Comité exécutif	75,000	75,000			
08	25ème Comité exécutif	75,000	75,000			
09	26ème Comité exécutif	75,000	75,000			
10	27ème Comité exécutif 3/			75,000		
13	Réunions de Sous-comités (3)	40,000	40,000			
14	Réunions du sous-groupe sur le secteur de la production (2) 4/		30,000			
39	Total de la rubrique	295,000	400,000	-		
40	RUBRIQUE MATERIEL					
4100	Matériel fongible					
01	Fourniture de bureau, etc.	15,000	10,000	-		
02	Logiciels et ordinateurs fongibles	10,000	10,000	-		
4199	Total partiel	25,000	20,000	-		
4200	Matériel non-fongible					
01	Ordinateurs, imprimantes, etc.	20,000	20,000	-		
4299	Total partiel	20,000	20,000	-		
4300	Location des espaces					
01	Location des espaces de bureaux	264,000	264,000	264,000	-	-
4399	Total partiel	264,000	264,000	264,000	-	-
49	Total de la rubrique	309,000	304,000	264,000	-	-

3/ : Allocation provisoire à rembourser au Fonds si la réunion ne se tient pas en 1998 (Décision 23/10)

4/ : Approuvé par la 23ème réunion du Comité exécutif (Décisions 23/20 et 23/51)

Budget Exprimé en dollars US

		Approuvé	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé
		1998	1998	1999	2000	2001
50	RUBRIQUE DIVERS					
5100	Exploitation et entretien du matériel					
01	Entretien du matériel, etc.	8,000	8,000	-	-	-
02	Entretien des bureaux	6,000	6,000	-	-	-
03	Location de matériel informatique	-	-	-	-	-
04	Location de photocopieurs	7,000	7,000	-	-	-
05	Location de matériel de télécommunication	11,000	11,000	-	-	-
5199	Total partiel	32,000	32,000	-	-	-
5200	Frais d'établissement des rapports					
01	Réunions du Comité exécutif	45,000	-	-	-	-
02	Rapports (autres)	20,000	20,000	-	-	-
5299	Total partiel	65,000	20,000	-	-	-
5300	Frais divers					
01	Communications	30,000	30,000	-	-	-
02	Frêt (expédition de documents)	20,000	20,000	-	-	-
03	Frais de banque	5,000	5,000	-	-	-
05	Formation du personnel	-	50,000	-	-	-
5399	Total partiel	55,000	105,000	-	-	-
5400	Réceptions					
01	Réceptions officielles	7,000	7,000	-	-	-
5499	Total partiel	7,000	7,000	-	-	-
59	Total de la Rubrique	159,000	164,000	-	-	-
99	TOTAL	2,440,500	2,891,000	1,538,400	1,288,729	1,305,118
	Coûts de soutien des Programmes (13%) (aux lignes budgétaires 11 et 13.01 à 13.09)	140,075	163,540	165,672	167,535	169,665
Less	Moins coûts au Gouvernement du Canada	(650,000)	(400,000)	(400,000)	(400,000)	(400,000)
COÛT TOTAL AU FONDS MULTILATÉRAL		1,930,575	2,654,540	1,304,072	1,056,263	1,074,783

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
ALGÉRIE						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 à l'usine de mousse de polyuréthane souple La Mousse du Sud	ONUDI	95.0	\$553,480	\$71,952	\$625,432	5.82
Total pour Algérie		95.0	\$553,480	\$71,952	\$625,432	
ARGENTINE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination de l'utilisation de CFC dans la fabrication de panneaux sandwich en polyuréthane et de mousses à vaporiser à Bonano	PNUD	72.0	\$456,500	\$59,345	\$515,845	6.34
Élimination de l'utilisation de CFC dans la fabrication de blocs de mousse rigide pour les remorques isolées à Fruehauf	PNUD	27.0	\$175,000	\$22,750	\$197,750	6.48
Peau intégrée						
Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse à pleecule externe incorporée et d'émousse souple moulée à Strapur	PNUD	15.0	\$212,500	\$27,625	\$240,125	14.17
Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse moulée à Cifor S.A.	PNUD	8.2	\$132,000	\$17,160	\$149,160	16.10
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration -Culture en circuit ouvert ou fermé dans un milieu autre que le sol comme solution de remplacement du bromure de méthyle dans la culture de tomates, de fleurs coupées et de fraises	ONUDI		\$481,800	\$62,634	\$544,434	
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Élimination des CFC dans une usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de la société Whirlpool Argentina S.A.	Banque mondial	90.6	\$863,879	\$112,304	\$976,183	9.53
Élimination des CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques Frare S.A., Buenos Aires	ONUDI	32.0	\$514,384	\$66,870	\$581,254	10.45
Élimination des CFC dans l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de Bambi S.A., Santa Fe	ONUDI	30.6	\$515,258	\$66,984	\$582,242	10.94
Élimination des CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs commerciaux de Lobato San Luis S.A.	Banque mondial	19.4	\$410,683	\$53,389	\$464,072	13.76
Élimination des CFC dans les usines de fabrication de réfrigérateurs commerciaux à Gepasa S.A. et Gesal S.R.L.	Banque mondial	26.0	\$550,400	\$71,552	\$621,952	13.76

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe VI

Page 2

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Commerciale						
Élimination de l'utilisation de CFC dans la fabrication d'armoires d'étalage et de panneaux de polyuréthane pour les chambres froides et lesw réfrigérateurs-chambres à Eurofrio	PNUD	26.0	\$377,350	\$49,056	\$426,406	14.51
Élimination de l'utilisation de CFC dans la fabrication de réfrigérateurs et d'armoires d'étalages commerciaux à Trevi	PNUD	3.5	\$53,850	\$7,001	\$60,851	15.21
Total pour Argentine		350.4	\$4,743,604	\$616,669	\$5,360,273	
BAHAMAS						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion des frigorigènes: Mise en oeuvre d'un programme national de récupération et recyclage des frigorigènes	PNUD	12.6	\$151,400	\$19,682	\$171,082	
<i>Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.</i>						
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des formateurs des techniciens en réfrigération	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en surveillance et en contrôle des ODS	PNUE		\$26,500	\$3,445	\$29,945	
Total pour Bahamas		12.6	\$227,900	\$29,627	\$257,527	
BRÉSIL						
MOUSSE						
Rigide						
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Fast Frio	PNUD	14.5	\$72,000	\$9,360	\$81,360	4.96
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Bernini	PNUD	22.9	\$135,150	\$17,570	\$152,720	5.90
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Polistecom	PNUD	42.6	\$303,000	\$39,390	\$342,390	7.11
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Bulltrade	PNUD	30.8	\$223,000	\$28,990	\$251,990	7.24
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Zenimont	PNUD	38.1	\$298,300	\$38,779	\$337,079	7.83

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe VI

Page 3

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Peau intégrée						
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Espumatec	PNUD	64.6	\$372,000	\$48,360	\$420,360	5.76
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Kalf Calcadoc	PNUD	15.0	\$101,100	\$13,143	\$114,243	6.74
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Mikawa & Cia	PNUD	7.5	\$80,600	\$10,478	\$91,078	10.75
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à FJ Polymers	PNUD	8.2	\$89,500	\$11,635	\$101,135	10.91
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Plasmold	PNUD	11.0	\$161,500	\$20,995	\$182,495	14.68
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Bruzze	PNUD	16.5	\$278,190	\$36,165	\$314,355	16.86
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à CMZ Poliuretanos	PNUD	5.5	\$92,750	\$12,058	\$104,808	16.86
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Friar	PNUD	14.9	\$185,726	\$24,144	\$209,870	12.46
Élimination des CFC dans la fabrication de camions et de remorques frigorifiques à Inreal Ltda.	PNUD	33.0	\$418,000	\$54,340	\$472,340	12.66
Élimination des CFC dans la fabrication de camions et de remorques frigorifiques à Niju Ind. Com Implem Rodov Ltda.	PNUD	8.4	\$111,600	\$14,508	\$126,108	13.21
Remplacement du CFC-12 par du HFC-134a et du CFC_11 par du cyclopentane dans la production de matériel de réfrigération commercial à Refrigeraçao Rubra	ONUDI	21.8	\$320,540	\$41,670	\$362,210	14.70
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Mais Frio	PNUD	10.2	\$154,400	\$20,072	\$174,472	15.21
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Artico	PNUD	14.8	\$225,100	\$29,263	\$254,363	15.21
DIVERS						
Assistance/appui technique						
Enquête auprès des PME au Brésil et approches à l'élimination d'ODS	PNUD		\$100,000	\$13,000	\$113,000	
Total pour Brésil		380.3	\$3,722,456	\$483,919	\$4,206,375	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
BURUNDI						
DIVERS						
Programme de pays/études de pays						
Préparation du programme de pays	PNUE		\$40,000	\$5,200	\$45,200	
Total pour Burundi			\$40,000	\$5,200	\$45,200	
CAMEROUN						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 à Sonopol	ONUDI	130.0	\$506,310	\$65,820	\$572,130	3.89
<i>Conditionnel à la capacité de l'ONUDI de certifier la consommation d'ODS par cette entreprise et au fait que l'entreprise opéra la reconversion pour utiliser à nouveaux des CFC avant le 25 juillet 1995.</i>						
Élimination du CFC-11 à Scimpos	ONUDI	120.0	\$541,350	\$70,376	\$611,726	4.51
<i>Conditionnel à la capacité de l'ONUDI de certifier la consommation d'ODS par cette entreprise et au fait que l'entreprise opéra la reconversion pour utiliser à nouveaux des CFC avant le 25 juillet 1995.</i>						
Total pour Cameroun			250.0	\$1,047,660	\$136,196	\$1,183,856
CHINE						
MOUSSE						
Flexible						
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à Dalian No. 1	PNUD					
<i>Note: Présenté pour changement de technologie sans financement complémentaire.</i>						
Rigide						
Remplacement du CFC-11 par du HCFC_141b comme agent de gonflage dans la fabrication de mousses de polyuréthane rigide et pour vaporisation à Yantai Moon Group Co. Ltd.	Banque mondial	462.6	\$1,132,682	\$147,249	\$1,279,931	2.45
Élimination de CFC-11 dans la fabrication de mousses de polyuréthane rigide et pour vaporisation à Xinjiang Tlanye Co. Ltd.	PNUD	92.3	\$300,620	\$39,081	\$339,701	3.26
Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b comme agent de gonflage dans la fabrication de mousses de polyuréthane rigide et pour vaporisation à Shanghai General machinery Company (SGMC)	Banque mondial	88.3	\$380,300	\$49,439	\$429,739	4.31
Élimination de CFC dans la fabrication de panneaux sandwich de polyuréthane, de tuyaux de mousses pour vaporisation à Baoding Oil Depot & Storage Engineering Company	PNUD	75.5	\$400,960	\$52,125	\$453,085	5.31

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Élimination de CFC dans la fabrication de panneaux sandwich de polyuréthane à Luoyang Refrigeration Machinery Factory	PNUD	117.8	\$698,595	\$90,817	\$789,412	5.93
HALONS						
Plan sectoriel d'élimination des halons en Chine, Programme Annuel 1998	Banque mondiale	21,378.0	\$12,400,000	\$1,240,000	\$13,640,000	0.58
<i>NOTE: L'élimination totale de 21,378 tonnes ODP comprend 9,939 tonnes ODP de halon 1211 dans le secteur de la consommation et de 11,739 tonnes ODP dans le secteur de la production</i>						
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Élimination de CFC 11 et 12 dans la fabrication de congélateurs domestiques à DeBao Refrigeration Equipment Co. Ltd.	PNUD	314.7	\$1,208,176	\$157,063	\$1,365,239	2.50
<i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissibles pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>						
Élimination de CFC 11 et 12 dans la fabrication de congélateurs domestiques à Hongziang Group - Laizhou Freezer Plant	PNUD	301.5	\$1,339,203	\$174,096	\$1,513,299	2.88
<i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissibles pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>						
Reconversion de la fabrication de réfrigérateurs pour utiliser le HFC-134a comme frigorigène et le cyclopentane comme agent de gonflage à Henan Xinfei Electric Co. Ltd.	Banque mondiale	375.0	\$1,556,490	\$202,344	\$1,758,834	4.15
<i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissibles pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>						
Élimination de CFC 11 et 12 dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Wanbao Electrical Appliance Industries Co.	PNUD	574.2	\$4,566,985	\$593,708	\$5,160,693	5.17
<i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissibles pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>						

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Élimination d'ODS à Changshu Refrigerating Equipment Works (Baixue), Changshu <i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	ONUDI	425.7	\$3,548,775	\$461,341	\$4,010,116	5.41
Élimination d'ODS à l'usine de congélateurs de Xing Xing Electric Appliances Industrial CO. <i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	ONUDI	348.0	\$3,346,941	\$435,102	\$3,782,043	6.25
Élimination d'ODS à l'usine de réfrigérateurs de Zhejiang Rongsheng Electric CO. TLd., Xhejiang, Comté de Deqing <i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	ONUDI	177.8	\$1,274,640	\$165,703	\$1,440,343	7.17
Élimination d'ODS à l'usine de réfrigérateurs de Bole Electric Appliances Group <i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	ONUDI	132.0	\$1,469,029	\$190,974	\$1,660,003	7.23
Élimination de CFC 11 et 12 dans la fabrication de congélateurs domestiques à Jilin Jinuoer Electric Appliances Group Co. <i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	PNUD	223.9	\$2,548,360	\$331,287	\$2,879,647	7.40
Reconversion de la fabrication de réfrigérateurs pour utiliser le HFC-134a comme frigorigène et le cyclopentane comme agent de gonflage à Shanghai Shangling Chang-An Refrigerator Co. Ltd (anciennement Shanghai Yuandong Refrigerator Co. Ltd.) <i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	Banque mondiale	66.6	\$1,237,663	\$160,896	\$1,398,559	12.18

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Commerciale						
Transfert de technologies et appui aux projets d'élimination de CFC dans le secteur de la réfrigération industrielle et commerciale à Hefei General Machinery Research Institute (HGMR)	Banque mondiale		\$692,400	\$90,012	\$782,412	
Compresseurs						
Élimination d'ODS à l'usine de compresseurs Yuhuan dans la ville de Kanmen, Comté de Yuhuan, Sud-est de la Chine	ONUDI	145.3	\$1,465,155	\$190,470	\$1,655,625	
SOLVANTS						
CFC-113						
Élimination d'ODS (CFC-113) utilisées dans les chaînes de production à FUjian Putian Vikay Electronics Co. Ltd.	PNUD	56.0	\$619,780	\$80,571	\$700,351	11.07
Total pour Chine		25,355.3	\$40,186,754	\$4,852,278	\$45,039,032	
COMORES						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Création d'un Centre de l'Ozone	PNUE		\$27,800	\$3,614	\$31,414	
<i>Le PNUE pourrait verser la première tranche annuelle des fonds approuvés pour le renforcement institutionnel mais le versement de tranches postérieures serait conditionnel à la présentation d'un rapport au Comité exécutif sur l'état d'élaboration d'un plan de gestion des frigorigènes.</i>						
Total pour Comores			\$27,800	\$3,614	\$31,414	
CUBA						
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Projet parapluie pour l'élimination des CFC-11 et 12 dans la fabrication d'appareils de réfrigération commerciaux unitaires à Empco-Mincin et Segere-Sime "Dionisio Rodrigues"	PNUD	3.2	\$119,505	\$15,536	\$135,041	36.91
Total pour Cuba		3.2	\$119,505	\$15,536	\$135,041	
ÉTHIOPIE						
RÉFRIGÉRATION						
Programme/atelier de formation						
Mise en oeuvre d'un programme de formation à la récupération et au recyclage de frigorigènes en Éthiopie	Finlande		\$93,490		\$93,490	
<i>Le Gouvernement d'Allemagne est prié d'intégrer le présent projet au PGF d'origine qu'il doit élaborer.</i>						
Total pour Éthiopie			\$93,490		\$93,490	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS) Projet	Appui	Total	C.E. (\$US/kg)
GAMBIE						
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Assistance pour la formulation d'un programme de gestion des frigorigènes <i>À coordonné avec l'ONUDI.</i>	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total pour Gambie			\$30,000	\$3,900	\$33,900	
GÉORGIE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des formateurs en réfrigération	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Plan de gestion des frigorigènes: Programme national de récupération et recyclage des frigorigènes <i>Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.</i>	PNUD	3.7	\$106,750	\$13,878	\$120,628	
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en surveillance et en contrôle des ODS	PNUE		\$35,000	\$4,550	\$39,550	
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Mise en place d'un Bureau de l'Ozone	PNUE		\$70,000	\$9,100	\$79,100	
Total pour Géorgie			3.7	\$261,750	\$34,028	\$295,778
GUATEMALA						
MOUSSE						
Rigide						
Projet composite final - Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Construservicios, Aplitex et Fiberglas & Plasticos	PNUD	12.6	\$128,500	\$16,705	\$145,205	10.20
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de matériel de réfrigération commerciale dans quatre entreprises (Exea S.A., Productos American Vitas S.A., Termomecanica S.A., Unirefri S.A.)	PNUD	14.0	\$212,000	\$27,560	\$239,560	15.14

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
Total pour Guatemala		26.6	\$340,500	\$44,265	\$384,765	
GUYANA						
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Élimination des ODS à Guyana Refrigerator Ltd., Guyane (GRL)	ONUDI	7.2	\$461,000	\$59,930	\$520,930	42.25
Récupération/recyclage						
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en surveillance et en contrôle des ODS et de l'équipement à base d'ODS	PNUE		\$16,000	\$2,080	\$18,080	
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des formateurs en bonnes pratiques d'entretien en réfrigération	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Plan de gestion des frigorigènes: Programme national de récupération et de recyclage	Canada		\$73,450		\$73,450	
<i>Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.</i>						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Mise en place d'un Centre de l'Ozone	PNUE		\$65,000	\$8,450	\$73,450	
Total pour Guyana		7.2	\$665,450	\$76,960	\$742,410	
INDE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination de CFC dans la fabrication de produits isolants en MPU rigide à Panna International	PNUD	9.7	\$48,000	\$6,240	\$54,240	4.96
Élimination de CFC dans la fabrication de produits isolants en MPU rigide à Viral Corporation	PNUD	11.8	\$84,000	\$10,920	\$94,920	7.13
Élimination de CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Ras Polybuild Products P. Ltd.	PNUD	17.7	\$128,000	\$16,640	\$144,640	7.22
Élimination de CFC dans la fabrication de produits thermiques isolants en MPU rigide à Alaska Industries	PNUD	17.6	\$128,000	\$16,640	\$144,640	7.29
Élimination de CFC dans la fabrication de produits thermiques isolants en MPU rigide à Bluplast Corporation	PNUD	10.1	\$76,000	\$9,880	\$85,880	7.51

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
Élimination de CFC dans la fabrication de produits thermiques isolants en MPU rigide à Nissan Thermoware P. Ltd.	PNUD	15.4	\$111,000	\$14,430	\$125,430	7.83
Élimination de CFC dans la fabrication de produits isolants en MPU rigide à Reliable Rotomoulders P. Ltd.	PNUD	8.7	\$63,000	\$8,190	\$71,190	7.83
Élimination de CFC dans la fabrication de produits isolants en MPU rigide à Malanpur Entech P. Ltd.	PNUD	18.9	\$148,000	\$19,240	\$167,240	7.83
Peau intégrée						
Élimination de CFC dans la production de mousse PU souple moulée séchée à froid à K.J. Polymers P. Ltd.	PNUD	30.0	\$127,550	\$16,582	\$144,132	4.25
Élimination de CFC dans la fabrication de mousse PU souple moulée séchée à froid et à peau intégrée à Venus Auto P. Ltd.	PNUD	21.0	\$137,250	\$17,843	\$155,093	6.53
Élimination des CFC dans la production de mousse PU souple moulée séchée à froid à Siddhi Polymer P. Ltd.	PNUD	7.5	\$75,250	\$9,783	\$85,033	10.03
Élimination de CFC dans la fabrication de produits de MPU moulée séchée à froid et à peau intégrée à Shri Krishna Polyurethane Industries P. Ltd.	PNUD	19.2	\$192,875	\$25,074	\$217,949	10.07
Élimination de CFC dans la fabrication de produits de MPU à peau intégrée à Legend Interiors	PNUD	9.0	\$124,000	\$16,120	\$140,120	13.73

RÉFRIGÉRATION**Commerciale**

Élimination de CFC dans la production d'équipement de réfrigération commerciale à Aarkay Industries. <i>La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	Banque mondial	19.8	\$135,798	\$17,654	\$153,452	6.86
---	----------------	------	-----------	----------	-----------	------

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Élimination de CFC dans la production d'équipement de réfrigération commerciale à Saikrupa Industries. <i>La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	Banque mondial	14.8	\$125,618	\$16,330	\$141,948	8.49
Élimination de CFC dans la production d'équipement de réfrigération commerciale à Sarkar Refrigeration Industries <i>La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	Banque mondial	12.0	\$117,100	\$15,223	\$132,323	9.76
Élimination de CFC dans la production d'équipement de réfrigération commerciale à Sidwal Refrigeration Industries P. Ltd. <i>La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>	Banque mondial	11.7	\$169,744	\$22,067	\$191,811	14.51
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement pour l'élimination des ODS dans le secteur de la réfrigération (projet en cours d'identification)	ONU DI		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
Total pour Inde		254.9	\$2,016,185	\$262,104	\$2,278,289	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
INDONÉSIE						
MOUSSE						
Flexible						
L'élimination du CFC-11 dans la fabrication de la mousse souple de polyuréthane (plaque de mousse) de PT Irc. Inoac Indonesia	Banque mondial	110.0	\$412,900	\$53,677	\$466,577	3.38
Boîtes de Mousse souple. Programme d'assistance technique sur le petites et moyennes entreprises de l'Indonesian Foam Association (AFI)	Banque mondial	954.0	\$4,060,640	\$527,883	\$4,588,523	4.26
<i>Le projet est un projet en phase finale du sous-secteur des plaques de mousses souples et, en conséquence, le Gouvernement de l'Indonésie ne présentera aucun autre projet pour fin de financement du Fond multilatéral dans ce sous-secteur. Le Gouvernement de l'Indonésie a été avisé des écarts économiques éventuels que l'utilisation de deux options technologiques différentes pouvaient présenter à différents groupes de PME et il ne présentera pas à l'avenir d'autre projet abordant les possibles avantages ou désavantages de marché parmi les divers producteurs de mousse d'emballage.</i>						
L'Élimination du CFC-11 dans la fabrication de la mousse souple de Polyuréthane (plaque de mousse) de PT Sea Horse Maspion Indonesia	Banque mondial	90.0	\$532,200	\$69,186	\$601,386	5.91
Rigide						
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication en vaporisation isolante de Karya Cipta Semestra	PNUD	16.4	\$68,000	\$8,840	\$76,840	4.16
La technologi de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse rigide de Polyuréthane (mousse en vaporisation ou pulvérisation) de PT Ferrarindo Multi Sarana	PNUD	7.7	\$32,900	\$4,277	\$37,177	4.30
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse rigide de Polyuréthane, produits isolants de UD Samrow Foam	PNUD	22.7	\$110,000	\$14,300	\$124,300	4.85
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse rigide de Polyuréthane (panneaux, morceaux) de PT Aneka Cool Citratama	PNUD	32.7	\$232,225	\$30,189	\$262,414	7.10
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse rigide de Polyuréthane (article en plastique thermo-durci) de PT Dilihan Glory	PNUD	13.1	\$102,200	\$13,286	\$115,486	7.83
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse rigide de Polyuréthane produit thermo-isolant de PT langgeng Makmur Plastic Industry Ltd.	PNUD	18.1	\$142,000	\$18,460	\$160,460	7.83

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
eau intégrée						
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse souple de Polyuréthane moulée à pellicule externe incorporée de PT Archigramma	PNUD	16.5	\$106,625	\$13,861	\$120,486	6.48
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse souple moulée de Polyuréthane de séchage à froid de Ciptaindah Jokindo	PNUD	9.0	\$77,125	\$10,026	\$87,151	8.57
La mousse souple moulée de Polyuréthane. Le programme d'assistance technique aux petites et moyennes entreprises (PME) à l'Indonesia Foam Association (AFI)	Banque mondial	370.0	\$3,538,400	\$459,992	\$3,998,392	9.56
Polystyrène et/ou polyéthylène						
L'élimination du CFC-12 dans l'industrie des rejets des mousses de polyéthylène en feuille de PT Tara Guna Foam	Banque mondial	35.0	\$287,700	\$37,401	\$325,101	8.22
FUMIGÈNES						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONU/DI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
La transformation du CFC-12 réfrigéré à HFC-134a et CFC-11 à HCFC-141b comme agent de gonflage de mousse d'isolation dans la fabrication des unités de réfrigération du commerce de PT Wahana Derby Sejati	Banque mondial	10.3	\$139,233	\$18,100	\$157,333	13.54
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication des équipements de réfrigération du commerce de C.V. Kulkasindo	PNUD	9.4	\$136,000	\$17,680	\$153,680	14.47
La transformation du CFC-12 réfrigération commerciale au HFC-134a de PT Porkka Indonesia	Banque mondial	4.0	\$58,517	\$7,607	\$66,124	14.77
La transformation du CFC-12 de réfrigération commerciale au HFC-134a de PT Maspion	Banque mondial	9.0	\$136,890	\$17,796	\$154,686	15.21
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUD		\$208,650	\$27,125	\$235,775	
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement pour l'élimination des ODS dans trois entreprises dont les compagnies Nirwana et P.T. Success	ONU/DI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
Total pour Indonésie		1,727.7	\$10,402,205	\$1,352,287	\$11,754,492	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	Total	C.E. (\$US/kg)
IRAN						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 de la fabrication de plaques de mousse souple à Mashad Foam	ONUDI	90.0	\$503,330	\$65,433	\$568,763	5.59
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des mousses pour l'élimination des ODS dans trois compris dont Bahaman Plastic	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
FUMIGÈNES						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
HALONS						
Préparation de proposition de projet						
Préparation de projet et assistance technique dans le secteur des halons	France		\$31,500		\$31,500	
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Élimination d'ODS à Electro Steel Co.	ONUDI	120.0	\$898,159	\$116,761	\$1,014,920	7.48
Élimination d'ODS à Yakh Chavan Mfg. Company	ONUDI	41.8	\$527,802	\$68,614	\$596,416	12.64
Élimination d'ODS à Zagross II Company	ONUDI	34.0	\$444,858	\$57,832	\$502,690	13.08
Élimination d'ODS à Yakh Saran Company	ONUDI	34.0	\$458,663	\$59,626	\$518,289	13.49
Récupération/recyclage						
Mise sur pied d'un programme national de projets pilotes de récupération et recyclage de CFC-12 pour les MAC (Phase I: à Téhéran)	France		\$345,923		\$345,923	
SOLVANTS						
Préparation de proposition de projet						
Préparation de projet/assistance technique dans le secteur des solvants	France		\$31,500		\$31,500	
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUD		\$133,470	\$17,351	\$150,821	
Total pour Iran		319.8	\$3,395,205	\$388,217	\$3,783,422	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
CORÉE						
MOUSSE						
General						
Élimination des CFC-11 à Pyongyang Foam Plant	ONUDI	83.0	\$103,570	\$13,464	\$117,034	1.25
Élimination des CFC-11 à Hamhung Foam Factory, Hamgyong South Province	ONUDI	35.0	\$102,680	\$13,348	\$116,028	2.93
Élimination des CFC-11 à Chongjin Foam Factory, Hamgyong North Province	ONUDI	32.0	\$103,670	\$13,477	\$117,147	3.24
FUMIGÈNES						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
SOLVANTS						
CTC						
Reconversion du procédé de nettoyage des métaux des solvants ODS au dégraissage à la vapeur à Unsan Tools Factory (UTF)	ONUDI	110.0	\$311,922	\$40,550	\$352,472	2.83
<i>Le programme de pays de la Corée devrait être examiné à nouveau par le PNUE, l'organisme qui a élaboré le programme, pour résoudre les incompatibilités qui semblent y avoir entre la consommation déclarée et la consommation réelle du secteur des solvants.</i>						
Total pour Corée		260.0	\$636,842	\$82,789	\$719,631	
LIBAN						
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Reconversion d'installations industrielles de réfrigération	France	10.4	\$166,605		\$166,605	15.21
Récupération/recyclage						
Mise sur pied d'un réseau de récupération et de recyclage d'ODS	France		\$425,289		\$425,289	
Programme/atelier de formation						
Formation de techniciens de la réfrigération aux méthodologies de récupération et de recyclage	France		\$52,668		\$52,668	
Total pour Liban		10.4	\$644,562		\$644,562	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
MALAYSIE						
MOUSSE						
Rigide						
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à Hi Tech Insulation	PNUD	18.5	\$96,815	\$12,586	\$109,401	5.23
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à Frank Chee	PNUD	28.0	\$174,350	\$22,666	\$197,016	6.23
Élimination des ODS à Kean Chong Industries Sdn. Bhd.	ONUDI	16.3	\$107,819	\$14,016	\$121,835	6.61
Élimination des ODS à Summer Technologies Sdn. Bhd.	ONUDI	12.1	\$89,407	\$11,623	\$101,030	7.38
Élimination des ODS à Visdamax Sdn. Bhd.	ONUDI	18.5	\$139,959	\$18,195	\$158,154	7.56
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à OAL Enterprise	PNUD	7.5	\$58,300	\$7,579	\$65,879	7.82
Peau intégrée						
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à Heng Huat Furniture	PNUD	50.0	\$269,500	\$35,035	\$304,535	5.39
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à CT Foam	PNUD	14.0	\$236,000	\$30,680	\$266,680	16.86
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à Kwang Tai Refrigeration	PNUD	28.5	\$316,000	\$41,080	\$357,080	11.09
Total pour Malaisie		193.3	\$1,488,150	\$193,460	\$1,681,610	
MEXIQUE						
MOUSSE						
Rigide						
Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Valsa Panel	PNUD	24.0	\$92,000	\$11,960	\$103,960	3.83
Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyurethane rigide (pulvérisation) dans le cadre du projet de groupe Pumex	PNUD	167.7	\$1,133,881	\$147,405	\$1,281,286	6.76

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVEES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe VI

Page 18

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Peau intégrée						
Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de semelles en polyuréthane dans le cadre du projet de groupe (Orca)	PNUD	190.0	\$1,471,500	\$191,295	\$1,662,795	7.74
Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse en peau intégrée à Air Design	PNUD	5.0	\$80,500	\$10,465	\$90,965	16.10
General						
Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (pulvérisation) et de mousse en peau intégrée à Con Espuma	PNUD	11.4	\$96,100	\$12,493	\$108,593	8.43
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Élimination des CFC à Nieto S.A.	ONUDI	24.6	\$353,976	\$46,017	\$399,993	14.38
Élimination des CFC à Criotec S.A.	ONUDI	16.0	\$240,794	\$31,303	\$272,097	15.00
Élimination des CFC à Vendo S.A.	ONUDI	16.5	\$248,524	\$32,308	\$280,832	15.09
Élimination des CFC à Torrey S.A.	ONUDI	15.1	\$228,165	\$29,661	\$257,826	15.15
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement pour l'élimination d'ODS dans plusieurs petites entreprises de réfrigération commerciale	ONUDI		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
Total pour Mexique		470.3	\$3,965,440	\$515,507	\$4,480,947	
MAROC						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Sodiflex et Tiznit Plastic S.A.	PNUD	85.0	\$517,300	\$67,249	\$584,549	6.08
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Mousse d'Or S.A.	PNUD	45.0	\$280,350	\$36,446	\$316,796	6.23
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Richdor S.A.	PNUD	10.0	\$62,300	\$8,099	\$70,399	6.23
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Salidor S.A.	PNUD	48.0	\$299,000	\$38,870	\$337,870	6.23
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Molen Industrie S.A.	PNUD	9.0	\$56,070	\$7,289	\$63,359	6.23

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. (\$US/kg)	
			Projet	Appui Total		
Rigide						
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse rigide à Panal Isolation S.A.	PNUD	17.5	\$137,000	\$17,810	\$154,810	7.83
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Mise sur pied d'un réseau de récupération et de recyclage d'ODS	France	22.3	\$355,867		\$355,867	15.95
<i>Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.</i>						
Programme/atelier de formation						
Formation de techniciens de la réfrigération aux méthodologies de récupération et de recyclage	France		\$53,361		\$53,361	
Total pour Maroc		236.8	\$1,761,248	\$175,763	\$1,937,011	
NIGÉRIA						
MOUSSE						
Flexible						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane souple à Ugochukwu Chemical Limited.	PNUD	118.6	\$407,600	\$52,988	\$460,588	3.43
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane souple à Bajabure Industrial Complex Limited	PNUD	32.3	\$135,400	\$17,602	\$153,002	4.19
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane souple à Mouka Limited	PNUD	30.3	\$143,600	\$18,668	\$162,268	4.73
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane souple à Elico Industries Limited	PNUD	25.7	\$133,900	\$17,407	\$151,307	5.22
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane souple à Safa Foan Products Ltd.	PNUD	24.4	\$146,400	\$19,032	\$165,432	6.00
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane souple à Winco Foam Industries Ltd.	PNUD	19.1	\$117,200	\$15,236	\$132,436	6.13
Rigide						
Élimination des CFC dans la production d'isolants à base de mousse de polyuréthane rigide à Alminum Manufacturing Company de Nigeria Plc	PNUD	11.5	\$38,000	\$4,940	\$42,940	3.30

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe VI

Page 20

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. (\$US/kg)	
			Projet	Appui Total		
Élimination des CFC dans la pulvérisation de la mousse de polyuréthane rigide pour créer des panneaux isolants à Polyurethane Manufacturers Ltd.	PNUD	18.5	\$80,500	\$10,465	\$90,965	4.36
Élimination des CFC dans la production de mousse de polyuréthane rigide pour articles en plastique thermdurci dans trois entreprises de l'Eleganza Group (Eleganza Cooler & Household Industries, Eleganza Ceramics & Cooler Industries, Eleganza Ball Pen)	PNUD	73.8	\$568,000	\$73,840	\$641,840	7.69
Total pour Nigéria		354.3	\$1,770,600	\$230,178	\$2,000,778	
PAKISTAN						
MOUSSE						
Rigide						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane rigide (article en plastique thermdurci) (Umbrella)	Banque mondial	239.6	\$1,600,000	\$208,000	\$1,808,000	6.68
Peau intégrée						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane à pellicule externe incorporée à Synthetic Products Enterprises (Pvt) Ltd.	Banque mondial	13.6	\$160,625	\$20,881	\$181,506	11.81
General						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane (plaques de mousse souples, mousse souple moulée, mousse rigide) à Diamond Group of Industries	Banque mondial	64.1	\$563,339	\$73,234	\$636,573	8.79
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane (réfrigération domestique) à Cool Industries Limited (Waves)	Banque mondial	117.6	\$841,750	\$109,428	\$951,178	7.16
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Singer Pakistan Limited	Banque mondial	17.8	\$205,893	\$26,766	\$232,659	7.52
Élimination des ODS à la fabrication de congélateurs de Hirra Farooq's (Pvt) Ltd.	ONUUDI	31.2	\$521,580	\$67,805	\$589,385	11.34
Commerciale						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Kold Kraft Limited	Banque mondial	11.5	\$175,000	\$22,750	\$197,750	15.21
Total pour Pakistan		495.4	\$4,068,187	\$528,864	\$4,597,051	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet Appui Total		C.E. (\$US/kg)	
PARAGUAY						
MOUSSE						
Multiplés sous-secteurs						
Projet parapluie: Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane à Superspuma Del Paraguay SAIC, Suenolar, La Asuncena et Industrias Cel <i>Les projets entraîneraient l'élimination de l'utilisation de CFC dans le secteur de la mousse au Paraguay et le Gouvernement de ce pays ne présentera aucun autre projet dans ce secteur pour financement du Fonds multilatéral.</i>	PNUD	55.5	\$405,600	\$52,728	\$458,328	7.31
Total pour Paraguay		55.5	\$405,600	\$52,728	\$458,328	
PHILIPPINES						
MOUSSE						
Rigide						
Projet parapluie: reconversion à une technologie sans CFC dans de petites sociétés utilisant des CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (Ashlar Industrial Corporation, Alen International, Zegal Plastic Product)	PNUD	5.1	\$39,930	\$5,191	\$45,121	7.83
eau intégrée Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à SOUTECH	PNUD	20.0	\$326,750	\$42,478	\$369,228	16.34
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication d'équipements de réfrigération commerciale, etc à Azkcon Réfrigération Industries aux Philippines.	Allemagne	18.9	\$370,258		\$370,258	12.04
Total pour Philippines		44.0	\$736,938	\$47,668	\$784,606	
ROUMANIE						
MOUSSE						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des mousses pour l'élimination des ODS à Romcarbon	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
FUMIGÈNES						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
Total pour Roumanie			\$20,000	\$2,600	\$22,600	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	
SAINTE-LUCIE					
RÉFRIGÉRATION					
Récupération/recyclage					
Projet de mise en oeuvre d'un plan de frigorigènes	Canada		\$146,900		\$146,900
<i>Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.</i>					
Total pour Sainte-Lucie			\$146,900		\$146,900
SÉNÉGAL					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUE		\$117,000	\$15,210	\$132,210
Total pour Sénégal			\$117,000	\$15,210	\$132,210
SRI LANKA					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUD		\$103,120	\$13,406	\$116,526
Total pour Sri Lanka			\$103,120	\$13,406	\$116,526
SOUDAN					
RÉFRIGÉRATION					
Préparation de proposition de projet					
Préparation d'un projet d'investissement pour la récupération et le recyclage	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Total pour Soudan			\$10,000	\$1,300	\$11,300
SYRIE					
AÉROSOLS					
Usine de remplissage					
Élimination des CFC à Laboratories Kosmeto	ONUDI	59.9	\$175,062	\$22,758	\$197,820 2.92
Élimination des CFC à Dina Cosmetics	ONUDI	70.0	\$228,477	\$29,702	\$258,179 3.26

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
réparation de proposition de projet						
Préparation d'au moins trois projets d'investissement dans le secteur des aérosols pour l'élimination des ODS dans trois entreprises incluant Nweylati	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
MOUSSE						
Flexible						
Élimination des CFC - 11 produits lors de la fabrication de plaques de mousse souple à AKAL Factory	ONUDI	101.0	\$510,130	\$66,317	\$576,447	5.05
FUMIGÈNES						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Assistance pour la formulation d'un programme de gestion des frigorigènes <i>À coordonné avec l'ONUDI.</i>	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
	Total pour Syrie	230.9	\$963,669	\$125,277	\$1,088,946	
THAÏLANDE						
AÉROSOLS						
Usine de remplissage						
Conversion de la Société P - Tech Manuchem.	PNUD	37.3	\$115,830	\$15,058	\$130,888	3.10
Conversion des Laboratoires J.M.T	PNUD	36.6	\$127,920	\$16,630	\$144,550	3.49
MOUSSE						
Flexible						
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane flexible en plaques (mousse compacte) de Thai International.	PNUD	15.0	\$93,500	\$12,155	\$105,655	6.23
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane flexible pour caisses de Nun Charoen.	PNUD	16.8	\$105,000	\$13,650	\$118,650	6.23
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane flexible en plaques de Chareon Porn.	PNUD	15.0	\$93,500	\$12,155	\$105,655	6.23
Rigide						
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane rigide (panneau) le Alcan Nikkei Thai Aluminium Co. Ltd.	Banque mondial	43.5	\$36,500	\$4,745	\$41,245	0.84

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68
 Annexe VI Page 24

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
Conversion à la technologie sans CFC dans les applications de mousse rigide en spray de P. U. Foam Insulation ant Trading Co. Ltd.	Banque mondial	58.1	\$225,400	\$29,302	\$254,702	3.88
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane rigide (container) de Can Asia Products Co. Ltd.	Banque mondial	16.8	\$84,300	\$10,959	\$95,259	5.01
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane rigide (containers) de Viriyakit Plastic Industry Co. Ltd.	Banque mondial	27.5	\$142,700	\$18,551	\$161,251	5.18
Conversion à la technologie sans CFC dans l'application de mousse rigide en spray de Thermobond Co. Ltd.	Banque mondial	10.4	\$81,400	\$10,582	\$91,982	7.83
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse Polyuréthane rigide de General Injection Co, Ltd.	Banque mondial	15.4	\$120,580	\$15,675	\$136,255	7.83
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane rigide (plastique thermodurci) à Siam Chaicharoen Industry Co. Ltd.	Banque mondial	11.3	\$88,500	\$11,505	\$100,005	7.83
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane rigide (plastique thermodurci) de Century Plastics.	PNUD	7.3	\$56,750	\$7,378	\$64,128	7.83
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (containers) à Treathaboon Industry Co. Ltd.	Banque mondial	22.7	\$177,750	\$23,108	\$200,858	7.83
Peau intégrée						
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane à revêtement intégral pour caisses de Novochem.	PNUD	19.7	\$196,600	\$25,558	\$222,158	9.98
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Conversion du réfrigérant CFC -12 en HC -134a, et du CFC- 11 en HCFC- 141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation dans la fabrication de refroidisseur d'eau de Siam Cooler.	Banque mondial	26.4	\$186,545	\$24,251	\$210,796	7.07
<i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>						
Conversion de réfrigération commerciale du CFC -12 en HC- 134a, et du CFC-11 en HCFC -141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation de Padriew Co. Ltd.	Banque mondial	10.2	\$135,954	\$17,674	\$153,628	13.28
<i>Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.</i>						

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68
Annexe VI Page 25

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Conversion de réfrigération commerciale du CFC -12 en HC-134a, et du CFC-11 en HCFC-141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation dans la fabrication de rafraîchisseurs d'eau de Sirithana.	Banque mondial	8.1	\$122,593	\$15,937	\$138,530	15.21
Conversion e réfrigération commerciale du CFC-12 en HC-134a, er du CFC-11 en HCFC-141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation de Sahakarn Intercool Co. Ltd.	Banque mondial	5.7	\$86,697	\$11,271	\$97,968	15.21
Total pour Thaïlande		403.7	\$2,278,019	\$296,142	\$2,574,161	
TOGO						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Mise en place d'un bureau national de l'ozone.	PNUE		\$70,000	\$9,100	\$79,100	
Total pour Togo			\$70,000	\$9,100	\$79,100	
TRINITÉ-ET-TOBAGO						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des formateurs des techniciens en réfrigération	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en surveillance et en contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	PNUE		\$26,500	\$3,445	\$29,945	
Plan de gestion des frigorigènes: Mise en oeuvre d'un programme national de récupération et de récupération	PNUD	18.5	\$213,990	\$27,819	\$241,809	
<i>Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.</i>						
Récupération/recyclage de MAC						
MAC - projet de démonstration	É.U.A.		\$117,000		\$117,000	
Total pour Trinité-et-Tobago		18.5	\$407,490	\$37,764	\$445,254	
TUNISIE						
AÉROSOLS						
Usine de remplissage						
Élimination de CFC à Parhycos, Sfax, Tunisie	ONUUDI	10.0	\$41,195	\$5,355	\$46,550	4.12

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
MOUSSE						
Flexible						
Élimination de CFC -11 à l'usine de mousse de polyuréthane souple de Polymousse	ONUDI	35.0	\$104,343	\$13,565	\$117,908	2.98
Élimination de CFC-11 à l'usine de mousse de polyuréthane souple de Sotrapoc	ONUDI	20.0	\$90,037	\$11,705	\$101,742	4.50
Élimination de CFC -11 à l'usine de mousse de polyuréthane souple de Sud Polymousse	ONUDI	102.0	\$546,920	\$71,100	\$618,020	5.36
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Projet parapluie en phase finale visant à éliminer les ODS à 7 fabriques de réfrigérateurs commerciaux et domestique (Chahed Refrigeration, Sogima, Sotiem, Rei, Frigo BAF, Societe Moderne Refrigeration, Frigo Technique)	ONUDI	29.0	\$374,111	\$48,634	\$422,745	12.90
Total pour Tunisie		196.0	\$1,156,606	\$150,359	\$1,306,965	
TURQUIE						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination des CFC à Isbir Termoset Plastic San. A.S., Ankara, Turkey	ONUDI	130.0	\$501,350	\$65,176	\$566,526	3.85
Élimination des CFC à Go-Ya Sungar Ltd. Sti.	ONUDI	95.0	\$533,400	\$69,342	\$602,742	5.61
Reconversion d'une technologie au CFC -11 à une technologie à base de LCD pour la fabrication de plaques de mousse souple à Safas.	Banque mondial	93.8	\$530,000	\$68,900	\$598,900	5.65
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage de MAC						
MAC - projet de démonstration	É.U.A.		\$205,000		\$205,000	
Total pour Turquie		318.8	\$1,769,750	\$203,418	\$1,973,168	
URUGUAY						
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Assistance pour la formulation d'un programme de gestion des frigorigènes	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total pour Uruguay			\$30,000	\$3,900	\$33,900	

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVEES POUR FINANCEMENT

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (US\$) Projet Appui Total	C.E. (US\$/kg)
VENEZUELA				
MOUSSE				
Rigide				
Élimination des ODS à Industrias Todos C.A., Caracas	ONUUDI	17.8	\$137,520 \$17,878	\$155,398 7.73
Total pour Venezuela		17.8	\$137,520 \$17,878	\$155,398
VIETNAM				
RÉFRIGÉRATION				
Préparation de proposition de projet				
Assistance pour la formulation d'un programme de gestion des frigorigènes	PNUE		\$30,000 \$3,900	\$33,900
Total pour Vietnam			\$30,000 \$3,900	\$33,900
YUGOSLAVIA				
RÉFRIGÉRATION				
Préparation de proposition de projet				
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur de la réfrigération pour l'élimination des ODS à Obod	ONUUDI		\$10,000 \$1,300	\$11,300
SOLVANTS				
Préparation de proposition de projet				
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des solvants pour l'élimination des ODS à Hemofarm	ONUUDI		\$10,000 \$1,300	\$11,300
Total pour Yugoslavia			\$20,000 \$2,600	\$22,600
ZIMBABWE				
FUMIGÈNES				
Bromure de méthyle				
Projet de démonstration - Deux solutions de rechange à l'utilisation de bromure de méthyle dans la production de semis de tabac xérophiles: la culture dans un milieu de croissance autre que le sol et les produits chimiques à faible doses	ONUUDI		\$370,700 \$48,191	\$418,891
Total pour Zimbabwe			\$370,700 \$48,191	\$418,891
RÉGION: AFR				
RÉFRIGÉRATION				
Préparation de proposition de projet				
Élaboration de plans de gestion de frigorigènes pour 10 pays à faible volume de consommation d'ODS en Afrique australe et orientale (Botswana, Ethiopie, Kenya, Maurice, Namibie, Seychelles, Swaziland, Ouganda, Zambia, Zimbabwe)	Allemagne		\$300,000	\$300,000

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe VI

Page 28

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
DIVERS						
Réseau						
Réseau régional africain pour les pays francophones et anglophones (1998)	PNUE		\$431,000	\$56,030	\$487,030	
Total pour Région: AFR			\$731,000	\$56,030	\$787,030	
RÉGION: ASP						
DIVERS						
Réseau						
Réseaux régionaux asiatiques pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, et l'Asie de l'Est (1998)	PNUE		\$209,000	\$27,170	\$236,170	
Réseau national pour l'Asie de l'ouest	PNUE		\$115,000	\$14,950	\$129,950	
Total pour Région: ASP			\$324,000	\$42,120	\$366,120	
RÉGION: LAC						
DIVERS						
Programme/atelier de formation						
Atelier régional sur la surveillance et le contrôle de la consommation d'ODS dans la région des Caraïbes	PNUE		\$85,000	\$11,050	\$96,050	
Réseau						
Réseaux régionaux d'Amérique Latine pour le Sud et le Centre de l'Amérique Latine, et les Caraïbes (1998)	PNUE		\$399,000	\$51,870	\$450,870	
Total pour Région: LAC			\$484,000	\$62,920	\$546,920	
MONDIALE						
FUMIGÈNES						
Assistance/appui technique						
Guide technique sur les substances de remplacement du bromure de méthyle	PNUE		\$100,000	\$13,000	\$113,000	
Guide sur la réduction de la dépendance sur le bromure de méthyle	PNUE		\$100,000	\$13,000	\$113,000	
HALONS						
Assistance/appui technique						
Assurer les services internationaux d'échanges de renseignements sur la gestion des banques de halons (1998)	PNUE		\$89,000	\$11,570	\$100,570	
RÉFRIGÉRATION						
Programme/atelier de formation						
Vidéo d'information: "Working safely with Hydrocarbons in domestic and small scale commercial refrigeration"	Alemagne		\$322,050		\$322,050	

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68
 Annexe VI Page 29

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)		C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	
Atelier international (Montréal, 8-9 septembre 1997) sur le potentiel de remplacement de frigorigènes à base d'hydrocarbures dans les réfrigérateurs domestiques et commerciaux (petit) existants.	Suisse		\$33,900		\$33,900
DIVERS					
Préparation de proposition de projet					
Avance pour la préparation de projet(s) tel qu'indiquée dans le plan d'activités pour 1998	Banque mondial		\$275,600	\$35,828	\$311,428
Avance pour la préparation de projet(s) tel qu'indiquée dans le plan d'activités pour 1998	PNUD		\$256,000	\$33,280	\$289,280
Échange d'informations					
Dissémination de matériel d'information, technique et politique d'information	PNUE		\$340,000	\$44,200	\$384,200
Support à des activités nationales (1998)	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Traduire et imprimer trois lignes directrices et modules de formation en arabe, en chinois, en français et en espagnol	PNUE		\$360,000	\$46,800	\$406,800
Fournir un service direct de questions-réponses (1998)	PNUE		\$80,000	\$10,400	\$90,400
Service d'entraide aux conférences et ateliers (1998)	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Tenir la base de données pour contacter des experts et la liste d'adresses pour la diffusion des publications du programme ActionOzone	PNUE		\$42,000	\$5,460	\$47,460
Livrer le périodique ActionOzone et autre information via un site d'accueil WWW (Internet)	PNUE		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Publication du périodique ActionOzone et suppléments spéciaux	PNUE		\$347,000	\$45,110	\$392,110
Collecte de données sectorielles de sources mondiales	PNUE		\$112,000	\$14,560	\$126,560
Document/vidéo/disquette					
Mise à jour de la version disquette de OAIC (1998)	PNUE		\$66,000	\$8,580	\$74,580
Réunions des comités consultatifs et groupe d'experts (1998)	PNUE		\$75,000	\$9,750	\$84,750
Voyage (1998)	PNUE		\$75,000	\$9,750	\$84,750

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe VI

Page 30

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
	Total pour Mondiale		\$2,778,550	\$314,938	\$3,093,488	
	GRAND TOTAL:	32,270.1	\$97,025,331	\$11,818,174	\$108,843,505	